



BUDGET 2017

Partie 1 : Données chiffrées

Budget 2017 - Résultats généraux	Page	1
Budget de fonctionnement 2017		
Récapitulatif par fonction	Pages	2 - 3
Détails des comptes	Pages	4 - 25
Charges et produits par nature	Pages	26 - 29
Budget des investissements 2017		
Récapitulatif	Page	31
Comptes des investissements, détails	Pages	32 - 41

Partie 2 : Messages et commentaires au budget

Message 08-16 du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2017	Pages	43 - 48
Commentaires sur les principaux écarts budgétaires	Pages	49 - 62
Messages d'investissements 2017 du Conseil communal au Conseil général	Pages	63 - 99

Informations

Les budgets présentés en détail dans les pages qui suivent ont parfois nécessité des commentaires, soit pour préciser les raisons des écarts au budget de l'exercice 2016 ou aux comptes de l'année 2015, soit pour transmettre des informations supplémentaires sur différentes rubriques.

Le signet ⓘ, positionné entre un n° de compte et sa désignation, signifie qu'une explication est transmise dans la partie "Commentaires sur les écarts budgétaires" qui suit les données chiffrées.

Budget 2017 - Résultats généraux

Compte de fonctionnement

	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Charges			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	34'734'470	34'018'686	33'370'100.07
→ Amortissements obligatoires	1'743'070	1'537'550	1'344'438.30
→ Amortissements supplémentaires	-	-	717'942.95
→ Réserves obligatoires, attributions	639'835	535'505	701'306.34
→ Réserves autres, attributions	1'235'000	33'300	29'637.30
● Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190.05
Total charges	42'424'485	40'285'726	39'849'615.01
Produits			
Avant réserves et imputations internes	38'016'505	35'206'840	36'174'174.96
→ Réserves obligatoires, prélèvements	-	-	-
→ Réserves autres, prélèvements	15'000	14'750	11'952.25
● Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190.05
Total produits	42'103'615	39'382'275	39'872'317.26
Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)	-320'870	-903'451	+ 22'702.25

Compte des investissements

	Budget 2017	Budget 2016	Comptes 2015
Dépenses	8'262'285	14'056'640	9'333'604.00
Recettes	621'600	342'070	760'021.35
Excédent de dépenses (investissements nets)	7'640'685	13'714'570	8'573'582.65

Compte de fonctionnement

Récapitulatif

	Budget	< Ecart >		Budget	Comptes
	2017	Fr.	%	2016	2015
0 ADMINISTRATION					
Charges	9'959'725	64'955	0.7%	9'894'770	9'577'636.54
Produits	2'997'995	-165'500	-5.2%	-3'163'495	-3'346'789.45
Solde	-6'961'730	-230'455		-6'731'275	-6'230'847.09
1 ORDRE PUBLIC					
Charges	716'475	24'920	3.6%	691'555	645'623.89
Produits	392'295	42'100	12.0%	-350'195	-371'781.20
Solde	-324'180	17'180		-341'360	-273'842.69
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
Charges	10'340'085	468'535	4.7%	9'871'550	9'712'580.25
Produits	552'880	-31'520	-5.4%	-584'400	-592'097.10
Solde	-9'787'205	-500'055		-9'287'150	-9'120'483.15
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
Charges	1'015'265	5'905	0.6%	1'009'360	1'002'492.97
Produits	118'500	-5'050	-4.1%	-123'550	-150'298.23
Solde	-896'765	-10'955		-885'810	-852'194.74
4 SANTE					
Charges	2'788'780	-89'780	-3.1%	2'878'560	3'028'454.50
Produits	46'500	-65'500	-58.5%	-112'000	-101'461.05
Solde	-2'742'280	24'280		-2'766'560	-2'926'993.45
5 AFFAIRES SOCIALES					
Charges	7'275'970	523'955	7.8%	6'752'015	6'572'220.72
Produits	2'508'525	138'705	5.9%	-2'369'820	-2'538'767.00
Solde	-4'767'445	-385'250		-4'382'195	-4'033'453.72
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS					
Charges	2'431'385	-11'720	-0.5%	2'443'105	2'289'804.65
Produits	216'860	5'750	2.7%	-211'110	-241'083.25
Solde	-2'214'525	17'470		-2'231'995	-2'048'721.40
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.					
Charges	3'212'520	-61'616	-1.9%	3'274'136	3'231'866.43
Produits	2'912'205	-32'905	-1.1%	-2'945'110	-3'019'601.18
Solde	-300'315	28'711		-329'026	-212'265.25
8 ECONOMIE					
Charges	145'005	-35'760	-19.8%	180'765	126'883.55
Produits	96'790	96'790	-	-	-185.00
Solde	-48'215	132'550		-180'765	-126'698.55
9 FINANCES ET IMPOTS					
Compte de résultat					
Charges	4'539'275	1'249'365	38.0%	3'289'910	3'662'051.51
Produits	32'261'065	2'738'470	9.3%	-29'522'595	-29'510'253.80
Solde	27'721'790	1'489'105		26'232'685	25'848'202.29
TOTAUX					
Charges	42'424'485	2'138'759	5.3%	40'285'726	39'849'615.01
Produits	42'103'615	-2'721'340	6.9%	-39'382'275	-39'872'317.26
Résultat	-320'870	582'581		-903'451	22'702.25

Compte de fonctionnement hors imputations internes

		Budget	Ecart		Budget	Comptes
		2017	Fr.	%	2016	2015
0 ADMINISTRATION						
Compte de résultat	Charges	9'914'380	107'640	1.1%	9'806'740	9'492'993
	Produits	1'428'040	-69'025	-4.6%	-1'497'065	-1'689'664
	Solde	-8'486'340	-176'665		-8'309'675	-7'803'328
1 ORDRE PUBLIC						
Compte de résultat	Charges	575'550	35'425	6.6%	540'125	487'555
	Produits	392'295	42'100	12.0%	-350'195	-368'445
	Solde	-183'255	6'675		-189'930	-119'110
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
Compte de résultat	Charges	9'004'035	221'025	2.5%	8'783'010	8'911'500
	Produits	552'880	-31'520	-5.4%	-584'400	-592'097
	Solde	-8'451'155	-252'545		-8'198'610	-8'319'403
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS						
Compte de résultat	Charges	975'640	17'705	1.8%	957'935	921'413
	Produits	118'500	-5'050	-4.1%	-123'550	-150'298
	Solde	-857'140	-22'755		-834'385	-771'114
4 SANTE						
Compte de résultat	Charges	2'788'010	-49'250	-1.7%	2'837'260	2'958'388
	Produits	46'500	-65'500	-58.5%	-112'000	-101'461
	Solde	-2'741'510	-16'250		-2'725'260	-2'856'927
5 AFFAIRES SOCIALES						
Compte de résultat	Charges	6'302'755	626'655	11.0%	5'676'100	5'547'817
	Produits	2'427'900	158'600	7.0%	-2'269'300	-2'433'706
	Solde	-3'874'855	-468'055		-3'406'800	-3'114'111
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS						
Compte de résultat	Charges	1'930'605	61'315	3.3%	1'869'290	1'834'517
	Produits	201'860	5'500	2.8%	-196'360	-229'131
	Solde	-1'728'745	-55'815		-1'672'930	-1'605'386
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.						
Compte de résultat	Charges	2'346'675	-36'626	-1.5%	2'383'301	2'397'094
	Produits	2'912'205	-32'905	-1.1%	-2'945'110	-3'011'581
	Solde	565'530	3'721		561'809	614'487
8 ECONOMIE						
Compte de résultat	Charges	123'080	-32'775	-21.0%	155'855	104'430
	Produits	96'790	96'790	-	-	-185
	Solde	-26'290	129'565		-155'855	-104'245
9 FINANCES ET IMPOTS						
Compte de résultat	Charges	4'391'645	1'276'220	41.0%	3'115'425	3'507'718
	Produits	29'854'535	2'710'925	10.0%	-27'143'610	-27'609'558
	Solde	25'462'890	1'434'705		24'028'185	24'101'840
TOTAUX	Charges	38'352'375	2'227'334	6.2%	36'125'041	36'163'425
	Produits	38'031'505	2'809'915	8.0%	-35'221'590	-36'186'127
	Résultat	-320'870	582'581		-903'451	22'702.25

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

0	ADMINISTRATION				
	Compte de résultat	Charges	9'959'725	9'894'770	9'577'636.54
		Produits	2'997'995	-3'163'495	-3'346'789.45
		Solde	-6'961'730	-6'731'275	-6'230'847.09
01	CONSEIL GENERAL, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS				
	Compte de résultat	Charges	387'170	380'380	350'709.38
		Produits	870	-870	-841.00
		Solde	-386'300	-379'510	-349'868.38
010	CONSEIL GENERAL (LEGISLATIF)				
	Compte de résultat	Charges	39'580	33'140	26'599.38
		Produits	-	-	-
		Solde	-39'580	-33'140	-26'599.38
010.300.00	Indemnité présidentielle	500	-	500	500.00
010.300.01	Jetons et frais du Conseil général	12'000	-	8'700	3'990.00
010.300.02	Jetons et frais du bureau du Conseil général	2'880	-	1'440	1'260.00
010.300.03	Jetons et frais de la commission financière	6'000	-	3'000	1'230.00
010.317.00	Frais liés aux séances	2'000	-	2'000	2'339.38
010.318.00	Révision des comptes	16'200	-	17'500	17'280.00
011	CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)				
	Compte de résultat	Charges	347'590	347'240	324'110.00
		Produits	870	-870	-841.00
		Solde	-346'720	-346'370	-323'269.00
011.300.00	Traitements et jetons du conseil communal	115'000	-	115'000	113'150.00
011.300.01	Frais de vacation du conseil communal	80'000	-	80'000	80'186.50
011.301.00	Traitements bruts du conseil communal (prof.)	101'010	-	101'010	101'010.00
011.301.10	Allocations famil. du conseil communal (prof.)	-	-	-	88.00
011.303.00	Cotisations sociales du conseil communal (prof.)	9'000	-	8'770	8'987.00
011.304.00	Cotisations caisse de prévoyance conseil communal (prof.)	11'185	-	11'315	13'786.00
011.305.00	Cotisations assurances accidents conseil communal (prof.)	1'065	-	1'315	1'065.00
011.305.01	Cotisations APG maladie conseil communal (prof.)	830	-	830	778.00
011.309.00	Cadeaux et dons	7'000	-	9'000	690.90
011.317.01	Frais de représentation et de réceptions	22'500	-	20'000	4'368.60
011.436.20	Retenues ass. accidents non prof. (conseil communal)	-	455	-455	-452.00
011.436.21	Retenues ass. perte de gain-maladie (conseil communal)	-	415	-415	-389.00
02	ADMINISTRATION GENERALE				
	Compte de résultat	Charges	9'572'555	9'514'390	9'226'927.16
		Produits	2'997'125	-3'162'625	-3'345'948.45
		Solde	-6'575'430	-6'351'765	-5'880'978.71
020	PERSONNEL COMMUNAL				
	Compte de résultat	Charges	8'989'540	8'881'220	8'671'746.25
		Produits	2'938'125	-3'100'725	-3'275'953.20
		Solde	-6'051'415	-5'780'495	-5'395'793.05
020.300.00	Jetons et frais de la commission des R.H.	2'500	-	2'000	2'210.00
020.301.00	Traitements du personnel permanent	6'155'750	-	6'036'720	5'800'010.10
020.301.01	Traitements du personnel auxiliaire et temporaire	602'410	-	610'745	482'324.65
020.301.10	Allocations familiales personnel permanent	174'660	-	146'320	170'121.10
020.301.12	Allocations famille personnel permanent	37'250	-	38'390	36'470.90
020.303.00	Cotisations AVS-AI-APG	704'480	-	726'050	684'327.15
020.303.01	Cotisations AC	149'620	-	151'860	142'329.55

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

020.303.02	Contributions allocations familiales légales	175'190	-	172'570	158'659.85
020.304.00	① Cotisations caisse de prévoyance	772'900	-	793'045	975'224.45
020.305.00	Cotisations assurance accidents	105'240	-	107'140	107'132.10
020.305.01	Cotisations APG maladie	54'540	-	46'380	53'824.30
020.309.00	Frais de formation du personnel	45'000	-	40'000	23'292.00
020.317.00	Frais de déplacement du personnel	10'000	-	10'000	7'958.10
020.390.20	Imputations des indemnités	-	-	-	27'862.00
020.436.00	Retenues AVS-AI-APG	-	348'000	-347'415	-333'638.35
020.436.02	Retenues AC	-	74'810	-74'570	-70'534.40
020.436.04	① Retenues caisse de prévoyance	-	347'800	-368'265	-440'008.20
020.436.06	Indemnités assurances accidents	-	5'000	-5'000	-6'109.05
020.436.07	Indemnités assurances maladies	-	10'000	-5'000	-91'344.45
020.436.08	Indemnités APG	-	10'000	-20'000	-15'228.00
020.436.09	Remboursements allocations familiales légales	-	174'660	-146'320	-170'121.10
020.436.10	Remboursements de salaires par des tiers	-	292'900	-338'830	-341'014.50
020.436.11	Remboursements de charges sociales par des tiers	-	50'790	-78'840	-91'810.05
020.436.20	Retenues assurances accidents non professionnels	-	28'100	-28'045	-35'497.65
020.436.21	Retenues assurances pertes de gain - maladie	-	26'110	-22'010	-23'522.25
020.490.10	Imputation des salaires	-	1'316'190	-1'372'410	-1'378'961.00
020.490.11	Imputation des charges sociales	-	213'085	-258'780	-255'649.00
020.490.13	Imputation des frais de formation	-	40'680	-35'240	-22'515.20

021 ① VOTATIONS ET ELECTIONS

Compte de résultat	Charges	31'500		70'000	61'081.45
	Produits		-	-	-
	Solde	-31'500		-70'000	-61'081.45

021.300.00	Rémunération des scrutateurs	8'000	-	18'000	8'287.50
021.310.00	Imprimés et matériel	7'500	-	20'000	35'398.40
021.317.00	Frais en faveur des scrutateurs	1'000	-	2'000	880.80
021.318.00	Frais de port	15'000	-	30'000	16'514.75

022 INFORMATION

Compte de résultat	Charges	73'000		54'000	48'441.80
	Produits		25'000	-25'000	-27'777.50
	Solde	-48'000		-29'000	-20'664.30

022.300.00	Jetons et frais de la commission de l'information	500	-	500	-
022.310.00	Frais d'impression	40'000	-	40'000	39'304.90
022.310.01	① Site internet	25'000	-	6'000	4'111.90
022.318.00	Honoraires de traduction	2'500	-	2'500	3'195.00
022.318.01	Frais de distribution	5'000	-	5'000	1'830.00
022.435.00	Annonces publicitaires	-	25'000	-25'000	-27'777.50

023 ADMINISTRATION GENERALE

Compte de résultat	Charges	478'515		509'170	445'657.66
	Produits		34'000	-36'900	-42'217.75
	Solde	-444'515		-472'270	-403'439.91

023.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	55'000	-	50'000	52'138.77
023.310.01	Frais de publications et d'annonces	6'500	-	6'500	8'696.30
023.311.00	Achat mobilier et matériel de bureau	15'000	-	15'000	4'867.22
023.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	3'000	-	3'000	995.75
023.316.00	Frais d'ordinateur	175'000	-	170'000	137'081.72
023.318.00	Assurances (RC, cautionnement, mat. électronique)	17'000	-	17'000	20'042.60
023.318.01	Frais de port	35'000	-	35'000	33'248.55
023.318.02	Frais de téléphone	13'000	-	11'000	8'243.50
023.318.03	Emoluments de chancellerie	1'000	-	1'000	340.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

023.318.07	Frais d'établissement de documents d'identité	12'000	-	10'000	9'094.80
023.319.00	Cotisations (participation à des associations)	16'000	-	15'000	17'164.50
023.352.00	① Participation à l'Agglo - Administration générale	84'670	-	87'640	96'961.95
023.390.00	Imputation des intérêts passifs	4'845	-	5'030	4'282.00
023.390.05	Imputation des amortissements	40'500	-	83'000	52'500.00
023.431.00	Emoluments du contrôle des habitants	-	20'000	-25'000	-24'265.90
023.431.02	Emoluments administratifs divers	-	-	-100	-136.45
023.431.03	Produits d'établissement de documents d'identité	-	9'500	-8'500	-13'382.00
023.435.00	Paroisse : commission de perception	-	-	-300	-
023.460.00	Redistribution de la taxe CO2	-	4'500	-3'000	-4'433.40

1 ORDRE PUBLIC

Compte de résultat	Charges	716'475		691'555	645'623.89
	Produits		392'295	-350'195	-371'781.20
	Solde	-324'180		-341'360	-273'842.69

10 PROTECTION JURIDIQUE

Compte de résultat	Charges	16'000		15'600	12'336.15
	Produits		12'000	-10'000	-11'340.00
	Solde	-4'000		-5'600	-996.15

10.300.00	Jetons et frais de la commission des naturalisations	4'000	-	3'600	3'180.00
10.318.00	Consultations juridiques, avis de droit	12'000	-	12'000	9'156.15
10.431.00	Emoluments de naturalisations	-	12'000	-10'000	-11'340.00

11 POLICE

Compte de résultat	Charges	33'950		28'730	22'896.25
	Produits		17'500	-17'000	-22'685.00
	Solde	-16'450		-11'730	-211.25

11.300.00	Jetons et frais de la commission de la sécurité	2'200	-	2'000	1'740.00
11.306.00	Frais de fonctionnement	2'000	-	2'000	1'043.80
11.306.01	Frais d'uniformes et d'équipements	1'800	-	3'000	2'124.20
11.311.00	Achat matériel	1'000	-	1'000	1'557.25
11.312.00	Achat carburant	2'500	-	3'000	2'105.85
11.315.00	Entretien et réparation du véhicule	2'400	-	2'200	2'832.15
11.318.00	Education routière	2'000	-	2'000	151.20
11.318.01	Assurances du véhicule	1'650	-	1'650	1'854.10
11.318.02	Frais de téléphone et radiocommunications	1'000	-	1'000	982.20
11.319.00	Impôts du véhicule	570	-	570	563.00
11.390.00	Imputation des intérêts passifs	-	-	800	505.00
11.390.05	Imputation des amortissements	-	-	6'415	6'415.00
11.390.13	Imputation des frais de formation	16'830	-	3'095	1'022.50
11.437.00	Produits des amendes	-	12'000	-12'000	-18'600.00
11.439.00	Recettes diverses	-	2'500	-2'000	-835.00
11.439.01	Emoluments réclames	-	3'000	-3'000	-3'250.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

12	JUSTICE				
	Compte de résultat	Charges	211'640	217'380	167'051.30
		Produits	-	-	-
		Solde	-211'640	-217'380	-167'051.30
12.352.01	① Participation frais de fonctionnement des curatelles		211'640	-	217'380
					167'051.30
14	POLICE DU FEU				
	Compte de résultat	Charges	325'950	302'325	325'215.45
		Produits		325'950	-281'390
		Solde	-	-20'935	-26'214.70
14.300.00	Jetons et frais de la commission du feu (constructions)		500	-	500
14.300.01	Jetons et frais de la commission des pompiers		300	-	300
14.301.00	Traitement du commandant des sapeurs-pompiers		2'000	-	2'000
14.301.01	Soldes pour services d'entretien		7'500	-	8'000
14.301.02	Soldes pour instructions		47'000	-	44'000
14.301.03	Soldes pour interventions		12'000	-	12'000
14.301.04	Soldes pour autres prestations		6'000	-	5'000
14.309.00	Frais d'instructions et pertes de salaire		15'200	-	15'200
14.309.01	Service de piquet		26'000	-	25'000
14.310.00	Imprimés et matériel		2'000	-	2'000
14.311.00	Achat matériel		19'450	-	19'450
14.312.00	Achat carburant		3'500	-	3'500
14.312.01	Frais d'électricité		100	-	100
14.315.00	Entretien du réseau d'hydrants		10'000	-	10'000
14.315.01	Entretien et réparation des véhicules et engins		7'700	-	7'700
14.315.02	Entretien du matériel		10'000	-	10'000
14.316.00	Part. frais d'ordinateur		1'000	-	1'000
14.318.00	Frais d'interventions et part. aux centres d'interventions		3'500	-	3'500
14.318.01	Frais de téléphone et du système d'alarme		6'000	-	6'000
14.318.02	Assurances des véhicules		2'600	-	2'560
14.318.03	Frais de représentation et divers pompiers		3'500	-	3'500
14.318.04	Frais de port		2'000	-	2'000
14.318.05	Frais de poursuites		3'000	-	3'000
14.318.06	Assurance des bâtiments		30	-	30
14.319.00	Cotisations et abonnements		2'500	-	2'500
14.365.00	Subside à l'amicale des pompiers		1'200	-	1'200
14.380.00	① Attribution au fonds de réserve		35'800	-	-
14.390.00	Imputation des intérêts passifs		1'310	-	1'570
14.390.05	Imputation des amortissements		14'275	-	14'275
14.390.10	Imputation des salaires		71'245	-	76'340
14.390.11	Imputation des charges sociales		8'480	-	18'435
14.390.13	Imputation des frais de formation		260	-	1'665
14.430.00	① Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompiers		-	300'000	-255'000
14.435.00	Participation des privés aux interventions		-	5'000	-6'000
14.436.00	Remboursement frais de poursuites		-	2'000	-2'000
14.452.00	Participation d'autres communes		-	13'950	-13'390
14.461.00	Subventions ECAB		-	5'000	-5'000
14.490.20	Imputation des indemnités		-	-	-

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

15	MILITAIRE				
	Compte de résultat	Charges	61'465	59'800	64'274.39
		Produits	31'165	-36'165	-33'561.30
		Solde	-30'300	-23'635	-30'713.09
15.312.00	Frais de chauffage du cantonnement militaire	10'000	-	10'000	10'938.95
15.312.01	① Electricité du cantonnement militaire	20'000	-	15'000	15'343.55
15.312.02	Achat carburant pour véhicule	600	-	600	462.55
15.314.00	Entretien du cantonnement militaire	14'000	-	17'000	18'254.39
15.315.00	Entretien de la ligne de tir	3'500	-	3'500	3'144.60
15.315.01	Entretien et réparation du véhicule	600	-	600	960.95
15.318.00	Frais de téléphone et du système d'alarme	6'800	-	6'750	6'713.30
15.318.03	Assurances des bâtiments	1'700	-	1'700	1'686.20
15.318.04	Assurances du véhicule	160	-	160	166.70
15.319.00	Impôts du véhicule	140	-	140	138.00
15.390.00	Imputation des intérêts passifs	650	-	1'180	788.00
15.390.05	Imputation des amortissements	3'125	-	3'125	5'677.20
15.390.13	Imputation des frais de formation	190	-	45	-
15.423.00	Location cantonnement militaire à la troupe	-	25'000	-30'000	-24'190.70
15.423.01	Location cantonnement militaire à des tiers	-	6'000	-6'000	-9'206.10
15.452.00	Participation d'autres communes	-	165	-165	-164.50
16	PROTECTION CIVILE				
	Compte de résultat	Charges	20'170	21'000	15'682.45
		Produits	4'400	-4'400	-4'400.00
		Solde	-15'770	-16'600	-11'282.45
16.309.02	Part. communale aux coûts de fonct. de la PCI	15'210	-	15'535	13'691.20
16.312.00	Frais d'électricité	2'000	-	3'500	484.15
16.312.01	Frais de chauffage	200	-	200	-
16.314.00	Entretien des installations	2'500	-	1'500	774.85
16.318.00	Frais de téléphone et des télécommandes des sirènes	-	-	-	557.25
16.390.13	Imputation des frais de formation	260	-	265	175.00
16.461.00	Subvention cantonale acquise	-	4'400	-4'400	-4'400.00
17	PROTECTION DE LA POPULATION				
	Compte de résultat	Charges	47'300	46'720	38'167.90
		Produits	1'280	-1'240	-794.15
		Solde	-46'020	-45'480	-37'373.75
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE				
	Compte de résultat	Charges	47'300	46'720	38'167.90
		Produits	1'280	-1'240	-794.15
		Solde	-46'020	-45'480	-37'373.75
173.300.00	Jetons et frais de commission ORCOC	1'000	-	1'500	480.00
173.301.00	Honoraires et débours membres ORCOC	12'000	-	12'000	13'225.00
173.309.00	Frais de formation	7'000	-	7'000	-
173.310.00	Frais de fonctionnement	2'000	-	2'000	82.90
173.314.00	① Entretien des installations	1'000	-	-	-
173.390.10	Imputation des salaires	20'900	-	20'860	20'600.00
173.390.11	Imputation des charges sociales et assurances	3'400	-	3'360	3'780.00
173.452.00	Participation d'autres communes	-	1'280	-1'240	-794.15

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
Compte de résultat					
	Charges	10'340'085		9'871'550	9'712'580.25
	Produits		552'880	-584'400	-592'097.10
	Solde	-9'787'205		-9'287'150	-9'120'483.15
20 ECOLE ENFANTINE					
Compte de résultat					
	Charges	650'990		647'110	812'120.75
	Produits		4'500	-4'700	-7'815.00
	Solde	-646'490		-642'410	-804'305.75
20.310.00	Achat fournitures scolaires	10'000	-	10'000	9'945.00
20.311.00	Achat mobilier et machines	2'000	-	2'000	-
20.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	636'740	-	632'710	799'790.75
20.366.00	Promenades scolaires	2'250	-	2'400	2'385.00
20.436.00	Participation des parents aux frais de fournitures	-	4'500	-4'700	-4'590.00
20.452.00	Ecolages versés par des communes	-	-	-	-3'225.00
21 CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE					
Compte de résultat					
	Charges	6'378'340		6'201'965	6'139'507.65
	Produits		322'100	-342'700	-332'659.70
	Solde	-6'056'240		-5'859'265	-5'806'847.95
21.310.00	Achat fournitures scolaires	93'700	-	92'700	121'169.30
21.311.00	① Achat mobilier et machines	36'200	-	26'700	42'916.83
21.311.01	Achat matériel d'éducation physique	3'500	-	3'100	1'541.00
21.315.00	Entretien mobilier et machines	3'500	-	4'000	3'681.92
21.315.01	Entretien matériel d'éducation physique	15'900	-	16'200	14'732.60
21.316.00	① Frais d'ordinateur	38'900	-	33'800	20'621.40
21.317.00	Echanges linguistiques scolaires Hünenberg	2'000	-	2'000	857.90
21.318.01	Frais de transports scolaires	128'200	-	131'000	115'104.55
21.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	2'482'390	-	2'449'935	3'179'870.00
21.352.00	① Participation au Cycle d'orientation	3'066'500	-	2'921'400	2'176'134.75
21.352.01	① Participation à l'Ecole Libre Publique	295'000	-	280'000	254'581.05
21.352.03	Participation au service des devoirs surveillés	32'000	-	30'385	31'935.00
21.352.04	Sports et semaines sportives	47'250	-	47'550	46'484.35
21.352.05	Part. aux classes de développement (personnel itinérant)	1'300	-	1'300	1'320.00
21.352.06	Participation à d'autres écoles	-	-	-	-
21.352.07	Frais d'interprètes	600	-	600	548.85
21.366.00	Promenades scolaires	8'300	-	8'000	8'046.00
21.366.01	Patrouilleurs scolaires	2'500	-	2'500	2'166.65
21.366.02	Spectacles scolaires	8'000	-	8'000	10'000.00
21.366.03	Bibliothèque scolaire	8'000	-	8'000	8'000.00
21.366.04	① Coordination familles migrantes	4'500	-	-	-
21.390.00	Imputation des intérêts passifs	7'990	-	5'995	5'565.00
21.390.05	Imputation des amortissements	4'910	-	31'400	7'400.00
21.390.13	Imputation des frais de formation	1'000	-	-	-
21.436.00	Part. des parents aux frais de fournitures	-	13'800	-13'500	-13'410.00
21.436.01	Part. des parents au service des devoirs surveillés	-	20'000	-19'000	-19'360.00
21.452.00	Participation des communes du cercle	-	77'000	-73'000	-78'674.75
21.452.01	Participation d'autres communes et du Canton	-	8'800	-12'000	-11'208.30
218 ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE					
Compte de résultat					
	Charges	86'200		97'400	86'830.50
	Produits		202'500	-225'200	-210'006.65
	Solde	116'300		127'800	123'176.15
218.313.00	① Frais de repas	76'600	-	84'500	77'180.00
218.318.00	Frais divers de fonctionnement	9'600	-	10'000	7'850.50

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2017	2016	2015	
		Charges	Produits		
218.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	2'900	1'800.00
218.433.00	① Participation des parents	-	185'500	-208'200	-193'290.40
218.461.00	Subv. cantonales aux structures accueil extra-famil.	-	17'000	-17'000	-16'716.25
22	ECOLES SPECIALISEES				
Compte de résultat		Charges	1'471'765	1'460'290	1'400'919.20
		Produits	101'280	-107'000	-106'992.00
		Solde	-1'370'485	-1'353'290	-1'293'927.20
22.351.01	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	1'078'920	-	1'073'055	1'026'581.20
22.351.02	① Mesures pédago-thérap. dispensées par prest.privés	54'945	-	57'235	47'301.05
22.352.03	Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité	337'900	-	330'000	327'036.95
22.461.01	Subventions cantonales logopédie	-	-	-107'000	-
22.461.03	Subventions cantonales psychologie, logopédie et psychomotricité	-	101'280	-	-106'992.00
23	FORMATION PROFESSIONNELLE				
Compte de résultat		Charges	83'000	80'500	80'939.50
		Produits	-	-	-
		Solde	-83'000	-80'500	-80'939.50
23.351.00	Office cantonal de la formation professionnelle	83'000	-	80'500	80'939.50
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE				
Compte de résultat		Charges	1'755'990	1'481'685	1'279'093.15
		Produits	125'000	-130'000	-144'630.40
		Solde	-1'630'990	-1'351'685	-1'134'462.75
290	ADMINISTRATION				
Compte de résultat		Charges	24'840	22'940	23'879.30
		Produits	-	-	-
		Solde	-24'840	-22'940	-23'879.30
290.300.00	Jetons et frais du comité intercommunal scolaire	3'600	-	3'600	4'410.00
290.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	340	-	340	-
290.317.00	Frais de représentation et cadeaux au corps enseignant	6'000	-	6'000	7'471.60
290.318.01	Frais de téléphone	12'900	-	12'500	10'160.55
290.318.02	Frais administratifs	500	-	500	787.15
290.390.13	Imputation des frais de formation	1'500	-	-	1'050.00
292	FORMATION DES ADULTES				
Compte de résultat		Charges	500	500	500.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-500	-500	-500.00
292.365.00	Subsides université populaire et institutions analogues	500	-	500	500.00
294	BATIMENTS SCOLAIRES				
Compte de résultat		Charges	1'730'650	1'458'245	1'254'713.85
		Produits	125'000	-130'000	-144'630.40
		Solde	-1'605'650	-1'328'245	-1'110'083.45
294.311.00	Achat et entretien mobilier et machines salle polyvalente	1'000	-	1'000	1'045.75
294.312.00	Frais d'électricité	71'000	-	71'000	69'865.85
294.312.01	Frais de chauffage	100'000	-	100'000	170'243.65
294.312.02	Eau	28'000	-	28'000	24'164.15
294.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	60'000	-	60'000	63'195.75
294.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	100'000	-	100'000	105'869.70
294.314.01	Entretien immeubles scolaires suite vandalismes	10'000	-	10'000	1'975.30

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2017	2016	2015	
		Charges	Produits		
294.318.00	Assurances des bâtiments	40'000	-	40'000	33'088.75
294.390.00	Imputation des intérêts passifs	378'670	-	529'645	288'410.00
294.390.05	Imputation des amortissements	940'980	-	516'500	496'854.95
294.390.13	Imputation des frais de formation	1'000	-	2'100	-
294.423.01	Loyers halle de gymnastique et locaux scolaires	-	125'000	-130'000	-144'630.40
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS				
Compte de résultat		Charges	1'015'265	1'009'360	1'002'492.97
		Produits	118'500	-123'550	-150'298.23
		Solde	-896'765	-885'810	-852'194.74
30	CULTURE				
Compte de résultat		Charges	574'955	579'740	581'140.84
		Produits	79'000	-79'000	-73'084.40
		Solde	-495'955	-500'740	-508'056.44
30.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	3'400	-	2'000	3'130.00
30.351.00	① Participation aux dépenses du Conservatoire	183'760	-	198'560	205'577.30
30.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion culturelle	218'195	-	217'180	215'749.00
30.363.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. frais fonctionnement	28'700	-	24'100	23'343.44
30.363.01	Bibliothèque régionale de Marly : achat de livres, abts	24'000	-	24'000	20'737.50
30.363.02	Spectacles, concerts et expositions	6'000	-	6'000	2'000.00
30.363.03	Bibliothèque régionale de Marly : loyers	53'400	-	53'400	53'400.00
30.364.00	Ludothèque	4'000	-	4'000	4'500.00
30.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés culturelles	36'000	-	33'000	35'300.00
30.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés culturelles	4'000	-	4'000	4'100.00
30.365.02	Réception des nouveaux citoyens, fête nationale	9'000	-	9'000	8'803.60
30.365.03	Participation à l'animation régionale	4'500	-	4'500	4'500.00
30.435.00	Bibliothèque régionale de Marly : participation des tiers	-	25'000	-25'000	-20'236.40
30.452.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. des communes-membres	-	49'000	-49'000	-47'848.00
30.461.00	Bibliothèque régionale de Marly : subventions cantonales	-	5'000	-5'000	-5'000.00
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS				
Compte de résultat		Charges	38'155	40'555	35'077.65
		Produits	-	-	-
		Solde	-38'155	-40'555	-35'077.65
33.314.00	Entretien parcs, places et zones de verdure	17'000	-	17'000	20'643.50
33.314.01	Entr. chemins pédestres, botaniques, équestres, planétaires	17'000	-	17'000	8'128.15
33.390.00	Imputation des intérêts passifs	205	-	590	341.00
33.390.05	Imputation des amortissements	3'950	-	5'965	5'965.00
34	SPORTS				
Compte de résultat		Charges	280'015	276'060	285'946.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-280'015	-276'060	-285'946.00
34.300.00	Jetons et frais de la commission des sports	2'500	-	2'000	1'850.00
34.311.00	Achat équipements et matériel de sports	3'000	-	3'000	3'000.00
34.312.00	Electricité vestiaires du centre sportif	3'700	-	3'500	3'870.95
34.312.01	Eau du centre sportif	9'000	-	9'000	7'193.80
34.312.02	Chauffage vestiaires du centre sportif	18'000	-	18'000	14'138.70
34.312.03	Part. à l'éclairage des stades	2'500	-	2'500	3'500.00
34.313.00	Frais de conciergerie vestiaires du centre sportif	1'000	-	500	257.75
34.314.00	Entretien et réfection vestiaires du centre sportif	6'000	-	5'000	240.10
34.314.01	① Entretien et réfection des install. sportives extérieures	60'000	-	50'000	42'076.10
34.314.02	Entretien parcours Vita, mesure et piste finlandaise	2'500	-	2'500	52.90

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

34.318.00	Assurances vestiaires du centre sportif	800	-	800	778.70
34.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés sportives	25'000	-	25'000	25'000.00
34.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés sportives	7'000	-	6'000	7'600.00
34.365.02	Subventions pour la piste de glace	100'000	-	100'000	100'000.00
34.365.03	Subventions pour la piscine de la Motta	8'085	-	8'095	7'920.00
34.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'635	-	11'115	7'119.00
34.390.05	Imputation des amortissements	25'295	-	29'050	61'348.00

35 AUTRES LOISIRS, COLONIE DE VACANCES

Compte de résultat	Charges	122'140		113'005	100'328.48
	Produits		39'500	-44'550	-77'213.83
	Solde	-82'640		-68'455	-23'114.65

35.300.00	Jetons et frais de la commission de jeunesse	2'800	-	2'800	2'220.00
35.363.00	Passeport-vacances	3'000	-	3'000	1'180.00
35.363.01	Autres activités de loisirs	3'000	-	3'000	3'000.00
35.365.00	Colonie de vacances	6'000	-	5'000	5'000.00
35.365.01	Subsides ordinaires aux sociétés de jeunesse	1'000	-	1'000	1'000.00

350 MARLY-SYMPA

Compte de résultat	Charges	49'000		46'000	27'160.50
	Produits		25'000	-22'500	-15'000.00
	Solde	-24'000		-23'500	-12'160.50

350.300.01	Jetons et frais de la commission Marly-Sympa	2'500	-	2'000	900.00
350.301.00	Frais des actions Marly-Sympa	13'000	-	13'000	10'379.10
350.301.01	Frais actions Marly-Sympa (cours français)	18'000	-	18'000	14'681.40
350.309.00	Frais de formation Marly-Sympa	15'500	-	13'000	1'200.00
350.460.00	Subventions pour Marly-Sympa	-	10'000	-7'500	-
350.460.01	Subventions pour Marly-Sympa (cours français)	-	15'000	-15'000	-15'000.00

351 CENTRE D'ANIMATION

Compte de résultat	Charges	18'790		11'605	16'361.15
	Produits		-	-	-5'905.00
	Solde	-18'790		-11'605	-10'456.15

351.311.00	Achat mobilier et équipements	450	-	450	4.20
351.311.01	Achat machines et outillages	300	-	300	20.00
351.312.01	Frais d'électricité du centre animation	-	-	2'000	7'694.80
351.312.02	Eau centre animation	-	-	2'000	1'325.45
351.313.00	Achat fournitures, march. d'entretien et réparation	1'000	-	1'000	917.65
351.314.00	① Entretien et réparation centre animation	15'000	-	3'500	3'948.45
351.318.00	Assurance des bâtiments	-	-	-	366.60
351.318.01	Frais bancaires	-	-	150	-
351.390.00	Imputation des intérêts passifs	240	-	405	284.00
351.390.05	Imputation des amortissements	1'800	-	1'800	1'800.00
351.427.00	Locations du centre animation	-	-	-	-5'905.00

352 BUS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Compte de résultat	Charges	7'150		7'150	6'285.15
	Produits		1'500	-5'000	-3'971.20
	Solde	-5'650		-2'150	-2'313.95

352.312.00	Achat de carburant	1'600	-	1'800	1'541.05
352.315.00	Entretien et réparation véhicules	2'500	-	2'500	1'711.10
352.318.00	Assurances véhicules, TCS	2'100	-	2'100	2'109.00
352.318.01	Frais bancaires	-	-	50	-
352.319.00	Impôts sur véhicules	950	-	700	924.00
352.436.00	Participation aux frais d'entretien des véhicules	-	1'500	-5'000	-3'971.20

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits
353
ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2016	Comptes 2015
		31'400		33'450	38'121.68
			13'000	-17'050	-52'337.63
Solde		-18'400		-16'400	14'215.95
353.310.00	Fournitures de bureau	3'000	-	2'600	8'114.73
353.311.00	Achat matériel d'entretien et réparation	4'400	-	4'400	2'988.20
353.313.00	Frais activités de Carnaval	900	-	900	1'185.75
353.313.01	Frais activités de Noël	2'700	-	2'700	3'609.10
353.313.02	Soirées accueil quartiers	1'000	-	1'800	12.60
353.313.03	Camp d'été	5'400	-	5'400	7'120.45
353.313.04	Camp voyage d'aventures	-	-	4'100	-
353.313.05	Frais des activités autres	3'000	-	1'800	5'755.40
353.313.06	Soirées remerciements aides animations	1'500	-	1'800	1'813.10
353.313.07	Frais activités du Nice	1'400	-	1'400	-
353.313.08	Frais activités Eldorado	900	-	900	1.15
353.318.00	Frais de téléphone	4'400	-	2'700	3'157.80
353.318.01	Frais bancaires	-	-	50	-
353.319.00	Cotisations associations	300	-	400	140.00
353.390.13	Imputation des frais de formation	2'500	-	2'500	4'223.40
353.420.00	Intérêts bancaires	-	-	-50	-
353.433.00	Participations au camp d'été	-	5'000	-5'000	-6'150.00
353.433.01	Participations au voyage d'aventures	-	-	-4'000	-
353.433.02	Participations aux activités autres	-	1'000	-1'000	-11'151.35
353.435.00	Locations de matériel à des tiers	-	2'000	-2'000	-6'846.10
353.469.00	Dons divers et participations de tiers	-	5'000	-5'000	-28'190.18

4
SANTÉ

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2016	Comptes 2015
		2'788'780		2'878'560	3'028'454.50
			46'500	-112'000	-101'461.05
Solde		-2'742'280		-2'766'560	-2'926'993.45

40
HOPITAUX

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2016	Comptes 2015
		8'280		48'065	77'254.75
			-	-	-
Solde		-8'280		-48'065	-77'254.75
40.351.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	7'510	-	6'765	7'188.25
40.390.00	Imputation des intérêts passifs	770	-	4'290	2'251.00
40.390.05	Imputation des amortissements	-	-	37'010	67'815.50

41
HOMES MEDICALISES

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2016	Comptes 2015
		2'022'680		1'993'450	2'143'907.20
			-	-	-
Solde		-2'022'680		-1'993'450	-2'143'907.20
41.300.00	Jetons et frais de la délégation au home médicalisé Sarine	500	-	500	450.00
41.351.00	① Part. aux subv. des soins spéciaux établis. pers. âgées	1'303'760	-	1'245'375	1'370'391.00
41.351.02	Participation à Passepartout Sarine	3'075	-	3'095	3'182.00
41.352.00	① Part. au déficit du home médicalisé de la Sarine	-	-	12'240	23'693.00
41.352.01	Part. aux frais financiers des homes de la Sarine	715'345	-	732'240	746'191.20

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2017	2016	2015	
		Charges	Produits		
44	SOINS AMBULATOIRES				
	Compte de résultat	Charges		555'600	523'523.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-564'180	-555'600	-523'523.00
44.300.00	Jetons et frais comm. sarinoise soins / aide fam. à domicile	1'900	-	1'900	1'894.00
44.352.01	Part. aux indemnités forfaitaires	241'530	-	231'650	228'974.00
44.352.02	Part. Fondation sarinoise pour l'aide et soins à domicile	320'750	-	322'050	292'655.00
45	PROPHYLAXIE				
	Compte de résultat	Charges		36'785	36'308.35
		Produits	-	-	-
		Solde	-37'840	-36'785	-36'308.35
45.311.00	Prophylaxie scolaire	12'100	-	11'600	11'651.35
45.363.00	Puériculture	24'840	-	24'285	23'757.00
45.365.00	Subsides et dons pour la prévention médicale	900	-	900	900.00
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES				
	Compte de résultat	Charges		128'850	117'853.55
		Produits	39'500	-105'000	-94'089.85
		Solde	-15'500	-23'850	-23'763.70
46.318.00	Service sanitaire scolaire	13'200	-	13'500	11'689.65
46.318.01	Frais de téléphone	300	-	350	304.20
46.351.00	① Service dentaire scolaire	41'500	-	115'000	105'859.70
46.433.00	① Participation des parents aux soins dentaires	-	39'500	-105'000	-94'089.85
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
	Compte de résultat	Charges		12'500	11'976.65
		Produits	7'000	-7'000	-7'371.20
		Solde	-5'500	-5'500	-4'605.45
47.301.00	Contrôle des champignons	7'500	-	7'500	7'265.00
47.318.00	Frais d'analyses de l'eau potable	5'000	-	5'000	4'711.65
47.436.00	Part. des autres communes au contrôle des champignons	-	7'000	-7'000	-7'371.20
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE				
	Compte de résultat	Charges		103'310	117'631.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-88'300	-103'310	-117'631.00
49.365.00	Participation aux frais d'ambulance	88'300	-	103'310	117'631.00

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2017	2016	2015	
		Charges	Produits		
5	AFFAIRES SOCIALES				
	Compte de résultat	Charges		6'752'015	6'572'220.72
		Produits	2'508'525	-2'369'820	-2'538'767.00
		Solde	-4'767'445	-4'382'195	-4'033'453.72
50	AVS-AI-APG-AC				
	Compte de résultat	Charges		48'255	40'558.10
		Produits	-	-	-
		Solde	-61'870	-48'255	-40'558.10
50.351.01	① Participation aux allocations familiales non-actifs		61'870	-	48'255
					40'558.10
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
	Compte de résultat	Charges		1'311'215	1'230'286.82
		Produits	701'925	-719'820	-751'607.00
		Solde	-532'825	-591'395	-478'679.82
54.365.00	① Subventions crèches		55'000	-	40'000
54.365.01	① Subventions accueil familial de jour		115'000	-	105'000
54.365.02	Subventions garderies		1'000	-	1'000
					1'000.00
544	CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS				
	Compte de résultat	Charges		1'165'215	1'094'603.22
		Produits	701'925	-719'820	-751'607.00
		Solde	-361'825	-445'395	-342'996.22
544.300.00	Jetons et frais de commission crèche		400	-	1'500
544.309.00	Frais de formation du personnel		7'000	-	7'000
544.310.00	Matériel pédagogique et jeux et activités culturelles		7'500	-	7'000
544.310.01	Matériel et fournitures de bureau		2'700	-	2'500
544.310.02	Frais de publications et d'annonces		1'000	-	1'000
544.311.00	Achat mobilier		4'500	-	4'500
544.312.00	Frais d'électricité		3'700	-	3'500
544.313.00	Achat produits alimentaires		23'500	-	23'500
544.313.01	Achat de fournitures pour soins et pharmacie		8'500	-	8'500
544.313.02	Achat produits d'entretien et articles ménagers		3'500	-	2'500
544.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau		1'700	-	1'700
544.316.00	Loyers crèche communale - Rte du centre 15		66'500	-	66'500
544.316.01	Frais d'ordinateur		1'300	-	1'300
544.317.00	Frais déplacement du personnel		1'300	-	1'000
544.318.00	Frais de ports		500	-	500
544.318.01	Frais de téléphone		2'200	-	2'000
544.318.02	Assurances RC/bâtiments/choses		500	-	500
544.319.00	Cotisations, abonnements		3'200	-	3'200
544.390.10	Imputations internes des salaires		720'135	-	785'790
544.390.11	Imp. internes des charges sociales et prévoyance		188'625	-	217'565
544.390.30	Imp. internes assurances (employeur)		8'120	-	13'450
544.390.40	Imp. internes alloc. familiales pers. permanent		7'370	-	10'210
544.434.00	Contributions des parents aux frais de garde		-	520'000	-530'000
544.436.00	Remboursements des repas par le personnel		-	300	-300
544.451.00	Contributions Etat Fribourg pour prises en charge		-	100'000	-85'000
544.452.00	Contributions communales pour prises en charge		-	1'000	-4'000
544.490.11	Imp. internes retenues sociales et prévoyance		-	80'625	-100'520

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

55	INVALIDITE				
	Compte de résultat	Charges	1'940'330	1'909'390	1'899'586.45
		Produits	-	-	-
		Solde	-1'940'330	-1'909'390	-1'899'586.45
55.351.00	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées		1'940'330	-	1'909'390
					1'899'586.45
58	AIDE SOCIALE				
	Compte de résultat	Charges	4'039'020	3'483'155	3'401'789.35
		Produits	1'806'600	-1'650'000	-1'787'160.00
		Solde	-2'232'420	-1'833'155	-1'614'629.35
58.300.00	Jetons et frais de la commission sociale		3'500	-	3'500
58.318.01	Frais de téléphone		3'000	-	3'000
58.319.00	Cotisations, abonnements		2'100	-	1'900
58.351.01	Répartition des avances s/ contrib. entretien non récupérées		50'475	-	49'360
					44'962.70
58.351.03	Aide aux victimes d'infractions		15'470	-	15'410
58.352.00	① Frais d'aide sociale, correctif district		-229'340	-	-259'185
					-252'728.25
58.365.00	Dons aux oeuvres d'utilité publique		24'000	-	24'000
58.365.03	Subvention communale aux logements à caractère social		50'500	-	48'000
					48'267.40
58.365.04	Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)		121'245	-	121'425
					121'425.00
58.365.05	① Frais fonctionnement organisateurs MIS		100'000	-	120'000
					98'391.00
58.365.06	Frais services sociaux spécialisés		64'270	-	65'260
					59'095.80
58.365.08	Part. à l'évaluation des MIS (LaSoc+Leac) +RC bén. de MIS		100	-	100
					51.80
58.366.03	① Frais d'aide sociale (bruts)		3'570'000	-	3'050'000
					3'033'937.60
58.366.05	Contribution aux repas à domicile		19'500	-	18'500
					18'685.00
58.366.06	Animation du 3 ^{ème} âge		7'000	-	7'000
					7'000.00
58.366.07	Contribution assurances obligatoires AVS, incendie		4'000	-	1'000
					5'607.30
58.390.13	Imputation des frais de formation		10'730	-	11'890
					11'816.40
58.436.00	Remboursement d'aide sociale des privés		-	750'000	-750'000
					-768'101.65
58.452.00	① Récupération d'aide sociale du Canton + districts		-	1'000'000	-850'000
					-963'170.30
58.452.01	① Récupération des frais fonct. organ. MIS du Canton		-	40'000	-48'000
					-52'301.60
581	(PITSC) PROGRAMME INTERSERVICES DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE				
	Compte de résultat	Charges	222'470	201'995	159'989.25
		Produits	16'600	-2'000	-3'586.45
		Solde	-205'870	-199'995	-156'402.80
581.300.00	Jetons et frais de la commission du PITSC		1'800	-	1'500
					330.00
581.301.00	Traitements bruts améliorateurs d'environnement		139'315	-	129'715
					91'011.40
581.303.00	Charges sociales nettes et assur. améliorateurs d'environnement		23'980	-	17'630
					12'226.70
581.309.00	Frais de formation		900	-	-
					-
581.310.00	Imprimés & fournitures de bureau		500	-	500
					-
581.312.00	Achat carburant véhicule		1'300	-	1'000
					970.05
581.313.00	Achat fournitures et marchandises diverses		9'000	-	9'000
					1'954.60
581.315.00	Entretien véhicule		4'000	-	2'500
					3'114.20
581.317.00	Frais de déplacement et débours		800	-	500
					149.70
581.317.01	Frais de représentation		500	-	500
					-
581.318.00	Assurances véhicule		1'040	-	1'040
					886.90
581.318.01	Frais de téléphone		500	-	500
					405.70
581.319.00	Impôts sur véhicule		600	-	600
					575.00
581.390.10	Imputation des salaires		34'000	-	32'500
					43'959.00
581.390.11	Imputation des charges sociales		4'235	-	4'510
					4'406.00
581.435.00	Ventes et prestations à des tiers		-	9'000	-2'000
					-3'586.45
581.436.00	Remboursements salaires par des tiers		-	7'600	-
					-

Compte de fonctionnement

Budget

Budget

Comptes

2017

2016

2015

Charges Produits

		Charges	Produits	Budget 2017	Budget 2016
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
	Compte de résultat	Charges			
		2'431'385		2'443'105	2'289'804.65
		Produits	216'860	-211'110	-241'083.25
		Solde	-2'214'525	-2'231'995	-2'048'721.40
61	ROUTES CANTONALES				
	Compte de résultat	Charges			
		54'325		6'805	6'549.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-54'325	-6'805	-6'549.00
61.351.00	① Participation aménagements routes cantonales	50'000	-	-	-
61.390.00	Imputation des intérêts passifs	215	-	610	354.00
61.390.05	Imputation des amortissements	4'110	-	6'195	6'195.00
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL				
	Compte de résultat	Charges			
		902'905		937'910	866'615.10
		Produits	15'000	-14'500	-45'254.00
		Solde	-887'905	-923'410	-821'361.10
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT				
	Compte de résultat	Charges			
		625'475		640'060	601'040.85
		Produits	10'000	-9'500	-31'447.10
		Solde	-615'475	-630'560	-569'593.75
620.312.00	Abonnement à l'éclairage public	70'000	-	70'000	66'701.40
620.314.00	Entr. routes, trottoirs, chemins, places de parc	100'000	-	100'000	96'076.70
620.314.01	① Entretien hivernal des routes	80'000	-	50'000	71'414.50
620.314.02	① Achat et entretien des signalisations	27'000	-	20'000	26'739.10
620.314.03	Entretien de l'éclairage public	23'000	-	23'000	31'339.95
620.314.04	Entretien et achat de plaquettes de rue	750	-	750	526.55
620.314.06	Entretien des canalisations de routes	10'000	-	10'000	5'165.65
620.390.00	Imputation des intérêts passifs	85'050	-	88'110	79'881.00
620.390.05	Imputation des amortissements	229'675	-	278'200	223'196.00
620.435.00	Facturation à des tiers	-	10'000	-9'500	-31'447.10
622	SERVICES EDILITAIRES				
	Compte de résultat	Charges			
		277'430		297'850	265'574.25
		Produits	5'000	-5'000	-13'806.90
		Solde	-272'430	-292'850	-251'767.35
622.300.00	Jetons et frais de la commission de l'édilité	700	-	700	660.00
622.311.00	Achat outillage et matériel	15'500	-	15'500	25'942.40
622.311.01	Achat vêtements	6'000	-	6'000	4'508.60
622.312.00	Achat carburant	28'000	-	28'000	23'650.20
622.315.00	Entretien et réparation des véhicules	55'000	-	55'000	65'535.40
622.318.00	Frais de fonctionnement	500	-	500	834.45
622.318.01	Assurances des véhicules	12'000	-	12'000	15'023.50
622.318.02	Frais de téléphone	3'000	-	3'000	3'382.15
622.319.00	Impôts des véhicules	10'000	-	9'750	10'012.95
622.390.00	Imputation des intérêts passifs	14'655	-	8'890	10'437.00
622.390.05	Imputation des amortissements	131'775	-	157'205	105'525.00
622.390.13	Imputation des frais de formation	300	-	1'305	62.60
622.435.00	Facturation à des tiers	-	5'000	-5'000	-13'806.90

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

64	CHEMINS DE FER FEDERAUX				
	Compte de résultat	Charges	53'130	51'790	-
		Produits	-	-	-
		Solde	-53'130	-51'790	-
64.351.00	① Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire		53'130	-	51'790
					-
65	TRAFIC REGIONAL				
	Compte de résultat	Charges	1'421'025	1'446'600	1'416'640.55
		Produits		201'860	-196'610
		Solde	-1'219'165	-1'249'990	-1'220'811.30
65.316.00	Rétrocession P+R Corbaroche (à l'Agglo)		12'000	-	7'700
65.316.01	Rickshaws - location véhicules		18'500	-	18'000
65.318.00	Frais de fonctionnement plan de mobilité		15'000	-	14'750
65.318.01	① Couverture déficit VLS		-	-	7'810
65.318.02	Rickshaws - participation aux salaires		55'000	-	45'000
65.352.00	① Participation à l'Agglo - Mobilité		511'920	-	547'235
65.365.00	① Participation au trafic régional		647'790	-	649'490
65.365.02	Achat cartes journalières CFF & frais maintenance informatique		125'815	-	123'315
65.390.50	Imputation interne sur attribution réserve		35'000	-	33'300
65.427.00	Recettes P+R Corbaroche		-	28'000	-22'000
65.435.00	Vente de vignettes parking		-	19'000	-19'000
65.436.00	Vente de cartes journalières CFF		-	125'860	-125'860
65.436.01	Rickshaws - sponsoring et dons		-	14'000	-15'000
65.490.50	Imputation interne sur prélèvement réserve		-	15'000	-14'750
					-11'952.25
7	PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.				
	Compte de résultat	Charges	3'212'520	3'274'136	3'231'866.43
		Produits		2'912'205	-2'945'110
		Solde	-300'315	-329'026	-212'265.25
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	Compte de résultat	Charges	555'000	558'000	557'742.05
		Produits		555'000	-558'000
		Solde	-	-	-
70.300.00	Jetons et frais de la commission des eaux		960	-	540
70.310.00	Imprimés et matériel		500	-	500
70.311.00	Achat et entretien de compteurs d'eau		25'000	-	28'000
70.312.00	Achat d'eau		26'000	-	26'000
70.312.01	Frais d'électricité		40'000	-	40'000
70.312.02	Achat carburant pour véhicule		600	-	800
70.314.00	① Entretien et réfection du réseau		60'000	-	55'000
70.315.00	Entretien et réparation du véhicule		900	-	900
70.316.00	Part. frais d'ordinateur		500	-	500
70.318.01	Frais de téléphone		1'500	-	1'500
70.318.02	Assurances du véhicule		800	-	720
70.318.04	Frais de port		500	-	500
70.318.05	Frais de poursuites		100	-	100
70.318.06	Assurance des bâtiments		2'400	-	2'400
70.319.00	Impôts du véhicule		430	-	430
70.352.00	Contribution au consortium des eaux du grand Fribourg		15'000	-	15'000
70.380.00	① Attribution fonds de réserve du service des eaux		82'155	-	103'140
					106'196.05

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

70.390.00	Imputation des intérêts passifs	48'355	-	32'775	49'980.00
70.390.05	Imputation des amortissements	79'035	-	79'035	49'475.00
70.390.10	Imputation des salaires	144'370	-	143'460	155'340.00
70.390.11	Imputation des charges sociales	25'300	-	26'385	31'200.00
70.390.13	Imputation des frais de formation	595	-	315	125.00
70.434.00	Location des compteurs	-	50'000	-48'000	-48'217.70
70.435.00	Vente d'eau	-	505'000	-510'000	-508'415.35
70.490.20	Imputation des indemnités	-	-	-	-1'109.00

71
PROTECTION DES EAUX

Compte de résultat		Charges	1'544'865	1'575'325	1'613'628.78
		Produits	1'544'865	-1'575'325	-1'613'628.78
		Solde	-	-	-
71.300.00	Jetons et frais de la commission de l'épuration	960	-	540	360.00
71.310.00	Imprimés et matériel	900	-	800	899.00
71.312.00	Electricité STAP (messidor, centre, falaises)	1'000	-	1'000	749.30
71.312.01	Achat carburant pour véhicule	600	-	800	428.45
71.314.00	Entretien et réfection des canalisations	50'000	-	50'000	55'122.00
71.315.00	Entretien et réparation du véhicule	900	-	900	956.50
71.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
71.318.00	Assurances du véhicule	800	-	720	1'358.55
71.318.04	Frais de port	1'000	-	1'000	1'434.85
71.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
71.318.06	Assurance des bâtiments	50	-	50	41.95
71.319.00	Impôts du véhicule	430	-	400	425.50
71.352.00	① Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)	430'790	-	426'100	183'064.26
71.352.01	① Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)	288'760	-	249'680	397'171.19
71.352.10	① Part. aux frais d'exploitation de STEP (zone Anc.Papeterie)	-	-	102'850	44'186.23
71.352.11	① Part. aux frais financiers de STEP (zone Anc. Papeterie)	-	-	60'265	95'865.21
71.365.00	Subside ordinaire à la société de pêche	300	-	300	300.00
71.380.00	① Attribution fonds de réserve protection des eaux	519'880	-	427'365	592'928.79
71.390.00	Imputation des intérêts passifs	27'180	-	30'860	18'538.00
71.390.05	Imputation des amortissements	50'450	-	50'935	32'634.00
71.390.10	Imputation des salaires	144'370	-	143'460	155'340.00
71.390.11	Imputation des charges sociales	25'300	-	26'385	31'200.00
71.390.13	Imputation des frais de formation	595	-	315	125.00
71.434.00	Taxe d'exploitation (privés)	-	656'500	-663'000	-658'799.00
71.434.01	Taxe d'exploitation (zone ancienne papeterie)	-	43'470	-38'670	-44'379.28
71.434.10	Taxe de base (privés)	-	777'000	-777'000	-777'087.85
71.434.11	Taxe de base (zone Ancienne Papeterie)	-	67'895	-36'390	-36'389.55
71.434.12	Remb. frais financ.STEP (zone Ancienne Papeterie)	-	-	-60'265	-95'864.10
71.490.20	Imputation des indemnités	-	-	-	-1'109.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

72		ORDURES MENAGERES			
Compte de résultat		Charges	838'095	822'885	838'838.75
		Produits	755'200	-750'000	-759'855.50
		Solde	-82'895	-72'885	-78'983.25
72.306.00	Frais de fonctionnement / gestion	1'000	-	1'000	81.00
72.310.00	① Imprimés et matériel	3'000	-	8'000	5'834.00
72.311.00	Achat et nettoyage des containers	15'000	-	15'000	11'656.50
72.312.00	Frais d'électricité	1'000	-	1'000	1'519.55
72.312.01	Eau	500	-	500	87.95
72.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
72.318.00	① Frais de transport d'ordures	344'000	-	320'000	286'510.80
72.318.01	Frais d'incinération et de décharge	246'000	-	246'000	291'398.75
72.318.02	Entretien des déchetteries	1'000	-	1'000	5'983.45
72.318.04	Frais de port	500	-	500	448.95
72.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
72.318.06	Assurance des bâtiments	40	-	40	39.25
72.390.00	Imputation des intérêts passifs	2'150	-	3'940	2'663.00
72.390.05	Imputation des amortissements	15'705	-	15'705	21'000.15
72.390.10	Imputation des salaires	173'800	-	170'000	173'600.00
72.390.11	Imputation des charges sociales	30'250	-	39'000	36'835.00
72.390.13	Imputation des frais de formation	3'550	-	600	680.40
72.434.00	Taxe de base enlèvement ordures	-	390'000	-390'000	-395'996.30
72.434.01	Taxe au sac à ordures (Sacco)	-	280'000	-274'000	-290'172.55
72.434.02	Taxe pour déchets organiques	-	80'000	-80'000	-63'087.85
72.434.04	Taxe d'élimination déchets divers	-	-	-	-152.80
72.434.05	Taxe pour élimination papiers/cartons des commerçants	-	3'000	-4'000	-2'197.80
72.435.01	Facturation à des tiers (déchets encombrants)	-	2'000	-2'000	-2'196.20
72.437.00	Amendes sacs poubelles	-	200	-	-250.00
72.490.20	Imputation des indemnités	-	-	-	-5'802.00
74		CERCLE D'INHUMATION			
Compte de résultat		Charges	60'535	81'901	76'931.85
		Produits	32'140	-36'785	-42'633.85
		Solde	-28'395	-45'116	-34'298.00
740		CIMETIERE			
Compte de résultat		Charges	28'395	45'116	34'298.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-28'395	-45'116	-34'298.00
740.300.00	Jetons et frais de la commission du cimetière	250	-	250	120.00
740.315.00	Frais de fonctionnement de la chapelle mortuaire	8'000	-	8'000	8'095.00
740.352.00	Participation communale au Cercle d'inhumation	5'485	-	20'196	11'066.50
740.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'080	-	7'090	5'434.00
740.390.05	Imputation des amortissements	9'580	-	9'580	9'582.50
741		CERCLE D'INHUMATION			
Compte de résultat		Charges	32'140	36'785	42'633.85
		Produits	32'140	-36'785	-42'633.85
		Solde	-	-	-
741.301.00	Honoraires et débours	3'500	-	3'500	3'500.00
741.312.00	Achat d'eau	3'000	-	3'000	2'841.05
741.314.00	Frais de fossage et d'entretien	10'000	-	10'000	20'374.55
741.318.00	Assurances diverses	355	-	355	356.25

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2017****2016****2015****Charges Produits**

741.318.01	Enlèvement des ordures	5'000	-	5'000	5'013.75
741.318.02	Frais bancaires	200	-	150	219.25
741.390.00	Imputation des intérêts passifs	3'980	-	8'675	4'224.00
741.390.05	Imputation des amortissements	6'105	-	6'105	6'105.00
741.420.00	Intérêts bancaires	-	-	-30	-11.12
741.427.00	Emoluments de fossoyages	-	8'000	-4'000	-11'400.00
741.427.01	Emoluments de placement d'urnes	-	8'000	-8'000	-7'150.00
741.427.02	Emoluments de concessionnaires et taxes d'entrées	-	5'000	-1'000	-6'800.00
741.427.03	Emoluments pour enlèvement de monuments	-	3'000	-500	-3'300.00
741.427.04	Emoluments pour plaquettes et inscr.jardin souvenirs	-	2'500	-2'500	-2'600.00
741.452.00	Participation des communes membres	-	5'640	-20'755	-11'372.73

75 CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS

Compte de résultat		Charges	38'170	31'225	24'734.25
		Produits	-	-	-
		Solde	-38'170	-31'225	-24'734.25
75.314.00	Entretien des ruisseaux et rivières	3'500	-	3'500	3'144.25
75.390.00	Imputation des intérêts passifs	8'850	-	15'505	9'370.00
75.390.05	Imputation des amortissements	25'820	-	12'220	12'220.00

78 PROTECTION NATURE

Compte de résultat		Charges	3'000	3'000	3'000.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-3'000	-3'000	-3'000.00
78.318.00	Etablissement bilan CO ²	3'000	-	3'000	3'000.00

79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Compte de résultat		Charges	172'855	201'800	116'990.75
		Produits	25'000	-25'000	-45'741.00
		Solde	-147'855	-176'800	-71'249.75
79.300.00	Jetons et frais commission d'aménag. terr. et énergie	2'100	-	2'520	663.00
79.318.00	① Frais de bornage et de cadastre	7'720	-	9'220	25'231.35
79.318.01	Plan d'aménagement local	48'000	-	48'000	-
79.318.03	Avances pour permis de construire/émoluments divers	3'000	-	3'000	18'710.10
79.318.04	① Concept de stationnement et modération de trafic	-	-	4'500	-247.50
79.318.05	① SIT communal	23'100	-	6'900	6'521.40
79.351.00	Part. au plan de gestion de la petite Sarine (2012-2023)	6'500	-	6'500	6'500.00
79.352.00	① Participation à l'Agglo - Aménagement régional	41'960	-	47'620	25'462.50
79.365.00	Part. au plan de gestion du lac de Pérolles	5'050	-	5'050	5'049.00
79.390.00	Imputation des intérêts passifs	4'175	-	7'170	3'856.00
79.390.05	Imputation des amortissements	30'000	-	54'300	24'300.00
79.390.13	Imputation des frais de formation	1'250	-	7'020	944.90
79.431.00	Emoluments pour approbation de plans	-	25'000	-25'000	-45'741.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

8	ECONOMIE				
	Compte de résultat	Charges	145'005	180'765	126'883.55
		Produits	96'790	-	-185.00
		Solde	-48'215	-180'765	-126'698.55
80	AGRICULTURE				
	Compte de résultat	Charges	100	100	100.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-100	-100	-100.00
80.319.00	Contribution à la SECADA		100	-	100
81	FORETS				
	Compte de résultat	Charges	-	40'000	-
		Produits	96'790	-	-
		Solde	96'790	-40'000	-
81.314.00	Entretiens des forêts communales		-	-	40'000
81.352.00	① Participation à Forêts-Sarine		-	-	-
81.452.00	① Forêts-Sarine, dissolution fortune, attribution		-	96'790	-
83	TOURISME				
	Compte de résultat	Charges	117'595	119'405	114'233.00
		Produits	-	-	-185.00
		Solde	-117'595	-119'405	-114'048.00
83.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion touristique		60'920	-	60'710
83.365.00	Subsides à la SDME		7'500	-	7'500
83.365.01	Subsides au tourisme		24'250	-	24'285
83.365.02	Promotion touristique locale		3'000	-	2'000
83.390.00	Imputation des intérêts passifs		7'525	-	10'510
83.390.05	Imputation des amortissements		14'400	-	14'400
83.435.00	Ventes ouvrages (livres) sur Marly		-	-	-185.00
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
	Compte de résultat	Charges	27'310	21'260	12'550.55
		Produits	-	-	-
		Solde	-27'310	-21'260	-12'550.55
84.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion économique		27'310	-	21'260

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

9	FINANCES ET IMPOTS				
	Compte de résultat	Charges	4'539'275	3'289'910	3'662'051.51
		Produits	32'261'065	-29'522'595	-29'510'253.80
		Solde	27'721'790	26'232'685	25'848'202.29
90	IMPOTS				
	Compte de résultat	Charges	496'045	435'900	576'495.27
		Produits	27'338'855	-26'470'040	-27'102'697.30
		Solde	26'842'810	26'034'140	26'526'202.03
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites		50'000	-	45'000
90.318.01	① Part aux frais perception impôt sur véhicules		11'045	-	10'900
90.319.00	Pertes sur débiteurs impôts		340'000	-	300'000
90.319.10	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt étrangers		20'000	-	10'000
90.329.00	Escomptes accordés sur impôts		75'000	-	70'000
90.400.00	① Impôt sur le revenu (personnes physiques)		-	17'142'000	-16'796'000
90.400.01	① Impôt sur la fortune (personnes physiques)		-	2'016'000	-1'835'000
90.400.02	Impôt à la source		-	620'000	-600'000
90.400.03	Impôt sur les prestations en capital		-	450'000	-450'000
90.401.00	① Impôt sur le bénéfice (personnes morales)		-	1'573'000	-1'403'000
90.401.01	① Impôt sur le capital (personnes morales)		-	454'000	-411'000
90.402.00	Contribution immobilière		-	3'300'000	-3'250'000
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		-	450'000	-410'000
90.404.00	Impôt sur les mutations		-	650'000	-650'000
90.405.00	Impôt sur les donations et les successions		-	50'000	-50'000
90.406.00	① Impôt sur les chiens		-	23'000	-15'000
90.406.02	Impôt sur les appareils et les distributeurs		-	5'700	-5'700
90.436.00	Remboursement des frais de rappels et de poursuites		-	15'000	-15'000
90.436.01	Intérêts de retard		-	120'000	-115'000
90.436.02	Produits extraordinaires (remboursements divers)		-	10'000	-10'000
90.441.00	① Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		-	460'155	-454'340
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
	Compte de résultat	Charges	-	-	-
		Produits	637'980	-542'820	-388'918.00
		Solde	637'980	542'820	388'918.00
930	① PEREQUATION FINANCIERE				
	Compte de résultat	Charges	-	-	-
		Produits	637'980	-542'820	-388'918.00
		Solde	637'980	542'820	388'918.00
930.362.00	① Contribution à la péréquation des ressources		-	-	-
930.462.00	① Attribution de la péréquation des ressources		-	277'520	-192'280
930.462.01	① Attribution de la péréquation des besoins		-	360'460	-350'540

Compte de fonctionnement

Budget

Budget

Comptes

2017

2016

2015

Charges Produits

		Charges	Produits	Budget 2016	Comptes 2015
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES				
	Compte de résultat	Charges		2'804'215	2'326'265.84
		Produits	4'234'230	-2'461'685	-1'977'048.95
		Solde	1'442'750	-342'530	-349'216.89
940	INTERETS PASSIFS ET AMORTISSEMENTS				
	Compte de résultat	Charges		2'458'980	1'983'318.79
		Produits	2'371'530	-2'345'685	-1'871'058.30
		Solde	-103'820	-113'295	-112'260.49
940.318.00	Frais bancaires	2'500	-	2'300	2'830.88
940.318.01	Taxes CCP	20'000	-	20'000	20'246.57
940.321.00	Intérêts des dettes en comptes-courants	15'000	-	10'000	21'074.04
940.321.01	① Intérêts des dettes à moyen et long terme	694'780	-	889'130	594'729.00
940.330.00	① Amortissements obligatoires	1'743'070	-	1'537'550	1'344'438.30
940.490.00	Imputation des intérêts passifs	-	648'460	-828'140	-546'620.00
940.490.05	Imputation des amortissements	-	1'723'070	-1'517'545	-1'324'438.30
941	INTERETS ACTIFS				
	Compte de résultat	Charges		5'000	2'181.50
		Produits	15'000	-25'000	-14'949.25
		Solde	13'000	20'000	12'767.75
941.380.01	Attribution des intérêts actifs aux diverses réserves	2'000	-	5'000	2'181.50
941.420.00	Intérêts des capitaux	-	15'000	-25'000	-14'949.25
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER				
	Compte de résultat	Charges		-	-
		Produits	1'847'700	-91'000	-91'041.40
		Solde	1'847'700	91'000	91'041.40
942.423.00	① Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie	-	1'847'700	-91'000	-91'041.40
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
	Compte de résultat	Charges		340'235	340'765.55
		Produits	-	-	-
		Solde	-314'130	-340'235	-340'765.55
943.300.00	Jetons et frais de commission des bâtiments	2'500	-	2'500	1'860.00
943.312.00	Electricité des bâtiments communaux	20'000	-	19'000	15'046.15
943.312.01	Chauffage des bâtiments communaux	36'000	-	36'000	28'113.50
943.312.02	Eau des bâtiments communaux	38'000	-	38'000	36'904.05
943.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	5'000	-	5'000	7'035.80
943.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	40'000	-	40'000	79'185.60
943.314.02	Surveillance des bâtiments communaux	12'000	-	12'000	11'221.00
943.314.03	Entretien bâtiments communaux suite de vandalismes	10'000	-	10'000	2'535.65
943.318.00	Assurances des bâtiments communaux	18'000	-	18'000	16'482.80
943.390.00	Imputation des intérêts passifs	40'930	-	53'385	42'626.00
943.390.05	Imputation des amortissements	91'580	-	105'125	99'755.00
943.390.13	Imputation des frais de formation	120	-	1'225	-

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2017
2016
2015
Charges Produits

99		POSTE NON-VENTILABLE			
Compte de résultat		Charges	1'251'750	49'795	759'290.40
		Produits		50'000	-41'589.55
		Solde	-1'201'750	-1'745	-717'700.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires	-	-	-	717'942.95
99.352.01	① Participation à l'Agglo - Finances	1'750	-	1'745	-242.10
99.382.00	① Attributions à réserves	1'200'000	-	-	-
99.382.01	Attributions à réserve plan de mobilité	35'000	-	33'300	29'637.30
99.390.50	Imputation interne prélèvement réserve plan de mobilité	15'000	-	14'750	11'952.25
99.482.01	Prélèvement sur réserve plan mobilité	-	15'000	-14'750	-11'952.25
99.490.50	Imputation interne attribution réserve plan mobilité	-	35'000	-33'300	-29'637.30

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2017	2016	2015
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
3	Charges	42'424'485	40'285'726	39'849'615
30	Charges de personnel	9'756'285	9'627'930	9'278'933
300	Autorités et commissions	265'750	265'390	238'631
301	Personnel administratif et d'exploitation	7'338'895	7'187'900	6'799'086
302	Personnel enseignant	-	-	-
303	Assurances sociales	1'062'270	1'076'880	1'006'530
304	Caisses de pensions et de prévoyance	784'085	804'360	989'010
305	Assurance-maladie et accidents	161'675	155'665	162'799
306	Prestations en nature	4'800	6'000	3'249
307	Prestations complémentaires prévoyance	-	-	-
308	Personnel temporaire	-	-	-
309	Autres charges de personnel	138'810	131'735	79'627
31	Biens, services et marchandises	3'995'500	3'868'185	3'983'908
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	261'140	252'440	298'553
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	164'400	157'000	165'871
312	Eau, énergie, combustibles	542'400	542'300	581'003
313	Autres fournitures et marchandises	204'900	215'300	207'601
314	Entretien des immeubles et des routes	671'250	647'750	658'592
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	129'600	128'700	146'233
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	314'700	299'800	255'438
317	Dédommagements	46'100	44'000	24'596
318	Prestations de services et primes d'assurances	1'263'690	1'235'205	1'167'265
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	397'320	345'690	478'756
32	Intérêts passifs	784'780	969'130	692'189
321	Intérêts des dettes à court terme	15'000	10'000	21'074
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	694'780	889'130	594'729
329	Escomptes et rabais	75'000	70'000	76'386
33	Amortissements	1'743'070	1'537'550	2'062'381
330	Amortissements financiers obligatoires	1'743'070	1'537'550	1'344'438
332	Amortissements comptables	-	-	717'943
34	Contributions sans affectations	-	-	-
341	Contributions à des communes	-	-	-
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	14'780'610	14'668'026	14'565'688
351	Canton	8'053'375	7'942'935	8'832'856
352	Autres communes, consortium et associations de communes	6'727'235	6'725'091	5'732'832
36	Subventions accordées	5'417'295	4'885'415	4'849'382
362	Communes et paroisses	-	-	-
363	Propres établissements	142'940	137'785	127'418
364	Sociétés d'économie mixte	4'000	4'000	4'500
365	Institutions privées	1'636'305	1'638'230	1'621'636
366	Aides individuelles	3'634'050	3'105'400	3'095'828
37	Subventions redistribuées	-	-	-
38	Attributions aux réserves	1'874'835	568'805	730'944
380	Réserves obligatoires	639'835	535'505	701'306
382	Autres réserves	1'235'000	33'300	29'637
39	Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190
390	Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190

Charges et produits par natures

Ecart B 2017 - B 2016

Ecart B 2017 - C 2015

francs

%

francs

%

		Ecart B 2017 - B 2016		Ecart B 2017 - C 2015	
		francs	%	francs	%
3	Charges	2'138'759	5.3%	2'574'870	6.5%
		-		-	
30	Charges de personnel	128'355	1.3%	477'352	5.1%
300	Autorités et commissions	360	0.1%	27'119	11.4%
301	Personnel administratif et d'exploitation	150'995	2.1%	539'809	7.9%
302	Personnel enseignant	-		-	
303	Assurances sociales	-14'610	-1.4%	55'740	5.5%
304	Caisses de pensions et de prévoyance	-20'275	-2.5%	-204'925	-20.7%
305	Assurance-maladie et accidents	6'010	3.9%	-1'124	-0.7%
306	Prestations en nature	-1'200	-20.0%	1'551	47.7%
307	Prestations complémentaires prévoyance	-		-	
308	Personnel temporaire	-		-	
309	Autres charges de personnel	7'075	5.4%	59'183	74.3%
31	Biens, services et marchandises	127'315	3.3%	11'592	0.3%
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	8'700	3.4%	-37'413	-12.5%
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	7'400	4.7%	-1'471	-0.9%
312	Eau, énergie, combustibles	100	0.0%	-38'603	-6.6%
313	Autres fournitures et marchandises	-10'400	-4.8%	-2'701	-1.3%
314	Entretien des immeubles et des routes	23'500	3.6%	12'658	1.9%
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	900	0.7%	-16'633	-11.4%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	14'900	5.0%	59'262	23.2%
317	Dédommagements	2'100	4.8%	21'504	87.4%
318	Prestations de services et primes d'assurances	28'485	2.3%	96'425	8.3%
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	51'630	14.9%	-81'436	-17.0%
32	Intérêts passifs	-184'350	-19.0%	92'591	13.4%
321.00	Intérêts des dettes à court terme	5'000	50.0%	-6'074	-28.8%
321.01	Intérêts des dettes à moyen et long terme	-194'350	-21.9%	100'051	16.8%
329	Escomptes et rabais	5'000	7.1%	-1'386	-1.8%
33	Amortissements	205'520	13.4%	-319'311	-15.5%
330	Amortissements financiers obligatoires	205'520	13.4%	398'632	29.7%
332	Amortissements comptables	-		-717'943	-100.0%
34	Contributions sans affectations	-		-	
341	Contributions à des communes	-		-	
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	112'584	0.8%	214'922	1.5%
351	Canton	110'440	1.4%	-779'481	-8.8%
352	Autres communes, consortium et associations de communes	2'144	0.0%	994'403	17.3%
36	Subventions accordées	531'880	10.9%	567'913	11.7%
362	Communes et paroisses	-		-	
363	Propres établissements	5'155	3.7%	15'522	12.2%
364	Sociétés d'économie mixte	-	0.0%	-500	-11.1%
365	Institutions privées	-1'925	-0.1%	14'669	0.9%
366	Aides individuelles	528'650	17.0%	538'222	17.4%
37	Subventions redistribuées	-		-	
38	Attributions aux réserves	1'306'030	229.6%	1'143'891	156.5%
380	Réserves obligatoires	104'330	19.5%	-61'471	-8.8%
382	Autres réserves	1'201'700	3608.7%	1'205'363	4067.0%
39	Imputations internes	-88'575	-2.1%	385'920	10.5%
390	Imputations internes	-88'575	-2.1%	385'920	10.5%

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2017	2016	2015
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
4	Produits	42'103'615	39'382'275	39'872'317
40	Impôts	26'733'700	25'875'700	26'497'434
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	20'228'000	19'681'000	19'718'525
400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques	17'142'000	16'796'000	16'491'544
400.01	Impôt sur la fortune des personnes physiques	2'016'000	1'835'000	2'098'648
400.02	Impôt à la source	620'000	600'000	643'871
400.03	Impôt sur les prestations en capital	450'000	450'000	484'462
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	2'027'000	1'814'000	2'721'823
401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	1'573'000	1'403'000	2'223'617
401.01	Impôt sur le capital des personnes morales	454'000	411'000	498'206
402	Contribution immobilière	3'300'000	3'250'000	3'203'497
402.00	Contribution immobilière	3'300'000	3'250'000	3'203'497
403	Impôts sur les gains en capital	450'000	410'000	249'487
404	Impôts sur les mutations immobilières	650'000	650'000	546'883
405	Impôts sur les successions et donations	50'000	50'000	37'602
406	Autres impôts	28'700	20'700	19'618
42	Revenus de biens	2'073'200	320'080	350'091
420	Banques	15'000	25'080	14'960
422	Capitaux du patrimoine financier	-	-	-
423	Immeubles du patrimoine financier	2'003'700	257'000	269'069
424	Gains comptables	-	-	-
426	Participation du patrimoine administratif	-	-	-
427	Immeubles du patrimoine administratif	54'500	38'000	66'062
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	6'550'665	6'688'450	7'029'642
430	Contributions de remplacement	300'000	255'000	273'160
431	Émoluments administratifs	66'500	68'600	94'865
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	231'000	323'200	304'682
434	Taxes d'utilisation	2'867'865	2'901'325	2'959'941
435	Ventes et prestations de service	607'000	605'800	629'954
436	Remboursements de tiers	2'460'600	2'517'525	2'744'105
437	Amendes	12'200	12'000	18'850
439	Autres impôts	5'500	5'000	4'085
44	Part à des recettes sans affectation	460'155	454'340	441'185
440	Part à des recettes fédérales	-	-	-
441	Part à des recettes cantonales	460'155	454'340	441'185
444	Autres contributions cantonales	-	-	-
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	1'393'625	1'156'550	1'282'598
451	Canton	100'000	85'000	95'056
452	Communes	1'293'625	1'071'550	1'187'542
46	Subventions acquises	805'160	711'720	573'225
460	Confédération	29'500	25'500	19'433
461	Canton	132'680	138'400	136'683
462	Communes et associations de communes	637'980	542'820	388'918
469	Autres subventions, dons et legs	5'000	5'000	28'190
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
48	Prélèvement sur des réserves	15'000	14'750	11'952
480	Réserves obligatoires	-	-	-
482	Autres réserves	15'000	14'750	11'952
49	Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190
490	Imputations internes	4'072'110	4'160'685	3'686'190
Excédent (+) / Découvert (-) des exercices		-320'870	-903'451	22'702

Charges et produits par natures

Ecart B 2017 - B 2016

Ecart B 2017 - C 2015

francs % francs %

		Ecart B 2017 - B 2016		Ecart B 2017 - C 2015	
		francs	%	francs	%
4	Produits	2'721'340	6.9%	2'231'298	5.6%
40	Impôts	858'000	3.3%	236'266	0.9%
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	547'000	2.8%	509'475	2.6%
400.00	+ Impôt sur le revenu des personnes physiques	346'000	2.1%	650'456	3.9%
400.01	+ Impôt sur la fortune des personnes physiques	181'000	9.9%	-82'648	-3.9%
400.02	+ Impôt à la source	20'000	3.3%	-23'871	-3.7%
400.03	+ Impôt sur les prestations en capital	-	0.0%	-34'462	-7.1%
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	213'000	11.7%	-694'823	-25.5%
401.00	+ Impôt sur le bénéfice des personnes morales	170'000	12.1%	-650'617	-29.3%
401.01	+ Impôt sur le capital des personnes morales	43'000	10.5%	-44'206	-8.9%
402	Contribution immobilière	50'000	1.5%	96'503	3.0%
402.00	+ Contribution immobilière	50'000	1.5%	96'503	3.0%
403	Impôts sur les gains en capital	40'000	9.8%	200'513	80.4%
404	Impôts sur les mutations immobilières	-	0.0%	103'117	18.9%
405	Impôts sur les successions et donations	-	0.0%	12'398	33.0%
406	Autres impôts	8'000	38.6%	9'083	46.3%
42	Revenus de biens	1'753'120	547.7%	1'723'109	492.2%
420	Banques	-10'080	-40.2%	40	0.3%
422	Capitaux du patrimoine financier	-		-	
423	Immeubles du patrimoine financier	1'746'700	679.6%	1'734'631	644.7%
424	Gains comptables	-		-	
426	Participation du patrimoine administratif	-		-	
427	Immeubles du patrimoine administratif	16'500	43.4%	-11'562	-17.5%
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	-137'785	-2.1%	-478'977	-6.8%
430	Contributions de remplacement	45'000	17.6%	26'840	9.8%
431	Émoluments administratifs	-2'100	-3.1%	-28'365	-29.9%
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	-92'200	-28.5%	-73'682	-24.2%
434	Taxes d'utilisation	-33'460	-1.2%	-92'076	-3.1%
435	Ventes et prestations de service	1'200	0.2%	-22'954	-3.6%
436	Remboursements de tiers	-56'925	-2.3%	-283'505	-10.3%
437	Amendes	200	1.7%	-6'650	-35.3%
439	Autres impôts	500	10.0%	1'415	34.6%
44	Part à des recettes sans affectation	5'815	1.3%	18'970	4.3%
440	Part à des recettes fédérales	-		-	
441	Part à des recettes cantonales	5'815	1.3%	18'970	4.3%
444	Autres contributions cantonales	-		-	
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	237'075	20.5%	111'027	8.7%
451	Canton	15'000	17.6%	4'944	5.2%
452	Communes	222'075	20.7%	106'083	8.9%
46	Subventions acquises	93'440	13.1%	231'935	40.5%
460	Confédération	4'000	15.7%	10'067	51.8%
461	Canton	-5'720	-4.1%	-4'003	-2.9%
462	Communes et associations de communes	95'160	17.5%	249'062	64.0%
469	Autres subventions, dons et legs	-	0.0%	-23'190	-82.3%
47	Subventions à redistribuer	-		-	
48	Prélèvement sur des réserves	250	1.7%	3'048	25.5%
480	Réserves obligatoires	-		-	
482	Autres réserves	250	1.7%	3'048	25.5%
49	Imputations internes	-88'575	-2.1%	385'920	10.5%
490	Imputations internes	-88'575	-2.1%	385'920	10.5%
Variations excédent ou découvert des exercices		582'581		-343'572	

Compte des investissements	Budget 2017	Budget	Comptes
	Total	2016	2015
0 ADMINISTRATION			
Charges	124'115	246'630	56'477.05
Revenus	-	-	-
Investissements nets	124'115	246'630	56'477.05
1 ORDRE PUBLIC			
Charges	-	247'000	272'312.05
Revenus	-	11'700	-
Investissements nets	-	235'300	272'312.05
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Charges	1'816'270	8'341'800	7'142'803.35
Revenus	-	-	91'990.10
Investissements nets	1'816'270	8'341'800	7'050'813.25
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS			
Charges	90'000	190'000	20'208.85
Revenus	-	-	-
Investissements nets	90'000	190'000	20'208.85
4 SANTE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
5 AFFAIRES SOCIALES			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			
Charges	3'073'260	2'887'660	955'351.20
Revenus	45'000	51'520	340'249.30
Investissements nets	3'028'260	2'836'140	615'101.90
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.			
Charges	3'060'200	2'080'350	815'552.10
Revenus	576'600	278'850	327'781.95
Investissements nets	2'483'600	1'801'500	487'770.15
8 ECONOMIE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
9 FINANCES ET IMPOTS			
Compte de résultat			
Charges	98'440	63'200	70'899.40
Revenus	-	-	-
Investissements nets	98'440	63'200	70'899.40
TOTAUX			
Charges	8'262'285	14'056'640	9'333'604.00
Revenus	621'600	342'070	760'021.35
Investissements nets	7'640'685	13'714'570	8'573'582.65

Compte des investissements

Message n°
2016

Budget
2017

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION					
	Compte de résultat	Charges	80'000		44'115	
		Revenus		-		-
		Invest. net	80'000		44'115	
020	PERSONNEL COMMUNAL					
	Compte de résultat	Charges	80'000		44'115	
		Revenus		-		-
		Invest. net	80'000		44'115	
020.506.02	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	07/16 Déjà voté	80'000	-	36'280	-
020.506.03	Progr. informatique c/système information du territoire	Déjà voté	-	-	7'835	-
020.506.04	Remplacement central téléphonique / adm. communale	Terminé	-	-	-	-
1	ORDRE PUBLIC					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
14	POLICE DU FEU					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
14.506.10	Remplacement des appareils de protection respiratoire		-	-	-	-
14.661.00	Subventions (Ecab)		-	-	-	-
16	PROTECTION CIVILE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
16.503.01	Rénovation du poste de commandement	Terminé	-	-	-	-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Compte de résultat	Charges	338'000		1'478'270	
		Revenus		-		-
		Invest. net	338'000		1'478'270	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE					
	Compte de résultat	Charges	-		303'270	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		303'270	
21.506.00	Renouvellement mobilier scolaire	Déjà voté	-	-	45'070	-
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	Déjà voté	-	-	258'200	-

Budget total		Budget	Comptes	Compte des investissements	
2017		2016	2015		
Charges	Revenus				
				ADMINISTRATION	0
				Compte de résultat	
124'115		246'630	56'477.05		
	-	-	-		
124'115		246'630	56'477.05		
				PERSONNEL COMMUNAL	020
				Compte de résultat	
124'115		246'630	56'477.05		
	-	-	-		
124'115		246'630	56'477.05		
116'280	-	104'000	53'334	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	020.506.02
7'835	-	72'630	3'142.80	Progr. informatique c/système information du territoire	020.506.03
-	-	70'000	-	Remplacement central téléphonique / adm. communale	020.506.04
				ORDRE PUBLIC	1
				Compte de résultat	
-		247'000	272'312.05		
	-	-11'700	-		
-		258'700	272'312.05		
				POLICE DU FEU	14
				Compte de résultat	
-		47'000	-		
	-	-11'700	-		
-		58'700	-		
-	-	47'000	-	Remplacement des appareils de protection respiratoire	14.506.10
-	-	-11'700	-	Subventions (Ecab)	14.661.00
				PROTECTION CIVILE	16
				Compte de résultat	
-		200'000	272'312.05		
	-	-	-		
-		200'000	272'312.05		
-	-	200'000	272'312.05	Rénovation du poste de commandement	16.503.01
				ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2
				Compte de résultat	
1'816'270		8'341'800	7'142'803.35		
	-	-	-91'990.10		
1'816'270		8'341'800	7'234'793.45		
				CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	21
				Compte de résultat	
303'270		399'000	131'179.55		
	-	-	-		
303'270		399'000	131'179.55		
45'070	-	45'000	-	Renouvellement mobilier scolaire	21.506.00
258'200	-	354'000	131'179.55	Renouvellement du parc informatique scolaire	21.506.02

Compte des investissements

Message n°
2016

Budget
2017

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
294	BATIMENTS SCOLAIRES					
	Compte de résultat	Charges	338'000		1'175'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	338'000		1'175'000	
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	09/16	238'500	-	83'000	-
294.503.28	Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude	<i>Déjà voté</i>	-	-	13'000	-
294.503.31	Complexe scolaire Marly Grand-Pré	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.503.60	Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux	<i>Déjà voté</i>	-	-	1'041'000	-
294.503.61	Concours centre scolaire : Cité (déf. des besoins et cahiers charges)	<i>Déjà voté</i>	-	-	38'000	-
294.503.62	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)	10/16	56'000	-	-	-
294.506.09	Mise en conformité mobilier manifest. halle polyvalente : Epinettes 4	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.506.10	Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)	11/16	43'500	-	-	-
294.661.00	Subventions cantonales (DICS) - Chevalier 7		-	-	-	-
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Compte de résultat	Charges	45'000		45'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	45'000		45'000	
34	SPORTS					
	Compte de résultat	Charges	45'000		45'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	45'000		45'000	
34.503.06	Centre sportif : assainissement et modif. chauffage	<i>Déjà voté</i>	-	-	45'000	-
34.503.07	Réfection des façades du centre sportif / Chemin des Sources 17 B	12/16	45'000	-	-	-

Budget total 2017		Budget 2016	Comptes 2015	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				BATIMENTS SCOLAIRES	294
				Compte de résultat	
1'513'000		7'942'800	7'011'623.80		
	-	-	-91'990.10		
1'513'000		7'942'800	7'103'613.90		
321'500	-	292'800	230'797.20	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	294.503.19
13'000	-	81'000	97'653.75	Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude	294.503.28
-	-	6'422'000	6'582'600.00	Complexe scolaire Marly Grand-Pré	294.503.31
1'041'000	-	1'097'000	2'592.00	Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux	294.503.60
38'000	-	50'000	-	Concours centre scolaire : Cité (déf. des besoins et cahiers charges)	294.503.61
56'000	-	-	-	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)	294.503.62
-	-	-	97'980.85	Mise en conformité mobilier manifest. halle polyvalente : Epinettes 4	294.506.09
43'500	-	-	-	Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)	294.506.10
-	-	-	-91'990.10	Subventions cantonales (DICS) - Chevalier 7	294.661.00
				CULTURE, LOISIRS, SPORTS	3
				Compte de résultat	
90'000		190'000	20'208.85		
	-	-	-		
90'000		190'000	20'208.85		
				SPORTS	34
				Compte de résultat	
90'000		190'000	20'208.85		
	-	-	-		
90'000		190'000	20'208.85		
45'000	-	190'000	20'208.85	Centre sportif : assainissement et modif. chauffage	34.503.06
45'000	-	-	-	Réfection des façades du centre sportif / Chemin des Sources 17 B	34.503.07

Compte des investissements

Message n°
2016

Budget
2017

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS								
	Compte de résultat	Charges	899'000			2'174'260			
		Revenus			-				45'000
		Invest. net	899'000			2'129'260			
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL								
	Compte de résultat	Charges	899'000			2'174'260			
		Revenus			-				45'000
		Invest. net	899'000			2'129'260			
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT								
	Compte de résultat	Charges	639'000			2'174'260			
		Revenus			-				45'000
		Invest. net	639'000			2'129'260			
620.501.15	Modération de trafic	13/16	85'000		-	-			-
620.501.20	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	14/16	10'000		-	-			-
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes	<i>Déjà voté</i>	-		-	230'000			-
620.501.30	Parking d'échange Corbaroche	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
620.501.36	Aménagement routier : Route de la Gérine	<i>Déjà voté</i>	-		-	33'000			-
620.501.45	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	<i>Déjà voté</i>	-		-	129'800			-
620.501.47	Modération de trafic : Rte Préalpes- Rte Bourguillon	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
620.501.49	Création Place de village : réalisation	<i>Déjà voté</i>	-		-	278'410			-
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	<i>Déjà voté</i>	-		-	270'440			-
620.501.53	Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	15/16	10'000		-	-			-
620.501.66	Aménagement route : Impasse Violettes		-		-	119'610			-
620.501.68	Route du Centre : tapis, bordures et pavés	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
620.501.69	Chemin de la Follaz : réfection tapis de route	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
620.501.71	Aménagement stations vélos en libre service	Abandon	-		-	-			-
620.501.72	Eclairage public : assainissement	<i>Déjà voté</i>	-		-	463'000			-
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-		-	69'000			-
620.501.75	Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon		-		-	-			-
620.501.76	Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	<i>Déjà voté</i>	-		-	100'000			-
620.501.77	Aménagement d'un parking - Corbaroche / mandat d'étude et achat terrain	16/16	534'000		-	-			-
620.501.90	Réfections des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-		-	481'000			-
620.661.00	Subventions		-		-	-			45'000
620.661.01	Subventions Agglo (sur station vélos libre service)		-		-	-			-
620.661.02	Subventions sur révision cadastre		-		-	-			-
622	SERVICES EDILITAIRES								
	Compte de résultat	Charges	260'000			-			
		Revenus			-				-
		Invest. net	260'000			-			
622.506.10	Remplacement Jeep par Transporteur Multilift	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
622.506.11	Remplacement tracteur John Deere 955	<i>Terminé</i>	-		-	-			-
622.506.12	Remplacement du tracteur "John Deere 4400"	<i>Déjà voté</i>	-		-	-			-
622.506.13	Remplacement du véhicule "Pony"	17/16	260'000		-	-			-

Budget total 2017		Budget 2016	Comptes 2015
Charges	Revenus		
3'073'260		2'887'660	955'351.20
	45'000	-51'520	-340'249.30
3'028'260		2'939'180	1'295'600.50

3'073'260		2'887'660	955'351.20
	45'000	-51'520	-340'249.30
3'028'260		2'939'180	1'295'600.50

2'813'260		2'797'660	656'557.90
	45'000	-51'520	-340'249.30
2'768'260		2'849'180	996'807.20

85'000	-	177'000	236'175.95
10'000	-	760	579.40
230'000	-	314'000	60'987.60
-	-	44'000	-
33'000	-	44'480	2'244.30
129'800	-	130'000	-
-	-	-	11'396.10
278'410	-	278'410	-
270'440	-	270'400	-
10'000	-	6'000	-

119'610	-	119'610	-
-	-	46'000	-
-	-	17'000	42'994.00
-	-	78'000	-
463'000	-	220'000	150'611.40
69'000	-	68'000	100.00
-	-	250'000	-
100'000	-	100'000	-

534'000	-	-	-
481'000	-	634'000	151'469.15
-	45'000	-	-339'269.30
-	-	-39'000	-
-	-	-12'520	-980.00

260'000		90'000	298'793.30
	-	-	-
260'000		90'000	298'793.30

-	-	-	238'793.30
-	-	-	60'000.00
-	-	90'000	-
260'000	-	-	-

Compte des investissements

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS 6

Compte de résultat

ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL 62

Compte de résultat

ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT 620

Compte de résultat

				Modération de trafic	620.501.15
				Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	620.501.20
				Aménagement du carrefour des Rittes	620.501.21
				Parking d'échange Corbaroche	620.501.30
				Aménagement routier : Route de la Gérine	620.501.36
				Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	620.501.45
				Modération de trafic : Rte Préalpes- Rte Bourguillon	620.501.47
				Création Place de village : réalisation	620.501.49
				Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	620.501.52
				Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	620.501.53
				Aménagement route : Impasse Violettes	620.501.66
				Route du Centre : tapis, bordures et pavés	620.501.68
				Chemin de la Follaz : réfection tapis de route	620.501.69
				Aménagement stations vélos en libre service	620.501.71
				Eclairage public : assainissement	620.501.72
				Révision du cadastre de bruit des routes communales	620.501.73
				Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon	620.501.75
				Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	620.501.76
				Aménagement d'un parking - Corbaroche / mandat d'étude et achat terrain	620.501.77
				Réfections des routes communales	620.501.90
				Subventions	620.661.00
				Subventions Agglo (sur station vélos libre service)	620.661.01
				Subventions sur révision cadastre	620.661.02

SERVICES EDILITAIRES 622

Compte de résultat

				Remplacement Jeep par Transporteur Multilift	622.506.10
				Remplacement tracteur John Deere 955	622.506.11
				Remplacement du tracteur "John Deere 4400"	622.506.12
				Remplacement du véhicule "Pony"	622.506.13

Compte des investissements

Message n°
2016

Budget
2017

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
7	PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.								
	Compte de résultat	Charges	1'590'000			1'470'200			
		Revenus		406'600				170'000	
		Invest. net	1'183'400			1'300'200			
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU								
	Compte de résultat	Charges	210'000			161'400			
		Revenus		206'600				30'000	
		Invest. net	3'400			131'400			
70.501.40	Construction conduite racc. Consort. eaux Ville Fribourg	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
70.501.42	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-		100'000		-	
70.501.43	Remplacement conduite distr. eau : Rte de Corbaroche	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
70.501.44	Construction conduite eau : Route du Confin	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
70.501.45	Rempl. conduite distribution eau : Ch. Bois des Rittes	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
70.501.50	Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	<i>Déjà voté</i>	-	-		40'000		-	
70.501.51	Détournement conduite distribution eau : Rte de Fribourg 17	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
70.501.52	Remplacement anciennes conduites	18/16	100'000	-		-		-	
70.501.53	Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	19/16	90'000	-		-		-	
70.501.54	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	20/16	20'000	-		-		-	
70.509.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	<i>Déjà voté</i>	-	-		21'400		-	
70.610.00	Taxes de raccordement		-	200'000		-		-	
70.661.11	Subventions		-	6'600		-		30'000	
	Sur 70.501.40 Construction cond. racc. Consortium Ville		-	-		-		-	
	Sur 70.501.41 Rempl. conduite distr. eau : Rte Préalpes		-	-		-		-	
	Sur 70.501.42 Extension réseau distr. eau PED Moraty		-	-		-		30'000	
	Sur 70.501.43 Rempl. conduite eau Rte Corbaroche		-	-		-		-	
	Sur 70.501.44 Constr. conduite distr. eau Confin		-	-		-		-	
	Sur 70.501.54 Ext. réseau distr. eau - Route de Chésalles	20/16	-	6'600		-		-	
71	PROTECTION DES EAUX								
	Compte de résultat	Charges	1'380'000			689'800			
		Revenus		200'000				-	
		Invest. net	1'180'000			689'800			
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.29	Remplacement collecteur : Rte du Centre	21/16	1'300'000	-		579'000		-	
71.501.33	Réhabilitation regards contrôle EU (zone S2 Planafin)	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.36	Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	<i>Déjà voté</i>	-	-		20'800		-	
71.501.37	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.38	Réalisation des mesures urgentes limiter refoulement	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.40	Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.41	Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	<i>Terminé</i>	-	-		-		-	
71.501.42	Sécurisation déversoir d'orage (DO5) Corbassière	<i>Déjà voté</i>	-	-		90'000		-	
71.501.43	Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	22/16	10'000	-		-		-	
71.501.44	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	23/16	70'000	-		-		-	
71.610.00	Taxes de raccordement		-	200'000		-		-	

Budget total 2017		Budget 2016	Comptes 2015
Charges	Revenus		
3'060'200		2'080'350	815'552.10
	576'600	-278'850	-327'781.95
2'483'600		2'359'200	1'143'334.05
371'400		215'000	352'375.35
	236'600	-118'850	-265'846.50
134'800		333'850	618'221.85

Compte des investissements

PROTECTION / AMENAG. ENVIRONN. 7

Compte de résultat

APPROVISIONNEMENT EN EAU 70

Compte de résultat

-	-	-	146'602.40	Construction conduite racc. Consort. eaux Ville Fribourg	70.501.40
100'000	-	100'000	-	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	70.501.42
-	-	-	135'450.60	Remplacement conduite distr. eau : Rte de Corbaroche	70.501.43
-	-	-	32'137.25	Construction conduite eau : Route du Confin	70.501.44
-	-	-	32'385.10	Rempl. conduite distribution eau : Ch. Bois des Rittes	70.501.45
40'000	-	40'000	-	Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	70.501.50
-	-	45'000	-	Détournement conduite distribution eau : Rte de Fribourg 17	70.501.51
100'000	-	-	-	Remplacement anciennes conduites	70.501.52
90'000	-	-	-	Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	70.501.53
20'000	-	-	-	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	70.501.54
21'400	-	30'000	5'800.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	70.509.00
-	-	-	-		
-	200'000	-100'000	-64'846.55	Taxes de raccordement	70.610.00
-	36'600	-18'850	-200'999.95	Subventions	70.661.11
-	-	-	-150'969.10	Sur 70.501.40 Construction cond. racc. Consortium Ville	
-	-	-	-24'843.35	Sur 70.501.41 Rempl. conduite distr. eau : Rte Préalpes	
-	30'000	-14'850	-	Sur 70.501.42 Extension réseau distr. eau PED Moraty	
-	-	-	-19'761.70	Sur 70.501.43 Rempl. conduite eau Rte Corbaroche	
-	-	-4'000	-5'425.80	Sur 70.501.44 Constr. conduite distr. eau Confin	
-	6'600	-	-	Sur 70.501.54 Ext. réseau distr. eau - Route de Chésalles	

PROTECTION DES EAUX 71

Compte de résultat

2'069'800		802'350	224'548.70
	200'000	-100'000	-61'935.45
1'869'800		902'350	286'484.15

-	-	10'350	14'400.00	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	71.501.19
1'879'000	-	600'000	31'258.45	Remplacement collecteur : Rte du Centre	71.501.29
-	-	10'000	8'266.50	Réhabilitation regards contrôle EU (zone S2 Planafin)	71.501.33
20'800	-	21'000	29'196.50	Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	71.501.36
-	-	18'000	31'500.00	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est	71.501.37
-	-	-	109'927.25	Réalisation des mesures urgentes limiter refoulement	71.501.38
-	-	25'000	-	Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	71.501.40
-	-	28'000	-	Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	71.501.41
90'000	-	90'000	-	Sécurisation déversoir d'orage (DO5) Corbassière	71.501.42
10'000	-	-	-	Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	71.501.43
70'000	-	-	-	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	71.501.44
-	200'000	-100'000	-61'935.45	Taxes de raccordement	71.610.00

Compte des investissementsMessage n°
2016**Budget**
2017Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	CERCLE D'INHUMATION					
	Compte de résultat	Charges	-		319'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-319'000	
741	CERCLE D'INHUMATION					
	Compte de résultat	Charges	-		319'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-319'000	
741.503.10	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	Déjà voté	-	-	319'000	-
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS					
	Compte de résultat	Charges	-		150'000	
		Revenus		-		140'000
		Invest. net	-		10'000	
75.501.01	Aménagement Gérine, protection des crues	Terminé	-	-	-	-
75.501.02	Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	Déjà voté	-	-	150'000	-
75.661.00	:Subventions		-	-		140'000
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	Compte de résultat	Charges	-		150'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		150'000	
79.509.01	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	Déjà voté	-	-	150'000	-
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	61'500		36'940	
		Revenus		-		-
		Invest. net	61'500		36'940	
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF					
	Compte de résultat	Charges	61'500		36'940	
		Revenus		-		-
		Invest. net	61'500		36'940	
943.503.01	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	09/16	61'500	-	36'940	-

Budget total 2017		Budget 2016	Comptes 2015	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				CERCLE D'INHUMATION	74
				Compte de résultat	
319'000		320'000	-		
	-	-	-		
-319'000		-320'000	-		
				CERCLE D'INHUMATION	741
				Compte de résultat	
319'000		320'000	-		
	-	-	-		
-319'000		-320'000	-		
319'000	-	320'000	-	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	741.503.10
				CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	75
				Compte de résultat	
150'000		427'000	43'590.80		
	140'000	-60'000	-		
10'000		487'000	43'590.80		
-	-	-	15'937.40	Aménagement Gérine, protection des crues	75.501.01
150'000	-	427'000	27'653.40	Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	75.501.02
-	140'000	-60'000.00	-	Subventions	75.661.00
				AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	79
				Compte de résultat	
150'000		316'000	195'037.25		
	-	-	-		
150'000		316'000	195'037.25		
150'000	-	316'000	195'037.25	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	79.509.01
				FINANCES ET IMPOTS	9
				Compte de résultat	
98'440		63'200	70'899.40		
	-	-	-		
98'440		63'200	70'899.40		
				BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	942
				Compte de résultat	
-		-	-		
	-	-	-		
-		-	-		
				BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	943
				Compte de résultat	
98'440		63'200	70'899.40		
	-	-	-		
98'440		63'200	70'899.40		
98'440	-	63'200	70'899.40	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	943.503.01



Commune de Marly

**Séances du Conseil général des
7 et 14 décembre 2016**

BUDGET 2017

**Message 08-16 du Conseil communal au
Conseil général relatif au budget 2017**

—————
Commentaires sur les écarts budgétaires

Message 08-16 du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2017

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous soumet, en annexe, les budgets de fonctionnement et des investissements pour l'année 2017.

Budget de fonctionnement 2017

Total des produits	Fr.	42'103'615.-
Total des charges	Fr.	42'424'485.-
Excédent de charges (déficit)	Fr.	320'870.-

Budget des investissements 2017

Total des produits	Fr.	621'600.-
Total des charges	Fr.	8'262'285.-
Investissements nets	Fr.	7'640'685.-

1. Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2017 (*hors imputations internes*) affiche les résultats suivants :

	Comptes 2015	Budget 2016	Ecarts 2016-2017	Budget 2017
Total des produits	36'186'127	35'221'590	+ 2'809'915	38'031'505
Total des charges	36'163'425	36'125'041	+ 2'227'334	38'352'375
Excédent de charges (déficit)		- 903'451	+ 582'581	- 320'870
Excédent de produits (bénéfice)	+ 22'702			

Le budget de fonctionnement 2017 se solde avec un déficit de Fr. 320'870.-, résultat en amélioration de Fr. 582'581.- par rapport au budget 2016. Sans être équilibré, il présente un dépassement des produits par les charges de **0.84%** (2.56% au budget 2016). En regard des comptes de l'exercice 2015, une détérioration de Fr. 343'572.- est notée.

Hors imputations internes, nous constatons globalement une progression des charges de 6.2 % (+ Fr. 2'227'334.-) par rapport au budget de l'exercice précédent et également un accroissement des recettes de 8 % (+ Fr. 2'809'915.-).

Il faut toutefois relativiser le résultat probable affiché pour 2017. En effet, il faut prendre en considération que ce budget intègre une entrée exceptionnelle et unique à obtenir de la part de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg concernant le droit de

superficie octroyé par le Conseil général en séance du 20 novembre 2013 (cf. message 05-13 et procès-verbal de la séance y relatif) ainsi que l'attribution d'une grande partie de cette recette complémentaire en réserve pour le parc immobilier communal. Abstraction faite de ce produit additionnel envisagé dans les estimations 2017, l'excédent de charges s'élèverait à Fr. 894'470.- (2.5% de dépassement des produits par les charges) rejoignant ainsi le déficit de l'exercice budgétaire 2016.

● Analyse des rubriques par nature

A) Les charges du compte de fonctionnement

30 Charges de personnel Cette rubrique progresse de 128 kCHF en regard des prévisions de l'année 2016. Le poste 301 "Personnel administratif et d'exploitation" augmente de 2.1% pour atteindre 7'339 kCHF en 2017. Des améliorations sont toutefois notées sous les rubriques 303 "Assurances sociales" (- 15 kCHF) et 304 "Caisse de prévoyance" (- 20 kCHF).

31 Biens, services et marchandises Une péjoration totale de 127 kCHF en regard du budget 2016 est constatée (+ 11 kCHF par rapport à 2015). Cette augmentation des charges est détaillée comme suit :

➔ **313 Autres fournitures et marchandises (- 10 kCHF)**

Diminution dans le domaine de l'Enseignement et la formation (- 8 kCHF) et celui de la Culture, des sports et loisirs (- 4 kCHF).

➔ **314 Entretien des immeubles et routes (+ 24 kCHF)**

Une augmentation des dépenses est enregistrée par rapport au budget 2016 sous "Culture, loisirs et sports" (+ 22 kCHF) dont :

34.314.01 Entretien et réfection des installations sportives extérieures	+ 10 kCHF
351.314.00 Entretien et réparation du centre d'animation	+12 kCHF

➔ **316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation (+ 15 kCHF)**

➔ **318 Prestations de services et primes d'assurances (+ 29 kCHF)**

Baisse des frais de port relatifs aux votations et élections en 2017 (- 15 kCHF, chapitre 021)

Augmentation de 34 kCHF dans le chapitre de la "Protection et aménagement de l'environnement" :

79.318.05 SIT communal	+ 16 kCHF
72.318.00 Frais de transport d'ordures	+ 24 kCHF
Baisse des charges envisagées sous diverses autres rubriques	- 6 kCHF

➔ **319 Impôts, taxes, cotisations, pertes sur débiteurs (+ 52 kCHF)**

Augmentation des prévisions relatives aux pertes sur débiteurs en 2017 (+ 40 kCHF) ainsi que de la charge touchant le remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôts étrangers pour 10 kCHF.

32 Intérêts passifs Les intérêts passifs sont en diminution par rapport aux prévisions budgétaires de 2016 pour 184 kCHF. En comparaison aux comptes 2015, ces charges progressent à raison de 93 kCHF. Les taux d'intérêts favorables sur le marché permettent de conserver ces charges de la dette à un niveau acceptable.

33 Amortissements ➔ **330 Amortissements financiers obligatoires**
Cette charge de la dette est en augmentation par rapport aux prévisions budgétaires 2016 de 206 KCHF. Cette variation est notamment consécutive à des objets d'investissements qui seront terminés en 2016 et qui devront être – selon le principe habituel – amortis dès l'année 2017. Par rapport à l'exercice 2015, une augmentation de 399 kCHF est enregistrée.

➔ **332 Amortissements comptables**

Les amortissements supplémentaires réalisés en 2015 (718 kCHF) permettent notamment de réduire sensiblement le montant des amortissements à réaliser en 2017 (~130 kCHF).

35 Remboursements et participations à des collectivités publiques

Ces charges dites liées, qui concernent les remboursements et participations à des collectivités publiques, progressent globalement de 113 kCHF (+ 0.8%) par rapport au budget 2016 (+ 215 kCHF; 1.5% aux comptes 2015) :

351 Participations aux dépenses cantonales

Les participations aux dépenses cantonales augmentent à raison de 110 kCHF ou 1.4%. Cette variation trouve essentiellement son explication sous les chapitres :

Enseignement et formation	+ 43 kCHF
Affaires sociales	+ 46 kCHF
Transports et communications	+ 51 kCHF
Culture	- 15 kCHF
Santé	- 15 kCHF

352 Participations aux autres communes, consortiums et associations de communes

Ces dépenses ne présentent, en globalité, qu'un écart de 2 kCHF entre les budgets 2016 et 2017. Cette faible variation s'explique toutefois par certaines augmentations sous l'Enseignement et la formation (+ 169 kCHF) et les Affaires sociales : + 30 kCHF. Les autres dicastères affichent des améliorations par rapport au budget 2016 soit pour Santé : - 21 kCHF; Transports et communications : - 35 kCHF et Protection et aménagement environnement : - 140 kCHF.

36 Subventions accordées

L'augmentation totale de cette nature s'élève à 532 kCHF (+ 11%). A eux seuls, les "Frais d'aide sociale (bruts)", compte 58.366.03, représentent une progression des charges de 520 kCHF.

38 Attributions aux réserves

L'écart de ces charges entre les budgets annuels 2016 et 2017 (total de 1'306 kCHF) est expliqué par l'attribution d'un montant de 1'200 kCHF à une réserve. Cette réserve sera constituée à réception du montant unique dû par la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg en relation avec le droit de superficie octroyé par le Conseil général en séance du 20 novembre 2013, comme précisé en préambule.

B) Les produits du compte de fonctionnement

40 Impôts

Une progression des rentrées relatives aux impôts est prévue pour l'exercice 2017, ceci en regard du budget 2016, à raison de 858 kCHF ou + 3.3% au total. Nous noterons notamment des augmentations pour :

Impôt sur le revenu des personnes physiques	+2.1% /	+ 346 kCHF
Impôt sur la fortune des personnes physiques	+9.9% /	+ 181 kCHF
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	+12.1% /	+ 170 kCHF
Impôt sur le capital des personnes morales	+10.5% /	+ 43 kCHF
Contribution immobilière	+1.5% /	+ 50 kCHF
Impôt sur les gains en capital	+9.8% /	+ 40 kCHF

42 Revenus de biens

La rubrique 423 "Immeubles du patrimoine financier" affiche une recette supérieure, tant aux prévisions 2016 qu'aux comptes 2015, de 1'746 kCHF. Comme déjà mentionné en introduction, cela s'explique par la recette exceptionnelle et unique à recevoir de la part de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg concernant le droit de superficie.

43 Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes

Une baisse totale de ces recettes est envisagée au budget 2017, en regard à 2016, ceci à hauteur de 138 kCHF (-2.1%). Les principaux écarts se situent dans les rubriques suivantes :

➔ 430 Contributions de remplacement (+ 45 kCHF)

Cela concerne uniquement l'augmentation sur le poste "Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompier".

➔ 433 Ecolages et participations aux frais scolaires (- 92 kCHF)

Cette diminution est enregistrée essentiellement sous la rubrique concernant l'accueil extrascolaire (Enseignement et formation) pour 23 kCHF, ainsi que pour la participation aux soins dentaires (Santé) à hauteur de 66 kCHF.

➔ 434 Taxes d'utilisation (- 33 kCHF)

La péjoration de ces recettes concerne notamment le dicastère de la protection des eaux (71).

➔ 436 Remboursements de tiers (- 57 kCHF)

45 Remboursements et dédommagements de collectivités publiques

➔ 452 Communes (+222 kCHF)

Cette progression des recettes touche notamment la "Récupération d'aide sociale du Canton et des districts" (+ 150 kCHF) – qui est à mettre en relation avec la rubrique 366 "Aides individuelles" - et une recette exceptionnelle enregistrée dans le dicastère des forêts pour 97 kCHF.

46 Subventions acquises

Cette position varie positivement de 93 kCHF. Cette progression résulte principalement des recettes envisagées pour la péréquation financière :

- Attribution de la péréquation des ressources : en augmentation de 85 kCHF
- Attribution de la péréquation des besoins : en augmentation de 10 kCHF

2. Budget des investissements

Les investissements nets 2017 qui sont proposés s'élèvent à **Fr. 7'640'685.-** pour un **total des charges de Fr. 8'262'285.-** et des **produits attendus pour Fr. 621'600.-**.

Les nouveaux investissements, à savoir les messages 2017 qui sont soumis au vote, représentent un total de **charges de Fr. 3'013'500.-** et de **recettes pour Fr. 406'600.-**.

Les investissements nets déjà votés et en cours représentent, quant à eux, un total de Fr. 5'033'785.-.

3. Conclusion

Comme déjà relevé, la perte budgétaire 2017, de Fr. 320'870.-, est influencée par un produit extraordinaire et unique qui ne se représentera pas nécessairement lors des prochains exercices.

Certaines charges, notamment les amortissements obligatoires, ne cessent de progresser, ce qui n'est pas de bon augure à moyen terme. Les recettes fiscales ne pourront atténuer les augmentations des charges vu la stagnation des impôts ordinaires des personnes physiques relevée par les statistiques fiscales entre les années 2008 et 2014 (impôt sur le revenu PP : + 0.26% seulement).

Sur la base des éléments qui ont été présentés, le Conseil communal recommande au Conseil général d'approuver le budget annuel de l'exercice 2017 tel qu'il lui est soumis.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Commentaires sur les principaux écarts budgétaires

0. Administration

010 Conseil général (législatif)

- 010.300.01** Jetons et frais du Conseil général Ce chapitre progresse de Fr. 7'740.- sur les rubriques relatives aux frais et jetons de présence du Conseil général et de la commission financière (010.300.01/ 010.300.02 / 010.300.03). Le tarif de rémunération des jetons de présence aux séances a été réévalué à Fr. 60.-/séance pour les membres du Conseil général au lieu des Fr. 30.-/séance durant les années 2015 et 2016.
- 010.300.02** Jetons et frais du bureau du Conseil général Ainsi, tous les postes du budget 2017 relatifs à des commissions dans lesquelles des conseillers généraux sont représentés ont été ajustés en fonction de ces nouvelles bases.
- 010.300.03** Jetons et frais de la commission financière

020 Personnel communal

A. Effectif du personnel et dotation

Le Conseil communal poursuit sa politique de rigueur. Suite à l'introduction des retenues sociales supplémentaires en début d'année 2016, le Conseil communal, après concertation avec la Commission de gestion LPP, a réduit la voilure en termes de 2e pilier. Ceci a eu un impact sur le budget 2016, tant au niveau des cotisations que des retenues. Cette politique se poursuit en 2017 avec l'analyse des assurances en matière de couverture accident par exemple.

Par ailleurs, cette année encore, chaque poste devenu vacant a donné lieu à une analyse approfondie, afin d'étudier la nécessité du remplacement et l'éventuelle réorganisation que cela permettrait de réaliser. Les services appliquent cette rigueur.

1. Postes nouveaux ou à confirmer

100% Nouvelle fonction « d'aide-concierge » auprès du service technique, section bâtiments, dont les tâches principales sont concentrées dans le nouveau bâtiment des écoles. Ce collaborateur sera également amené à assurer l'entretien d'autres bâtiments communaux, tels que le poste sanitaire de secours (PSS), le cantonnement militaire (STPA) et le poste de commandement ORCOC. A noter qu'il s'agit, pour 65% du poste, d'un transfert du personnel auxiliaire vers le personnel permanent. La hausse effective d'EPT ne représente donc que 35%.

40% Hausse de la dotation de la Bibliothèque régionale, pour faire face en particulier aux tâches de la bibliothèque scolaire, notamment les visites de classes, dont le nombre augmente, pour pouvoir aussi investir du temps à développer l'animation, les activités autour de la lecture, pour faire de la bibliothèque un lieu vivant, d'échanges avec les lecteurs et répondant à leurs attentes. Cette hausse s'applique pour 20% au personnel fixe et 20% au personnel auxiliaire.

20% Hausse de la dotation du service des Finances qui fait face à beaucoup de demandes, notamment une hausse considérable de la facturation. Le détail des EPT par service fait apparaître une augmentation de 10% par rapport à 2016 puisque le remplacement d'une collègue en absence longue durée avait déjà été planifié en 2016.

2. Réductions ou suppressions de postes

Suite à une démarche auprès de l'AI (demande de détection précoce), un poste a été réduit de 50% au sein de la section de l'édilité, qui s'est partiellement réorganisée dans ce sens. Cette mise en place sera probablement à revoir d'ici au printemps 2017, après un point de la situation.

3. Modifications temporaires

Quelques fluctuations temporaires sont à signaler encore. Il s'agit, pour la plupart, de besoins limités dans le temps, tels que le remplacement de collaborateurs dont les problèmes de santé nécessitent un remplacement dans la durée, mais qui sont toujours dans l'effectif, ou de projets particuliers, limités dans le temps, nécessitant des ressources supplémentaires. A l'inverse, il peut y avoir des besoins qui ont été différés, conduisant ainsi à des baisses momentanées, sans que pour autant les postes correspondants soient supprimés. Ces changements amènent des modifications temporaires de la dotation des services concernés.

4. Dotation

En conséquence, la dotation du personnel est la suivante : elle était de 64.19 EPT et 87 collaborateurs dans le budget 2016. Elle est de 65.95 EPT et 88 collaborateurs dans le budget 2017, soit une différence de 1.76 EPT. Ceci correspond, pour environ 1 EPT à des variations temporaires de taux d'activité permettant de palier l'absence de certains collaborateurs pour raison de maladie, d'accident, ou permettant une meilleure transition entre un départ et l'arrivée d'un nouveau collaborateur. La différence, de 0.76 EPT, concerne une augmentation réelle de la dotation de certains services (cf. point 2. Postes nouveaux ou à confirmer).

5. Stabilité de la dotation et mutations

La dotation en personnel de l'Administration communale a connu, ces dernières années, si ce n'est une totale stabilité, du moins une progression très mesurée. Continuellement, le Conseil communal réorganise, optimise et améliore le fonctionnement de ses divers services. Chaque départ est une occasion d'adapter et d'ajuster le fonctionnement, voire de changer radicalement en supprimant un poste

et en en créant un autre ailleurs. C'est notamment le cas cette année déjà au service social, au service des finances ainsi que dans la section de l'édilité ; en outre, ces prochaines années plusieurs départs « naturels » (retraites) vont engendrer le même exercice, qui est plus ou moins complexe. S'il y a eu accroissements, ils correspondent essentiellement aux augmentations de tâches confiées et à des cas de surcharge qui ne peuvent être ni reportés, ni ignorés.

La relative stabilité de l'effectif de l'administration communale n'est pas le fait d'un immobilisme. Des mutations importantes sont en cours, dans une organisation vivante, en perpétuelle recherche d'adaptation à son environnement qui change et évolue constamment. Il faut souligner ici l'ampleur de l'effort de rationalisation et de réorganisation que répète régulièrement le Conseil communal pour faire face à ses tâches. Notons que dès 2014, c'est la communalisation de la crèche qui a modifié à la fois la dotation et le rapport entre le montant des traitements bruts du personnel et le total des charges.

En effet, il est pertinent de relever que cette évolution mesurée ne concerne pas seulement la dotation en tant que telle, mais aussi la part que représentent les traitements bruts du personnel permanent et auxiliaire par rapport à l'ensemble des charges.

B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

1. Indexation

Depuis plusieurs années, le Conseil communal n'a pas introduit d'indexation des salaires, grâce à la stabilité de la conjoncture, ce qui est également le cas cette année.

2. Evolution des charges du personnel

Le Conseil communal reste fidèle à sa volonté de maîtrise de la croissance des charges du personnel. Il s'est donné comme objectif une croissance maximale de 2% par année. Les charges du personnel évoluent de Fr. 6'647'465.- pour 2016 à Fr. 6'758'160.- pour 2017, soit une progression de 1.67% environ. L'objectif de limitation de la croissance est donc atteint.

020.301.00 Traitements du personnel permanent

L'écart au budget 2016 s'élève à Fr. 119'030.-, soit une augmentation de 1.95% En regard de l'année 2016, l'adaptation des traitements (paliers) représente environ 75.6% (Fr. 90'000.-) du total de la variation. Ceci représente en moyenne Fr. 83.- d'augmentation mensuelle par personne (soit 0.21% du total des charges). Cette part d'augmentation est une source de motivation importante pour l'ensemble du personnel qui est déjà sous le coup de plusieurs mesures de restriction entre 2015 et 2016. Le solde, soit 24.4% de la différence entre 2016 et 2017, correspond aux variations en termes de dotations nécessaires au fonctionnement des services et, pour la plupart, limitées dans le temps. (cf. point 3. Modifications temporaires et point 2 Postes nouveaux ou à confirmer).

A titre informatif, nous transcrivons, ci-après, les effectifs de personnes employées (personnel permanent) et la répartition en fonction des postes attribués aux différents services.

Comparatif budgétaire - personnel permanent	2016		2017		Ecart B2017-B2016	
	EPT	Nbre pers.	EPT	Nbre pers.	EPT	Nbre pers.
Secrétariat général	2.60	3.00	2.50	3.00	-0.10	-
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.00	4.00	3.00	4.00	-	-
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	4.00	3.50	4.00	-	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	2.90	4.00	3.00	4.00	0.10	-
Service des écoles	2.70	3.00	2.50	3.00	-0.20	-
Service social	6.80	8.00	6.60	8.00	-0.20	-
Service technique	8.00	9.00	8.00	8.00	-	-1.00
Conciergerie	4.00	4.00	5.00	5.00	1.00	1.00
Personnel enseignant (maître de sport)	1.00	1.00	1.00	1.00	-	-
Animation socioculturelle	3.25	6.00	3.45	7.00	0.20	1.00
Edilité	9.29	10.00	8.70	10.00	-0.59	-
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	2.80	5.00	3.60	7.00	0.80	2.00
Bibliothèque	1.00	2.00	1.20	2.00	0.20	-
Crèche	12.65	22.00	13.20	20.00	0.55	-2.00
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	2.00	0.70	2.00	-	-
Total intermédiaire	64.19	87.00	65.95	88.00	1.76	1.00
Apprentis	2.00	2.00	2.00	2.00	-	-
Total général	66.19	89.00	67.95	90.00	1.76	1.00

020.301.01

Traitements du personnel
auxiliaire et temporaire

Ce poste varie de Fr. 8'335.- (-1.4%) par rapport aux prévisions 2016. Il prend en considération l'augmentation de la dotation en termes d'auxiliaires auprès de la Bibliothèque régionale ainsi que l'augmentation de la dotation à l'Accueil extrascolaire. Pour cette dernière, cette augmentation est temporaire puisque il s'agit de remplacer une personne absente de longue durée. Ces hausses sont compensées par une diminution des charges en personnel auxiliaire auprès de la Crèche communale. En 2016, il avait été prévu de remplacer des personnes en incapacité temporaire de travail, ce qui ne devrait pas être le cas en 2017.

020.304.00

Cotisations Caisse de
prévoyance

Suite à l'introduction d'un nouveau plan de prévoyance en 2016, destiné à palier la baisse du niveau de la rente/capital projeté, et au remplacement de plusieurs collaborateurs, les cotisations en matière de prévoyance ont encore diminué en regard du budget 2016 et devraient s'élever, en 2017, à Fr. 772'900.- au lieu de Fr. 793'045.-, soit une diminution nette de Fr. 20'145.-.

020.436.04

Retenues caisse de
prévoyance

Pour rappel, le Conseil communal avait choisi de proposer plusieurs plans à choix à chaque assuré, sans que la part de l'employeur ne soit touchée, puisque la différence de cotisation est entièrement à la charge de l'assuré.

021 Votations et élections

En 2017, contrairement à 2016, il n'y aura pas d'élections. Dès lors, les budgets des rubriques figurant sous ce chapitre sont tous en régression par rapport aux prévisions 2016 (- Fr. 38'500.-) ainsi qu'aux comptes 2015 (- Fr. 29'581.-).

022 Information

022.310.01

Site Internet

Un montant de Fr. 25'000.- est inscrit au budget 2017, en progression de + Fr. 19'000.- par rapport aux prévisions de l'année 2016. Le projet de « refonte » et d'adaptation du site communal explique cette augmentation passagère.

023.352.00

Participation à l'Agglo

Les rubriques concernant la participation communale à l'Agglomération de Fribourg sont répertoriées dans le tableau récapitulatif qui suit.

Par rapport à l'exercice 2015, nous notons une progression des charges totales de Fr. 4'538.- (+ 0.5%) pour atteindre un total de Fr. 946'725.- budgétisé en 2017. En regard des prévisions 2016, une amélioration est notée à hauteur de Fr. 36'665.- (- 3.7%).

Participations à l'Agglo		Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Budget 2016	Ecart Fr.	Ecart %	Budget 2017
023.352.00	Administration générale	94'072	89'266	96'962	87'640	-2'970	-3.4%	84'670
30.352.00	Promotion culturelle	198'317	200'435	215'749	217'180	1'015	0.5%	218'195
65.352.00	Mobilité	477'355	505'693	531'183	547'235	-35'315	-6.5%	511'920
79.352.00	Aménagement régional	25'940	31'230	25'463	47'620	-5'660	-11.9%	41'960
83.352.00	Promotion touristique	58'318	49'793	60'522	60'710	210	0.3%	60'920
84.352.00	Promotion économique	34'173	38'328	12'550	21'260	6'050	28.5%	27'310
99.352.01	Finances	-613	1'691	-242	1'745	5	0.3%	1'750
Totaux		887'562	916'436	942'187	983'390	-36'665	-3.7%	946'725
Evolution en %		-4.6%	+3.3%	+2.8%	+4.4%			

1. Ordre public

12.352.01

Participation frais de fonctionnement des curatelles

En progression de 26.7% par rapport aux comptes 2015 (+ Fr. 44'589.-), ce poste atteint un total de dépenses 2017 envisagées de Fr. 211'640.-. Il reste toutefois très légèrement inférieur à l'estimation budgétaire 2016 (- Fr. 5'740.- / - 2.6%).

14.380.00

Attribution au fonds de réserve

Les recettes du chapitre 14 "Police du feu" étant, en 2017, supérieures aux charges budgétisées, une attribution à la réserve peut être envisagée : le total des recettes (Fr. 325'950.-) dépasse en effet les charges (Fr. 290'150.-) de Fr. 35'800.-. Cette situation est notamment la conséquence de l'entrée en vigueur du nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels (accepté en séance du Conseil général du 7 octobre 2015).

14.430.00

Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompiers

Les produits de ce poste ont été évalués en fonction des nouvelles dispositions du règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels. Une progression potentielle de ces recettes est ainsi notée entre les budgets 2016 et 2017 à hauteur de Fr. 45'000.- (+17.6%).

15.312.01 Une augmentation de Fr. 5'000.- est notée par rapport aux prévisions budgétaires 2016. Elle concerne l'adaptation du montant des charges en fonction de la réalité 2016, relative essentiellement à l'occupation du cantonnement par les troupes militaires.

Electricité cantonnement militaire

173.314.00 Il s'agit d'une nouvelle rubrique comptable en 2017 suite à la mise en service du nouveau centre ORCOC, en lieu et place du poste de commandement de la protection civile. Un montant de Fr. 1'000.- est prévu pour l'entretien annuel.

Entretien des installations

2. Enseignement et formation

20.351.00 Les prévisions budgétaires sont établies par le Service des ressources (SRess) du Canton. Nous notons une augmentation des charges par rapport au budget 2016 de Fr. 4'030.- (+ 0.6%). En regard des comptes annuels de l'exercice 2015, une diminution significative des charges est enregistrée à raison de Fr. 163'051.- (- 20.4%).

Traitements du personnel enseignant, participation aux dépenses cantonales

21.311.00 Le montant estimé sous ce poste, Fr. 36'200.-, est le fruit de la projection à l'année des débits et coûts de location des multifonctions relevés à mi 2016.

Achat mobilier et machines

21.316.00 La progression de Fr. 5'100.- (15.1%) par rapport au budget 2016 s'explique par la mise en place d'une liaison « point à point » entre les deux établissements scolaires ainsi que par l'ajustement du contrat de maintenance en regard au développement actuel du parc informatique.

Frais d'ordinateur

21.351.00 Le chiffre retenu par le Service des ressources (SRess) pour le budget 2017 s'élève à Fr. 2'339'090.-. A ce montant s'ajoute la participation relative aux prestations versées par l'Etat pour les transports scolaires de Fr. 143'300.-. En regard des prévisions 2016, la progression des charges de Fr. 32'455.- représente + 1.3%. Comparé aux comptes 2016, le budget 2017 présente une diminution de 21.9% ou Fr. 697'480.-.

Traitements du personnel enseignant, participation aux dépenses cantonales

21.352.00 L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français envisage, pour 2017, un montant à charge des communes de Fr. 28'592'300.-, soit une progression, par rapport aux prévisions 2016, de + Fr. 2'080'300.-, soit + 7.8%. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves, les nouveaux seuils d'effectifs (plus bas) appliqués aux classes à exigences de base, à la progression de la masse salariale suite à la levée des mesures structurelles d'économie ainsi qu'à l'intégration des charges du service de la dette relatives au nouveau CO de langue alémanique de la Ville de Fribourg (DOSF). Pour la commune de Marly, une progression de 5% est enregistrée entre les budgets 2016 et 2017, c'est-à-dire une augmentation de Fr. 145'100.- pour atteindre Fr. 3'066'500.-. Entre 2015 et 2017, un accroissement des charges pour Fr. 890'365.- (+40.9%) est noté.

Participation au Cycle d'Orientation

21.352.01 Une diminution de l'effectif global de l'école génère l'augmentation du coût par élève, alors que l'effectif marlinois demeure quant à lui stable. Par rapport aux prévisions budgétaires 2016, nous notons dès lors une progression de Fr. 15'000.- (Fr. 40'419.- par rapport aux comptes 2015).

Participation à l'Ecole libre publique

21.366.04 Il s'agit d'une nouvelle rubrique comptable au budget 2017. En tant que commune suburbaine, Marly enregistre une population migrante relativement élevée. Il est dans l'intérêt de toutes les parties de favoriser et faciliter l'intégration de ces familles. Le modeste financement prévu de Fr. 4'500.- permettra de donner ponctuellement des mandats extérieurs afin d'assurer l'aide et la coordination nécessaires à une insertion réussie des enfants issus de ces familles dans notre système scolaire. Cela passe également par un accompagnement des parents propre à favoriser leur compréhension du fonctionnement de nos établissements et des relations écoles/familles qu'il implique.

Coordination familles migrantes

218 Accueil extrascolaire

218.313.00 Frais de repas

Sur base de la situation à la rentrée scolaire 2016, une baisse de fréquentation de la plage d'accueil de midi est pronostiquée pour 2017. Rappelons toutefois que les effectifs de l'accueil extrascolaire (AES) fluctuent constamment, en particulier lors de chaque nouvelle année scolaire.

218.433.00 Participation des parents

La fréquentation globale de l'AES est stable. Le résultat de ce poste dépend tout autant du niveau des revenus des familles que du taux de fréquentation du service.

22.351.01 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées / Ecoles spécialisées

Le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) a budgétisé ce poste à raison de 41,039 millions de francs à répartir entre les communes contre 40,215 millions en 2016. Les montants à charge des communes sont répartis en fonction de la population légale.

22.351.01 Répartition des charges entre les communes de l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées - Ecoles spécialisées

	B 2017	B 2016	Ecart
Somme à répartir entre les communes	41'039'910	40'214'900	+825'010
Bases références			
Pop. légale 31.12. n-2 / Canton	307'461	303'377	
Pop. légale 31.12. n-2 / Marly	8'083	8'095	
Montant à charge / Marly	1'078'919	1'073'053	+5'866

22.351.02 Répartition des charges entre les communes des mesures pédago-thérapeutiques dispensées par des prestataires privés

Une diminution du montant total à répartir entre les communes de Fr. 55'000.- par rapport au budget 2016 permet d'envisager, pour Marly, une baisse de ces charges de Fr. 2'290.- ou 4%.

3. Culture, loisirs, sports

30.351.00 Participation aux dépenses du Conservatoire

Pour l'année 2017, le Service de la culture (SeCu) envisage un montant de Fr. 183'760.- mis à charge de la commune. Il est justifié par 955 unités individuelles (1'090 en 2016) à Fr. 192.4189 l'unité (contre Fr. 182.1652 en 2016). Une diminution des charges de 7.5% représentant Fr. 14'800.- est ainsi notée par rapport aux prévisions de l'exercice 2016 (- Fr. 21'817.- en regard des comptes 2015).

34.314.01 Entretien et réfection des installations sportives extérieures

Un montant supplémentaire de Fr. 10'000.- est inscrit au budget 2017 en regard de l'année 2016. Il est prévu de remplacer l'ensemble des arroseurs automatiques des terrains de football 1 et 2, étant précisé que les arroseurs actuels sont trop anciens et que les pièces de rechange ne sont plus disponibles.

351.314.00 Entretien et réparation centre animation

Le montant supplémentaire de Fr. 11'500.- par rapport au budget 2016 prévu sous cette rubrique est fixé dans le cadre du rafraichissement de l'extérieur du bâtiment du service de l'animation à la Route des Ecoles 32. Celui-ci servira à régler la location d'un échafaudage (selon offre de l'entreprise Tubax) ainsi que pour l'acquisition de la peinture et du matériel nécessaire. Les travaux seront effectués par les améliorateurs d'environnement dans le cadre du PITSC.

4. Santé

41.351.00 Participation au subventionnement des soins spéciaux dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées	Etabli par le service de la prévoyance sociale (SPS), le budget 2017 envisage un total des charges à répartir entre les communes de Fr. 49'592'400.- (+ 2,919 millions de francs par rapport au budget 2016). Cela représente, pour Marly, une augmentation de 4.7% ou Fr. 58'385.- par rapport au budget 2016.
41.352.00 Participation au déficit du home médicalisé de la Sarine	Aucun remboursement n'est prévu en 2017 par le Réseau Santé de la Sarine. Une diminution des charges de Fr. 12'240.- est ainsi enregistrée par rapport au budget 2016.
46.351.00 Service dentaire scolaire	Il s'agit d'estimations, sous ces deux postes, basées sur les dispositions du nouveau règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires, adopté le 1er juin 2016.
46.433.00 Participation des parents aux soins dentaires	Pour rappel, la médecine dentaire scolaire est désormais assurée, pour les classes enfantines et primaires, par le Centre dentaire b1, alors que le cycle d'orientation poursuit pour l'instant sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal.

5. Affaires sociales

50.351.01 Participation aux allocations familiales non-actifs	Le budget 2017 déterminé par l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) présente une augmentation du montant total à répartir entre les communes de près de Fr. 545'000.- (30.1%). La participation de Marly progresse de Fr. 13'615.- (+28.2%) entre le budget 2016 et 2017 pour atteindre Fr. 61'870.-.
54.365.00 Subventions aux crèches	En 2016, la crèche des Poucetofs affichant complet tout au long de l'année, le nombre d'enfants placés dans d'autres crèches a encore augmenté. Nous sommes, à ce jour, à 20 enfants placés. Il y a dès lors lieu d'augmenter ce poste à Fr. 55'000.- pour faire face à l'évolution actuelle.
54.365.01 Subventions accueil familial de jour	Le comité de l'accueil familial de jour propose de tenir compte d'une augmentation de 10% de la subvention accordée pour 2017 afin de prendre en charge les changements de tarifs liés à la professionnalisation du métier d'assistante parentale. Cela représente, pour Marly, une augmentation de Fr.10'000.- par rapport aux prévisions 2016 et près de Fr. 20'000.- en regard des comptes 2015.
55.351.00 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées	Le Service de la prévoyance sociale (SPS) envisage, pour l'exercice 2017, un montant total à répartir entre les communes en progression de 2,247 millions de francs par rapport à 2016 pour atteindre 73,8 millions de francs. Pour notre commune, il s'agit d'un accroissement des dépenses de Fr. 30'940.- (+ 1.6%) en regard des prévisions 2016 et Fr. 40'744.- par rapport aux comptes 2015.
58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district	Le budget a été établi sur la base des indications du Canton. Le correctif représente la différence entre nos dépenses communales nettes et notre part selon la répartition entre toutes les communes du district. Pour l'année 2017, le Service de l'action sociale (SASoc) envisage une diminution de recettes de Fr. 29'845.- (-11.5%). Cette diminution s'explique par l'abrogation de l'art. 9 LASoc : dès le 8 avril 2017, les frais d'aide sociale concernant les Confédérés domiciliés depuis moins de deux ans dans le canton ne seront plus remboursés par les cantons d'origine. Par voie de conséquence, en vertu de la LASoc art.32, lesdits frais seront répartis à raison de 40% Etat et 60% Commune.

58.365.05 Frais de fonctionnement des organisateurs MIS (mesures d'insertion sociale)	En 2016, le nombre de mesures d'insertion sociale (MIS) a baissé. Ceci est à mettre en relation avec la création du PITSC (Programme interservices de travail social communautaire) qui est utilisé au mieux pour la réinsertion des bénéficiaires du Service social de Marly. Pour cette rubrique, nous prévoyons une diminution de Fr. 20'000.- (-16.7%) par rapport au budget 2016. Ces frais sont remboursés à raison de 40% par le Canton (Compte 58.452.01 "Récupération frais de fonctionnement organisateurs MIS"). Jusqu'en octobre 2016, 23 personnes (contre 28 en 2015) ont bénéficié de mesures d'insertion sociale. Les MIS visent d'abord à éviter un processus de marginalisation et empêchent que des personnes déjà évincées du circuit économique soient livrées à elles-mêmes. La reconnaissance sociale fonde ici le but de la démarche.
58.366.03 Frais d'aide sociale (bruts)	Les comptes 2015 faisaient état de frais d'aide sociale de Fr. 3'033'938.-. Le Service de l'action sociale (SASoc) préconise une augmentation annuelle de 10%. Cependant, en extrapolant, sur toute l'année 2016, le montant d'aide sociale versé jusqu'à fin septembre 2016 (2,6 millions de francs), le résultat des comptes 2016 pourrait être nettement supérieur aux prévisions budgétaires de 3,05 millions de francs pour atteindre 3,57 millions de francs. Sur le principe, un montant de 3,9 millions de francs devrait être projeté pour le budget 2017 (comptes 2016 projetés + 10%). Comme en 2017, une nouvelle ordonnance modifiant les normes d'aide sociale entrera en vigueur, les montants d'aide sociale octroyés seront revus à la baisse. Le SASoc prévoit, pour 2017, des dépenses pour le district de la Sarine inférieures à celles de 2016. (27,35 millions de francs en 2017 ; 28,44 millions en 2016). Le montant retenu au budget 2017 tient dès lors compte des informations ci-avant présentées, à savoir le même montant que le résultat probable 2016 envisagé de 3,57 millions de francs (+ Fr. 520'000.- en regard des prévisions 2016 et Fr. 536'000.- par rapport aux comptes 2015).
58.452.00 Récupération d'aide sociale du Canton et des districts	Ce poste est à mettre en relation avec la rubrique 58.366.03 "Frais d'aide sociale (bruts)". Il concerne la récupération de la part d'aide sociale à charge du Canton ainsi que la récupération auprès des autres districts. En extrapolant les montants remboursés jusqu'au 2ème trimestre 2016, nous pouvons prévoir des remboursements pour un montant de Fr. 1'000'000.- (+17.6% par rapport à 2016) à mettre en lien avec l'augmentation du montant d'aide sociale brut.
58.452.01 Récupération des frais de fonctionnement MIS du Canton	Cette rubrique est à mettre en relation avec le compte 58.365.05 "Frais de fonctionnement organisateurs de MIS". Il s'agit du montant rétrocédé par le Canton. Comme nous avons revu à la baisse le nombre de mesures d'insertion en 2017, il faut également réduire le montant remboursé par le Canton (-16.7% en regard du budget 2016).

6. Transports et communications

61.351.00 Participation aménagements routes cantonales	Le Service des ponts et chaussées (SPC) prévoit d'effectuer, en 2017, des travaux d'entretien sur le secteur : "axe 1200 – Giratoire Grangette-Giratoire Marly Centre" à la Route de Fribourg. La participation financière de la Commune de Marly aux coûts de ces travaux pour ce qui concerne les surfaces et objets édilitaires (giratoires, présélections, passages pour piétons, canalisations, etc) a été estimée à Fr. 50'000.- par le SPC.
620.314.01 Entretien hivernal des routes	Une adaptation du budget nécessaire est réalisée pour 2017, ceci en fonction des comptes des exercices 2015 et 2016.
620.314.02 Achat et entretien des signalisations	L'augmentation de Fr. 7'000.- en regard du budget 2016 est essentiellement due à la mise en place d'une signalisation supplémentaire, dans les zones réglementées, consécutive à la nouvelle disposition sur la détention et l'imposition des chiens (Règlement adopté en séance du Conseil général du 5 octobre 2016).

64.351.00 Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	Cette rubrique, nouvellement introduite en 2016, découle de la loi du 20 septembre 1994 sur les transports (art. 37 a. nouveau) : "les communes participent pour 13.78% à la contribution cantonale au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire. La part communale est répartie entre les communes, en fonction du chiffre de leur population légale". Une augmentation est prévue pour 2017 à raison de + 2.6% par rapport au budget 2016 (Fr. 1'340.-), pour atteindre une charge totale envisagée de Fr. 53'130.-.
65.318.01 Couverture déficit VLS (vélos libre-service)	Ce poste est désormais englobé sous la rubrique "65.352.00 Participation à l'Agglo-Mobilité". Envisagé à hauteur de Fr. 7'810.- en 2016, le montant budgétisé par l'Agglo sur 2017 s'élève à Fr. 15'790.-.
65.352.00 Participation à l'Agglo - Mobilité	Le montant total de Fr. 511'920.- déterminé par l'Agglo et inscrit au budget 2017 concerne la mobilité et est composé de : Fr. 68'205.- (administration), Fr. 427'925.- (TP, clé mobilité) et Fr. 15'790.- (VLS).
65.365.00 Participation au trafic régional	Il s'agit d'une charge liée dont les budgets sont établis par le Service de la mobilité (SMo). Le montant prévu au budget 2017 de Fr. 647'790.- est en diminution par rapport au budget 2016 de Fr. 1'700.- (-0.3%). Une baisse en regard des comptes 2015 est également notée à raison de Fr. 9'841.-.

7. Protection, aménagement et environnement

70 Approvisionnement en eau

70.314.00 Entretien et réfection du réseau	Suite aux dépenses constatées en 2016 (largement supérieures aux prévisions budgétaires), ce montant a été réajusté à raison de Fr. 60'000.-, soit une progression de Fr. 5'000.- par rapport au budget 2016 (+ Fr. 6'218.- aux comptes 2015).
70.380.00 Attribution au fonds de réserve du service des eaux	Le total des recettes estimées du chapitre "70 Approvisionnement en eau" s'élève à Fr. 555'000.-. Il dépasse les charges de ce même chapitre (Fr. 472'845.-) et permet ainsi une attribution au fonds de réserve pour Fr. 82'155.- (contre Fr. 103'140.- au budget 2016 et Fr. 106'196.- dans les comptes 2015).

71 Protection des eaux

71.352.00 Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)	<p>Le budget de l'AIGN 2017 envisage un total des charges à répartir entre les communes de 1'771'845.- (Fr. 1'060'795.- de charges d'exploitation et Fr. 711'050.- de charges financières). Au budget de l'exercice 2016, le montant à charge des communes s'élevait à Fr. 1'822'500.-.</p> <p>Dès 2017, la zone de l'Ancienne-Papeterie sera considérée, par l'AIGN, comme tout autre usager de la commune de Marly. L'importante diminution des charges polluantes de cette zone a permis de déterminer une nouvelle clé de répartition des charges d'exploitation de la step de Marly. Auparavant, la part de Marly était facturée à raison de 46.03% du total. La nouvelle participation de la Commune s'élève ainsi, dès 2017 à 40.61%.</p> <p>Comme l'AIGN ne refacture plus les charges relatives à la zone de l'Ancienne-Papeterie à la Commune de Marly, les deux rubriques 71.352.10 "Participation aux frais d'exploitation de la Step (zone anc. Papeterie)" et 71.352.11 "Participation aux frais financiers de la STEP (Zone anc. Papeterie)" figurent pour Fr. 0.- au budget 2017 et, en conséquence, le remboursement prévu sous 71.434.12 "Remboursements frais financiers (zone anc. Papeterie)" est également porté à Fr. 0.-.</p> <p>Le montant de la taxe d'exploitation (zone Ancienne-Papeterie), compte 71.434.01 a été estimé à Fr. 43'470.- sur la base de la consommation d'eau rejetée à la STEP par cette zone. Le compte 71.434.11 "Taxe de base (zone Ancienne-Papeterie)" a été défini selon le règlement communal relatif à l'évacuation et épuration des eaux (Fr. 67'895.-).</p>
71.352.01 Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)	
71.352.10 Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Zone anc. papeterie)	
71.352.11 Part. aux frais financiers de la STEP (Zone anc. papeterie)	

71.380.00
Attribution au fonds de réserve
du service des eaux

Le chapitre 71 "Protection des eaux" affiche, en 2016, un total de recettes estimées de Fr. 1'544'865.-, recettes supérieures aux dépenses (Fr. 1'024'985.-) pour Fr. 519'880.-. Dès lors, ce montant peut être attribué à la réserve.
Par rapport aux comptes 2015, celle-ci est inférieure de Fr. 73'048.-. En regard des prévisions 2016, le montant à attribuer à la réserve est plus important (+ Fr. 92'515.-).

72 Ordures ménagères

Le taux de couverture de ce chapitre est envisagé à 90.11% avec des charges totales de Fr. 838'095.- et des recettes espérées pour Fr. 755'200.-. En 2015, un taux de 90.58% avait été atteint.

72.310.00
Imprimés et matériel

Ce poste affiche des charges très inférieures aux prévisions 2016 (- Fr. 5'000.- / - 62.5%) et également en dessous de l'effectif 2015 à raison de Fr. 2'834.-. Cette économie réalisée est principalement consécutive au fait que la brochure "Déchets / Sacco" n'est plus imprimée. Celle-ci est entièrement disponible sur Internet.

72.318.00
Frais de transport d'ordures

L'augmentation de Fr. 24'000.- entre les budgets 2016 et 2017 provient de la mise à disposition d'une personne de l'entreprise Andrey pour toutes les collectes de déchets organiques et du papier/carton. Cette mesure doit être prise suite à la diminution du taux d'activité d'un employé de la section édilité (*assurance-invalidité*)

79 Aménagement du territoire

79.318.00
Frais de bornage et de cadastre

Le budget 2017 a été estimé à Fr. 7'720.-, soit en diminution de Fr. 17'511.- par rapport aux comptes 2015, étant précisé que la mise à jour du cadastre a été réalisée ces deux dernières années (2014-15).

79.318.04
Concept de stationnement
et modération de trafic

Pour 2017, aucune vérification du fonctionnement des mesures de modération de trafic dans les zones 30 (comptages) n'est nécessaire, contrairement à l'exercice 2016 (Budget : Fr. 4'500.-).

79.318.05
SIT communal

Le montant retenu au budget 2017 est de Fr. 23'100.- (+ Fr. 16'200.- en regard au budget 2016). Le suivi et le renforcement du SIT (système d'information du territoire) par le fournisseur du logiciel sont prévus en substitution d'un employé communal formé pour cette tâche.

8. Economie

81 Forêts

81.352.00
Participation à Forêts-Sarine

Aucun montant n'est budgétisé pour l'exercice 2017. En effet, le solde du compte courant de notre participation à l'ancienne entité (Corporation forestière Sarine Rive-Droite) s'élève à fin 2015 à Fr. 75'060.-. Les participations communales futures seront déduites de ce montant jusqu'à épuisement.

81.452.00
Forêts-Sarine, dissolution
fortune, attribution

Une rentrée de Fr. 96'790.- est prévue sous cette rubrique. Il s'agit du montant relatif à la dissolution de fortune au 31 décembre 2015 de la Corporation forestière Sarine Rive-Droite. Un montant total de Fr. 674'417.- a été réparti sur la base des surfaces des membres (Treyvaux, Arconciel, Etat de Fribourg, Paroisse de Marly, Pierrafortscha, Ependes et Marly). Pour Marly, cela représente 14.35% du total des surfaces.

9. Finances et impôts

● Recettes fiscales

Les recettes relatives aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que sur le bénéfice et capital des personnes morales ont été fixées sur la base des estimations cantonales émises par le Service cantonal des contributions (SCC), ceci en fonction des dernières statistiques connues, à savoir celles de l'année 2014. Les prévisions pour le budget 2017 s'établissent comme suit, ceci tant au niveau cantonal qu'au niveau de Marly :

		Impôts sur							
		Revenu		Fortune		Bénéfice		Capital	
Années	fiscales	Montant	Variations	Montant	Variations	Montant	Variations	Montant	Variations
		Milliers Fr.	annuelles	Milliers Fr.	annuelles	Milliers Fr.	annuelles	Milliers Fr.	annuelles
Statistiques fiscales	2009	15'901		1'506		1'135		412	
Statistiques fiscales	2010	15'380	-3.3%	1'551	3.0%	1'464	28.9%	418	1.3%
Statistiques fiscales	2011	15'216	-1.1%	1'532	-1.2%	1'099	-24.9%	377	-9.8%
Statistiques fiscales	2012	15'307	0.6%	1'601	4.5%	1'007	-8.4%	395	4.8%
Statistiques fiscales	2013	15'648	2.2%	1'702	6.3%	1'427	41.7%	411	4.2%
Statistiques fiscales	2014	15'748	0.6%	1'867	9.7%	1'454	1.9%	428	4.1%
Projections pour	2015	16'189	2.8%	1'900	1.8%	1'454	0.0%	437	2.0%
Projections pour	2016	16'642	2.8%	1'957	3.0%	1'498	3.0%	445	2.0%
Projections pour	2017	17'142	3.0%	2'016	3.0%	1'573	5.0%	454	2.0%

Eléments relatifs à l'évolution du rendement des impôts ordinaires communaux :

- 1 L'impôt sur le revenu effectif 2014 reste en dessous du rendement de 2009. La croissance estimée par le Service cantonal des contributions (SCC) pour les années 2015, 2016 et 2017 sont respectivement de +2.8%, +2.8% et +3.0%.
- 2 L'impôt sur la fortune a progressé, en moyenne, entre les années 2008 et 2012 de 2.78%. Entre 2012 et 2013, la croissance est de 6.34%. Les projections cantonales envisagent des rentrées 2017 de 2 millions de francs, soit une progression 2014 - 2017 de près de 8%.

Notons que le rendement communal de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques par habitant est passé de Fr. 2'311.-/habitant en 2008 à Fr. 2'176.-/habitant en 2014, soit une baisse de Fr. 135.- par habitant.

- 3 L'impôt sur le bénéfice des personnes morales est envisagé à hauteur de Fr. 1'573'000.- au budget 2017. Les projections cantonales misent sur une croissance de 8% entre 2014 et 2017. La croissance réelle entre 2013 et 2014 n'est que de 1.9% en regard de la progression enregistrée entre 2012 et 2013 de + 41.7%.
- 4 En ce qui concerne l'impôt sur le capital, nous notons une progression régulière de 2012 à 2014 (+ 4.3% en moyenne). Pour les années suivantes, les estimations cantonales sont plus restrictives : + 2% par année, pour atteindre Fr. 454'000.- au budget 2017.

90.318.01
Participation aux frais de perception impôt sur véhicules

Cf. commentaire sous rubrique 90.441.00 "Participation à l'impôt sur les véhicules à moteur".

90.400.00
Impôt sur le revenu des personnes physiques

La statistique fiscale de l'année 2014 (*situation au 30.08.2016*) fait état d'un rendement cantonal pour Marly de Fr. 19'685'313.-, soit un rendement communal (coefficient 80%) de Fr. 15'748'250.-. Le Service cantonal des contributions prévoit une progression de 2.8% entre 2014 et 2015, de 2.8% entre 2015 et 2016 et de 3% entre 2016 et 2017. Ainsi, l'impôt sur le revenu retenu au **budget 2017** s'élève à **Fr. 17'142'000.-** et s'établit comme suit :

	2014	2015	2016	2017
Impôt sur le revenu (rendement communal)	15'748'250	16'189'201	16'642'499	17'141'774
Variations annuelles en francs		440'951	453'298	499'275
Variations annuelles en %		2.80%	2.80%	3.00%

En regard des prévisions budgétaires 2016, une augmentation des recettes est notée pour Fr. 346'000.-.

90.400.01
Impôt sur la fortune des personnes physiques

L'estimation des rentrées fiscales 2017 a été établie sur la base des données 2014 (rendement communal de Fr. 1'866'780.-) avec une croissance prévue de 8% pour atteindre Fr. 2'016'000.-. Une progression de ces recettes est enregistrée à raison de Fr. 181'000.- entre les budgets 2016 et 2017.

90.401.00
Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Sur la base d'une progression de 8.15% envisagée par le Service cantonal des contributions entre les années 2014 (rendement communal de Fr. 1'454'000.-) et 2017, le montant retenu au budget 2017 s'élève à Fr. 1'573'000.- soit une augmentation de Fr. 170'000.- par rapport au budget 2016.

90.401.01
Impôt sur le capital des personnes morales

Avec une progression des recettes de Fr. 43'000.- par rapport aux prévisions budgétaires 2016, l'impôt sur le capital de l'année devrait atteindre Fr. 454'000.- en 2017.

90.406.00
Impôt sur les chiens

Suite à la mise en vigueur du nouveau règlement sur la détention et l'imposition des chiens, approuvé en séance du Conseil général du 5 octobre 2016, l'impôt est porté à Fr. 80.- au lieu de Fr. 50.-. Le budget 2017 tient compte de cette augmentation (~ 300 chiens x Fr. 80.- = Fr. 24'000.- dont à déduire la provision prélevée par l'Etat – 5%) et s'élève à Fr. 23'000.-.

90.441.00
Participation à l'impôt sur les véhicules à moteur

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN) envisage une progression de 4.3% par rapport aux comptes de l'exercice 2015. Pour Marly, cela représente Fr. 18'970.- pour atteindre un montant budgétisé pour 2017 de Fr. 460'155.-. En regard des prévisions 2016, la progression n'est que de 1.3% ou Fr. 5'815.-.

90.318.01
Participation aux frais de perception impôt sur véhicules

Les proportions sont identiques en ce qui concerne les charges relatives aux frais de perception de l'impôt sur les véhicules (90.318.01), dont les dépenses budgétisées 2017 figurent pour Fr. 11'045.-.

930 Péréquation financière

930.362.00 Contribution à la péréquation des ressources

930.462.00 Attribution de la péréquation des ressources

930.462.01 Attribution de la péréquation des besoins

Les informations utiles et détaillées relatives à la péréquation financière sont consultables sur le site internet du Service des communes (Scom) à l'adresse suivante : http://www.fr.ch/scom/fr/pub/scom_perequation.htm.

Nous transcrivons, ci-dessous, les résultats annuels de la péréquation financière intercommunale de Marly pour les années 2011 à 2017, ainsi que le résultat net annuel sur les comptes de chaque exercice.

L'écart global entre 2016 et 2017 représente une progression des recettes de Fr. 95'160.- ou + 17.5%.

	Population Année N-2	Ressources			Besoins			Résultat net pour Marly
		IPF	Montant	par habitant	ISB	Montant	par habitant	
			(930.462.00) si (+)		(930.462.01)			
			(930.362.00) si (-)					
2011	7'471	103.37	-210'716	-28.20	100.63	344'600	46.13	133'884.00
2012	7'579	102.13	-133'188	-17.57	100.43	311'850	41.15	178'662.00
2013	7'653	101.65	-104'126	-13.61	100.40	310'168	40.53	206'042.00
2014	7'729	100.56	-35'835	-4.64	100.73	315'550	40.83	279'715.00
2015	7'919	99.07	63'063	7.96	100.73	325'855	41.15	388'918.00
2016	8'095	97.30	192'277	23.75	101.12	350'537	43.30	542'814.00
2017	8'083	96.24	277'520	34.33	101.36	360'459	44.59	637'979.00

940.321.01

Intérêts des dettes à moyen et long terme

Les investissements envisagés en 2017 augmenteront les besoins financiers en fonds étrangers. Toutefois, les taux actuellement favorables permettent de réduire les dépenses de cette rubrique par rapport aux prévisions budgétaires 2016 (- Fr. 194'350.-). En regard de l'exercice 2015, nous constatons une progression de cette charge à raison de plus de 100'000.-. Il s'agit essentiellement de la prise en considération des charges d'intérêts relatives au financement du complexe de Grand-Pré (charges antérieurement considérées à titre d'intérêts intercalaires et intégrées dans le compte d'investissement y relatif).

940.330.00

Amortissements obligatoires

Le montant des amortissements obligatoires retenu s'élève à Fr. 1'743'070.-. Il est en progression de Fr. 205'520.- (+13.4%) en regard du budget de l'exercice 2016 et de Fr. 398'632.- par rapport aux comptes 2015. Cette croissance des charges d'amortissement est notamment justifiée suite au début des amortissements obligatoires qui seront effectués sur la réalisation du complexe scolaire de Grand-Pré (+/- Fr. 459'000.-) et également à la baisse des amortissements de divers objets suite aux amortissements supplémentaires effectués en 2015 pour +/- Fr. 130'000.-.

Le contrôle de l'endettement à fin 2015, élaboré par le Service des communes (SCom), fait état de Fr. 1'249'933.- d'amortissements à inscrire aux comptes 2016. La limite de crédits autorisés s'élève à 33,866 millions de francs.

942.423.00

Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie

Le montant inscrit au budget 2017 de Fr. 1'847'700.- correspond aux estimations de locations ou droits de superficie pour l'année 2017 (~ Fr. 91'000.-), après déduction du montant de la location annuelle du domaine du Port (Fr. 16'900.-) suite à la décision du Conseil général du 5 octobre 2016 relative à la vente du domaine agricole communal du Port [message n° 05-16]. De plus, il a été tenu compte de la somme de Fr. 1'773'600.- (4'434 m² x Fr. 400.-/m²) à recevoir par la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg pour la cession du droit de superficie au Pré Zurthanen (cf. message n° 05-13, séance CG du 20 novembre 2013). Sur le total à recevoir de Fr. 1'773'600.-, un montant de Fr. 1'200'000.- est porté en réserve sous la rubrique comptable 99.382.00 "Attributions à réserves".

99.382.00

Attributions à réserves

Un montant de Fr. 1'200'000.- est inscrit sous cette rubrique. Il concerne l'attribution pour le parc immobilier communal, conformément à ce qui a été proposé et accepté en séance du Conseil général du 20 novembre 2013 concernant l'octroi d'un droit de superficie pour la réalisation de logements pour seniors au Pré Zurthanen.

Messages du Conseil communal au Conseil général

	Pages
Message 09-16 294.503.19 / 943.503.01	Rénovation des bâtiments scolaires et communaux 64
Message 10-16 294.503.62	Aménagement partiel de la cour d'école de Marly Cité (projet espaces ouverts) 70
Message 11-16 294.506.10	Achat de machines de nettoyage 72
Message 12-16 34.503.07	Réfection des façades des vestiaires du centre sportif de la Gérine, Chemin des Sources 17b 74
Message 13-16 620.501.15	Modération de trafic 76
Message 14-16 620.501.20	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO n° 2206-0111) 79
Message 15-16 620.501.53	Investigation technique du site pollué de Corbaroche (SIPO n° 2206-0107) 81
Message 16-16 620.501.77	Aménagement d'un parking à Corbaroche (mandat d'étude + acquisition de terrain) 83
Message 17-16 622.506.13	Remplacement du véhicule "Pony" 85
Message 18-16 70.501.52	Remplacement d'anciennes conduites 88
Message 19-16 70.501.53	Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles 90
Message 20-16 70.501.54	Extension du réseau de distribution d'eau et de défense incendie, article 170 RF Marly, Route de Chésalles 92
Message 21-16 71.501.29	Remplacement et mise en séparatif d'un collecteur à la Route du Centre: étape 4, Impasse du Nouveau-Marché – Route des Ecoles 94
Message 22-16 71.501.43	Mise en séparatif d'un collecteur au Chemin des Epinettes, mandat d'étude 96
Message 23-16 71.501.44	Construction d'un collecteur séparatif entre le Chemin de la Combetta et la Route de la Grangette 98

Messages du Conseil communal au Conseil général

Message 09 - 16

294.503.19 **Message du Conseil communal au Conseil général relatif à la rénovation des bâtiments**
943.503.01 **scolaires et communaux**

1. Introduction

Le Conseil communal estime qu'il est indispensable et nécessaire de maintenir la substance des bâtiments communaux et scolaires, biens du patrimoine administratif, en investissant annuellement dans leur maintien, leur rénovation et leur amélioration. Comme dans le budget 2016, le Conseil communal a regroupé les investissements des bâtiments scolaires et communaux. Il rappelle aussi que, s'il devait concrétiser l'idée d'un fonds de rénovation, représentant par exemple 3% de la valeur d'assurance (ECAB) 2016, soit près de 66,2 millions de francs (dont le 65% sont des bâtiments scolaires), ce sont des montants annuels de l'ordre de 1,9 million de francs qu'il devrait prendre en considération. Compte tenu des moyens à disposition, le Conseil propose de n'investir que 0.45% de la valeur ECAB pour pouvoir parer au vieillissement des bâtiments et les adapter aux besoins les plus urgents.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales.

2. Les objectifs

Le programme des interventions envisagées en 2017 est le suivant :

➤ Centre scolaire de Marly Cité

Ch. des Epinettes 2, école primaire : remplacer le revêtement de sol défectueux de la salle de classes no 10	Fr.	14'000.00
Ch. des Epinettes 2, école primaire : compléter une partie du plan de fermeture existant pour les armoires principales, une armoire par classe + 7 armoires ACT conformément au plan de fermeture	Fr.	9'000.00
Ch. des Epinettes 2, école primaire : changer les tapis anti saletés des entrées	Fr.	8'000.00
Ch. des Epinettes 2, école primaire : réaliser le coffre, fond et asphaltage de l'entrée, aménagement extérieur garderie et extrascolaire	Fr.	5'000.00
Ch. des Epinettes 2, école primaire, changer les fenêtres des toilettes, des studios, du local concierge. Solde du lot - façade nord	Fr.	24'500.00
Rte du Chevalier 8, réparer les contremarches de l'escalier de l'entrée principale	Fr.	3'000.00
Ch. des Epinettes 4, halle polyvalente: remplacer le revêtement de sol salle de répétition par un sol sans joints	Fr.	23'000.00
Ch. des Epinettes 4, halle polyvalente: remplacer les deux portes métalliques de secours niveau scène.	Fr.	8'000.00
Ch. des Epinettes 4, halle polyvalente, vestiaires sous-sol EST : carrelage-faïence-fenêtres-peinture-coupe de béton-porte / porte en bois-porte d'entrée métallique	Fr.	30'500.00
Ch. des Epinettes 4, halle polyvalente : façade côté Epinettes + retour halle de gymnastique façade St-Sébastien + bande métallique de protection, abergements, pour les soubassements	Fr.	9'000.00
Ch. des Epinettes 4, halle polyvalente: remplacement de l'escalier en bois sous la scène	Fr.	3'000.00

➤ Centre scolaire de Grand-Pré

Rte des Ecoles 26, halle omnisports : vestiaires-douches-séchages No 6 carrelages-faïences (murs alba se détériorent)	Fr.	28'500.00
Rte des Ecoles 26, halle omnisports : installation, sur le chauffage, d'échangeur permettant une indépendance de la source de chaleur	Fr.	33'000.00
Rte des Ecoles 26, halle omnisports : entrée des sociétés, carrelages et plinthes	Fr.	12'000.00
Rte des Ecoles 26, halle omnisports : marquage de quatre courts de basket conformément aux nouvelles normes et mensurations	Fr.	20'000.00
Aménagements extérieurs : quatre poubelles requins avec cendriers et socles	Fr.	8'000.00

➤ Bâtiments communaux

Route de Fribourg 9, bâtiment administratif : Peinture du plafond + remplacement du tapis salle de conférences	Fr.	7'500.00
<hr/>		
Aménagements extérieurs : réfection de l'escalier entre la place des pompiers et le chemin des Epinettes		
- maçonnerie	Fr.	4'500.00
- garde-corps, serrurerie	Fr.	5'500.00
<hr/>		
Halle édilitaire : Remplacement des luminaires par des luminaires LED IP65 57W A52, 1ère étape 30 luminaires	Fr.	14'000.00
Divers et imprévus	Fr.	30'000.00
<hr/>		
Total du programme prévu	Fr.	300'000.00

La Commission des bâtiments a préavisé favorablement ce message.

3. Implications financières

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 300'000.-
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	300'000.-

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	4'500.00
Amortissement annuel minimal	3.0 %	Fr.	9'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	13'500.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 300'000.-, qui est couvert par l'emprunt, pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement et l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Ecole Cité armoires



Ecole Cité Epinettes 2



Ecole de Cité fenêtres



Ecole Cité tapis anti-saleté



Ecole Cité asphaltage de la zone



Chevalier 8 réparations contre marche



Salle polyvalente portes de secours



Salle polyvalente vestiaire sud-ouest



Salle polyvalente façades



Salle polyvalente escalier sous la scène



Omnisport vestiaire 6



Halle Omnisport entrée sociétés



Bâtiment administratif escalier extérieur

1. Introduction

La Confédération soutient pour la troisième fois, au travers du programme « projets-modèles pour un développement territorial durable », des projets novateurs émanant des communes, régions, agglomérations et cantons. Parmi les 149 projets déposés au total, 49 concernent l'aménagement d'espaces ouverts dans les agglomérations ; Marly fait partie des 9 retenus par la Confédération. Le but visé par ces projets innovants est de renforcer la qualité de vie, la diversité, la compétitivité et la solidarité territoriales, tel que le prévoit le Projet de territoire Suisse. Pour la première fois, huit offices fédéraux s'engagent ensemble dans ce programme. L'Office fédéral du développement territorial (ARE) mène ce travail en collaboration avec les Offices de l'agriculture (OFAG), de l'environnement (OFEV), du logement (OFL), des routes (OFROU), de la santé publique (OFSP), du sport (OFSP) et le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Les projets soutenus traitent de la thématique des espaces ouverts multifonctionnels dans le tissu bâti, ainsi que dans les zones de détente de proximité dans les agglomérations. Ces espaces remplissent divers rôles tels que détente, activité physique et sport, mobilité douce, nature et paysage.

2. Les objectifs

Afin d'atteindre au mieux les objectifs de la Confédération et de l'AGGLO, un mandat a été confié à un bureau d'architecture et d'urbanisme afin de piloter le projet. Comme tout aménagement urbanistique ou paysager, ce travail est habituellement confié à des adultes pour la population en général (enfants, jeunes et adultes, paroisse), sauf que, dans le cas de la cour d'école, il s'agissait de créer des aménagements pour des enfants. Pour cette raison, il semblait opportun de demander aux élèves comment ils imaginaient leur cour de récréation. A cette fin, un rallye et des ateliers ont été organisés afin de mieux comprendre les envies et besoins des enfants. Le concierge, les enseignants et les adultes ont également été associés à cette démarche. Ensuite de cela, une fois toutes ces idées répertoriées, un plan d'ensemble de synthèse a été élaboré afin de le faire valider par le plénum (enfants et adultes).

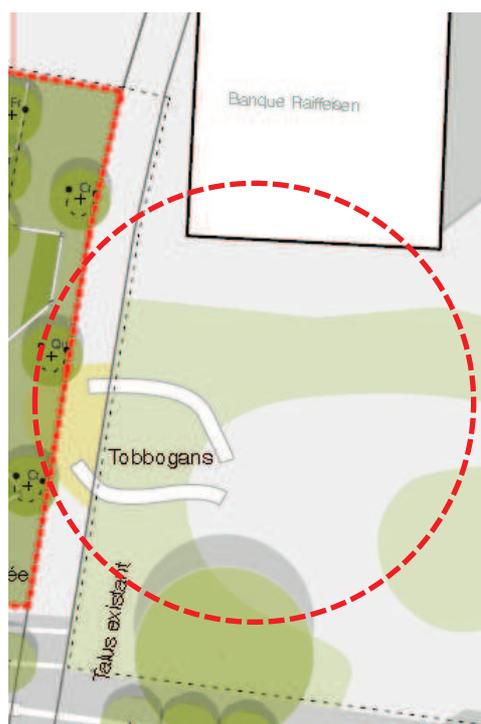
Finalement, un calendrier de mise en œuvre a été réalisé de concert avec l'AGGLO, les mandataires et la Commune. Au départ, il était prévu de réaliser ces aménagements une fois le projet d'assainissement/agrandissement/transformation des bâtiments du centre scolaire de Cité terminés. Le problème est que nous ne maîtrisons pas ces délais et, en même temps, il fallait montrer aux enfants que leurs idées ne devaient pas rester qu'un projet dans un tiroir. Pour cette raison, une première étape forte a été réalisée durant l'été 2016 et une autre étape, pour laquelle cette demande d'investissement est faite, serait réalisée durant l'été 2017.

Cette demande d'investissement concerne l'aménagement d'un secteur avec des arbres en pots (ils seront mis en terre définitivement lorsque l'assainissement de Cité sera terminé) et le réaménagement du secteur « gradin » de la Paroisse de Marly.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement, d'entretien et de développement des infrastructures communales.



Arbres en pots



Zone Toboggan et réfection plantations

3. Implications financières

- Arbres en pots	Fr.	8'000.-
- Aménagement zone toboggans et plantations	Fr.	48'000.-
- Total TTC	Fr.	56'000.-

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 56'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	56'000.00

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	840.00
Amortissement annuel minimal	3.0 %	Fr.	1'680.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	2'520.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 11 - 16

294.506.10 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à l'achat de machines de nettoyage

1. Introduction

Deux équipements servant à l'entretien, en particulier au nettoyage des locaux et à celui des espaces extérieurs, doivent être ou remplacés, ou acquis, l'un pour le centre scolaire de Grand-Pré, l'autre pour celui de Cité. En effet, d'une part « l'auto-laveuse » de la halle omnisports a dix ans d'âge et a atteint les 1'900 heures usuelles d'utilisation : de fréquentes avaries obligent à des réparations onéreuses. Cette machine est utilisée tous les jours de la semaine et les week-ends, compte tenu de la fréquentation scolaire et des utilisations par les sociétés sportives. D'autre part, l'entretien des espaces extérieurs à Marly Cité serait grandement facilité et rationalisé par l'acquisition d'une balayeuse électrique, expérience faite au centre scolaire de Grand-Pré. Cette acquisition a été inscrite au plan financier 2017.

2. Les objectifs

L'objectif est donc de remplacer l'auto-laveuse de la salle omnisports par une nouvelle machine dont l'achat est devisé à Fr. 20'500.-, tandis que l'acquisition de la balayeuse électrique (sur accumulateurs) pour le site de Cité se monte à Fr. 23'000.-.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement s'inscrit dans l'objectif de « l'entretien des infrastructures communales » et dans celui de « services communaux disposant des moyens adéquats ».

3. Implications financières

Sur la base de devis, le Conseil communal demande le financement selon le détail des coûts suivant :

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 43'500.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	43'500.00

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	652.50
Amortissement annuel minimal	15.0 %	Fr.	6'525.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	7'177.50

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 12 - 16

34.503.07 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à la réfection des façades des vestiaires du centre sportif de la Gérine, Chemin des Sources 17b

1. Introduction

Le bâtiment abritant les « nouveaux » vestiaires du Centre sportif de la Gérine, sis au chemin des Sources 17 b, est utilisé depuis 1992. Un simple enduit de finition habille sa structure en béton cellulaire. Le béton cellulaire est un matériau qui a une bonne isolation thermique ; par contre, il se comporte comme un buvard à l'humidité. Une intervention à ce niveau a pour but de protéger le bâtiment et de contribuer donc à préserver cette structure en béton.

2. Les objectifs

Les travaux de protection de ces façades consistent en la pose d'un treillis synthétique collé, pour homogénéiser l'enduit de finition et armer la surface de finition qui résistera mieux aux effets de la dilatation due aux différences de température. Il y a lieu également de protéger les soubassements du bâtiment par une ferblanterie et une étanchéité par bande de serrage. L'installation d'un échafaudage est nécessaire pour réaliser ces travaux ; des mesures de protection et de sécurisation de l'accès au chantier sont en outre prévues.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement s'inscrit dans l'objectif de « l'entretien des infrastructures communales ».

A l'unanimité, la commission des bâtiments a préavisé favorablement ce message.

3. Implications financières

Sur la base de devis, le Conseil communal demande le financement selon le détail des coûts suivant :

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	45'000.00
Couverture de la dépense	Fr.	45'000.00
Cette dépense sera financée par un emprunt		

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	675.00
Amortissement annuel minimal	3 %	Fr.	1'350.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	2'025.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 13 - 16

620.501.15 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à la modération de trafic

1. Introduction

Selon l'avis du Service des ponts et chaussées (SPC), dans sa globalité, le concept de modération de trafic cible de manière précise les principaux problèmes rencontrés au niveau de la Commune. La hiérarchie du réseau telle que proposée est judicieuse et les poches prévues pour la création de zones 30 sont cohérentes. Pour ces raisons, le concept est admis sous réserve du respect de conditions qui ne sont pas énumérées dans le présent message, mais dont on trouve un extrait non exhaustif ci-après.

2. Les objectifs

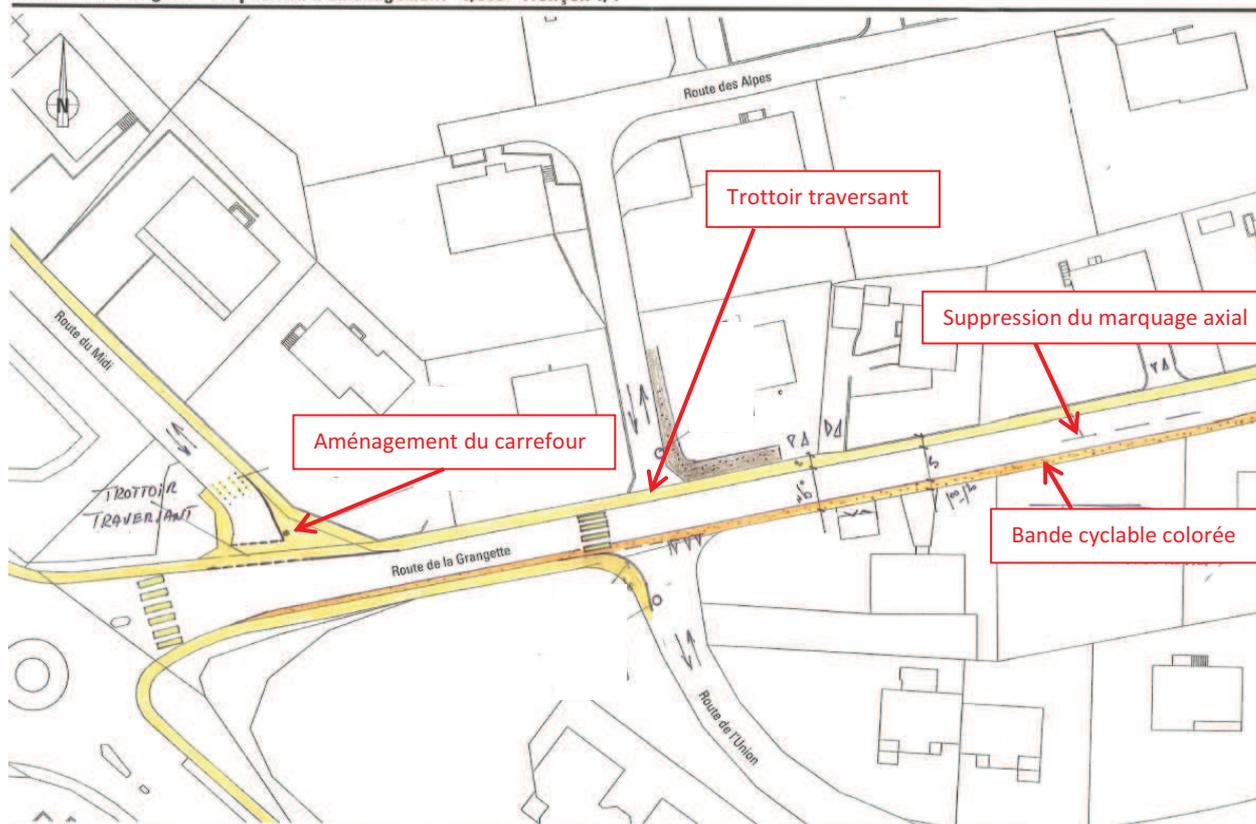
Le Conseil communal ainsi que la Commission d'aménagement ont émis la volonté de mettre en place les mesures de modération de trafic conformément à notre concept global de modération admis par le SPC le 17 mai 2013. Selon les conditions fixées par ce dernier, les différentes poches de modération doivent être soumises à un examen préalable, puis à une mise à l'enquête ; les dossiers doivent être accompagnés d'une expertise complète, y compris des mesures de vitesse, afin de justifier la nécessité des aménagements physiques prévus. Dans ce cas, les comptages (nombre de véhicules et vitesses) ont déjà été réalisés en 2012. Une fois les mesures mises en place, de nouveaux comptages seront réalisés une année après, afin de vérifier si les aménagements ont les effets escomptés. Malgré le fait que la route de la Grangette sera toujours limitée à 50km/h, il faut tout de même prévoir des aménagements afin de diminuer le v_{85} qui est de 56km/h selon les derniers relevés.

Pour information, ci-dessous les relevés de vitesse 2012 :

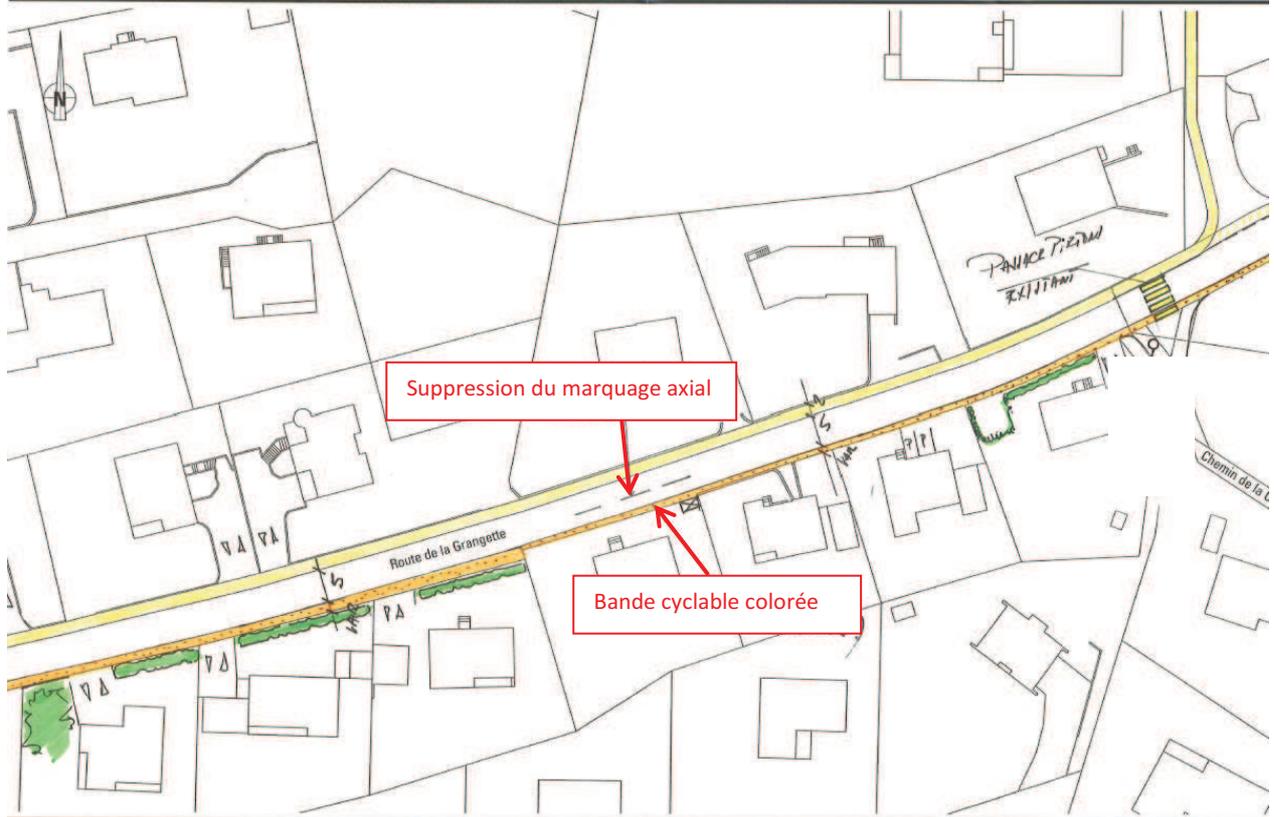
- Rte du Centre $v_{85} = 47\text{km/h}$ (5.5% des véhicules roulent entre 50 et 60km/h)
- Rte de la Grangette $v_{85} = 56\text{km/h}$ (30% des véhicules roulent entre 50 et 60km/h et 3.5% entre 60 et 70km/h)

Afin de répondre à ces objectifs d'apaisement de la circulation, les plans d'intentions suivants ont été proposés par l'auteur du concept global de modération :

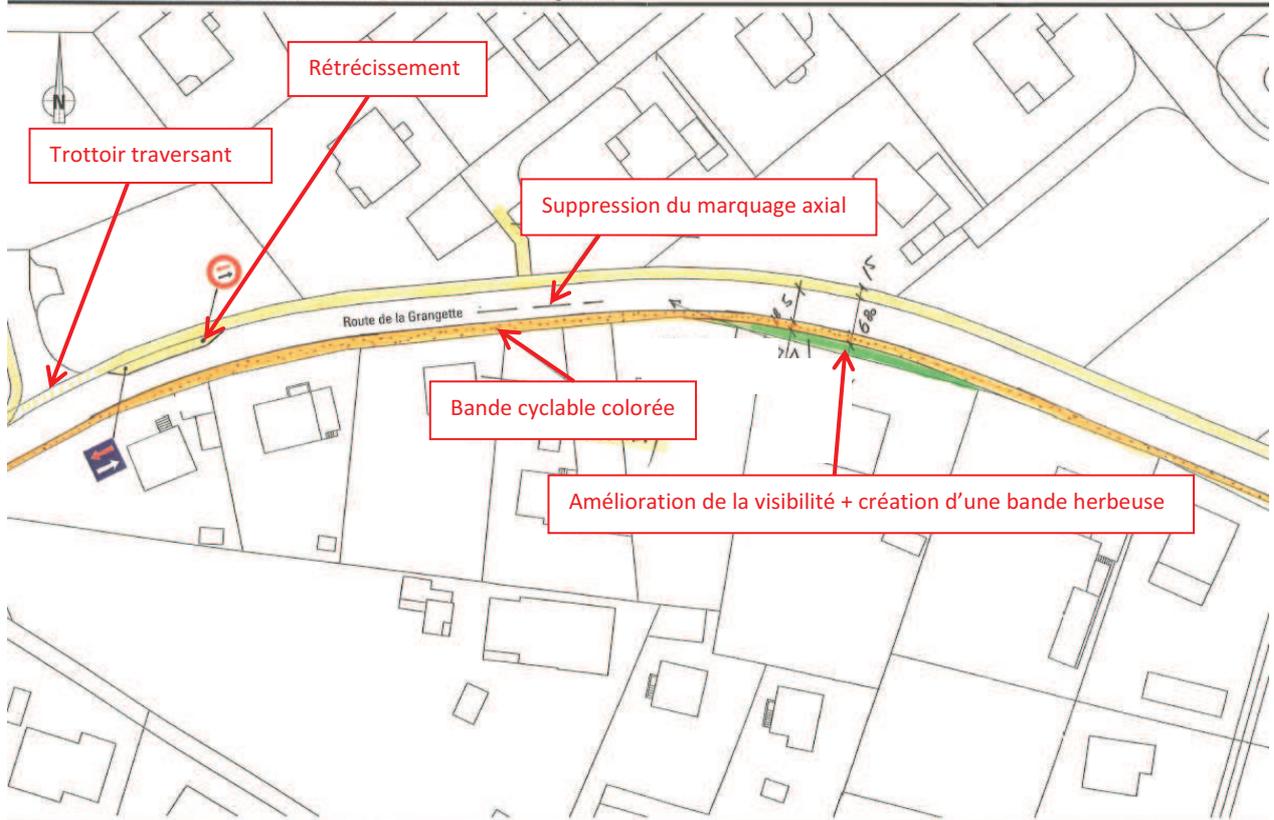
Route de la Grangette - Proposition d'aménagement - 1/500 - Tronçon 1/4



Route de la Grangette - Proposition d'aménagement - 1/500 - Tronçon 2/4



Route de la Grangette - Proposition d'aménagement - 1/500 - Tronçon 3/4



Cette demande de crédit concerne la réalisation de la modulation de trafic prévue le long de la route de la Grangette, ainsi qu'un mandat d'ingénieur afin de préparer les dossiers d'enquête d'appel d'offres pour le projet de la route du Centre.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce. A l'unanimité, la Commission d'aménagement a préavisé favorablement ce message.

3. Implications financières

- Réalisation des mesures de la route de la Grangette (y compris mandat d'ingénieur)	Fr.	75'000.-
- Mandat d'ingénieur pour la route du Centre	Fr.	10'000.-
		<hr/>
- Total TTC	Fr.	85'000.-

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 85'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	85'000.00

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	1'275.00
Amortissement annuel minimal	4.0 %	Fr.	3'400.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	4'675.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 14 - 16

620.501.20 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à l'investigation technique du site pollué du Port (SIPO n° 2206-0111)

1. Introduction

Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués (OSites) du 26 août 1998, la Canton a entrepris l'élaboration d'un cadastre des sites pollués. Ce dernier a pour but d'inventorier les sites dont la pollution par des déchets est établie ou très probable (art. 5 al. 3 OSites).

2. Les objectifs

Il s'agit de répondre à la demande du Service de l'environnement (SEn) et de donner un mandat à un spécialiste pour établir un rapport d'investigation technique du site pollué du Port, faisant suite en cela au rapport d'investigation historique réalisé durant l'année 2014 et accepté par le SEn.

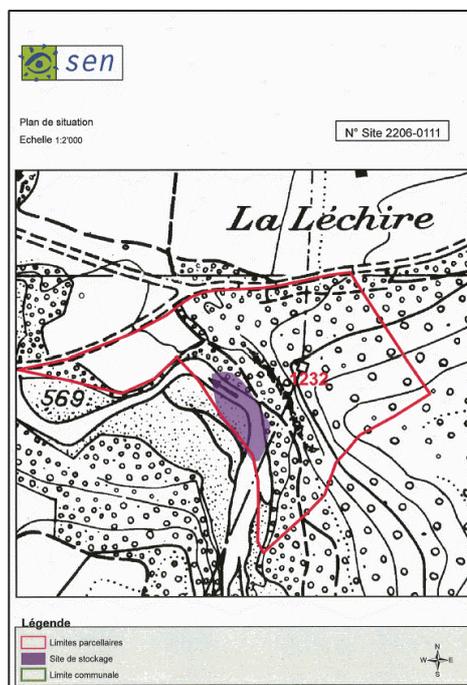
Résumé des conclusions du rapport d'investigation historique

Ce site a été utilisé pendant au maximum 8 années (1965-1973) comme site de stockage définitif. Les matériaux entreposés étaient essentiellement composés d'ordures ménagères, mais aussi de déchets organiques et de matériaux inertes (matériaux d'excavation et déchets de chantier).

Selon les résultats de l'investigation historique, la nature et la quantité des déchets entreposés sur ce site peuvent mettre en danger les biens à protéger situés à proximité (eaux superficielles). Un écoulement brun-rougeâtre provenant du corps de la décharge et s'écoulant dans les eaux de la Gérine a d'ailleurs été observé. La nature et la composition de ces eaux restent toutefois indéterminées pour l'instant (polluées ou non).

Pour ces raisons, il est recommandé de réaliser l'investigation technique selon un cahier des charges qui n'est pas détaillé dans le présent message. Le programme d'analyse prévu devra permettre de vérifier la présence et l'importance de la pollution présente afin d'évaluer les besoins de surveillance ou d'assainissement du site (Art. 8 OSites).

A l'unanimité, la Commission d'aménagement a préavisé favorablement ce message.



3. Implications financières

- Mandat de géologue pour l'investigation technique	Fr.	10'000.-
- Total TTC	Fr.	10'000.-

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 10'000.00
Subventions attendues (incertain) : 80% à la fin du processus d'évaluation voire d'assainissement (selon les disponibilités de l'Etat)		
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	10'000.00

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	150.00
Amortissement annuel minimal	15.0 %	Fr.	1'500.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	1'650.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 15 - 16

620.501.53 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à l'investigation technique du site pollué de Corbaroche (SIPO n° 2206-0107)

1. Introduction

Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués (OSites) du 26 août 1998, la Canton a entrepris l'élaboration d'un cadastre des sites pollués. Ce dernier a pour but d'inventorier les sites dont la pollution par des déchets est établie ou très probable (art. 5 al. 3 OSites).

2. Les objectifs

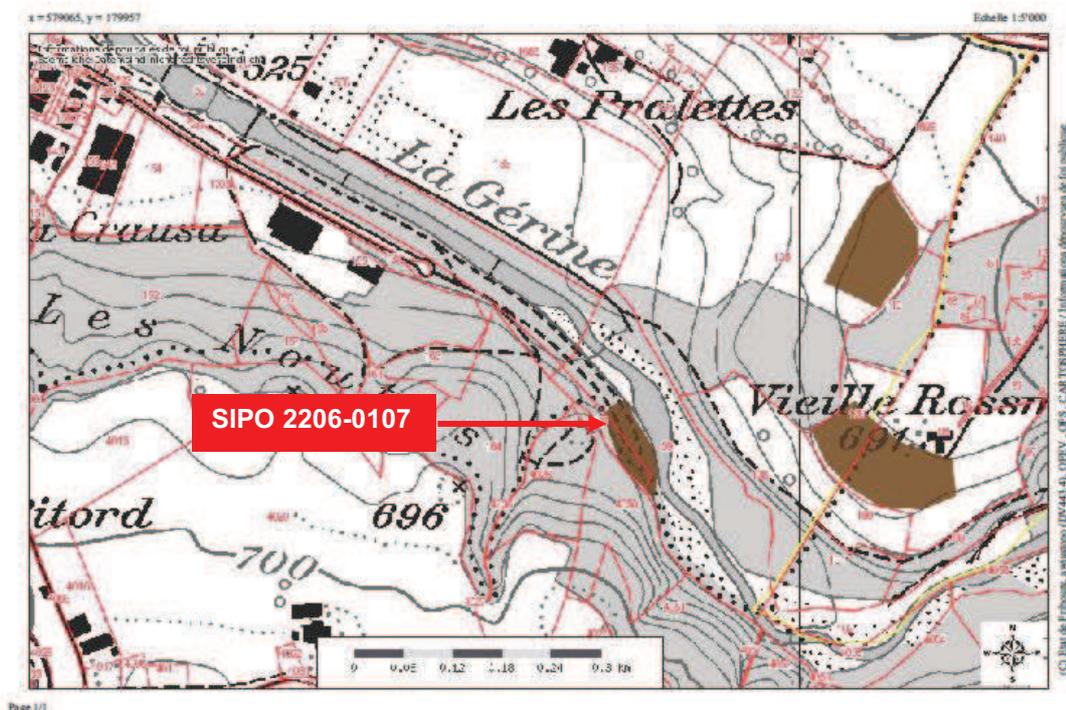
Il s'agit de répondre à la demande du Service de l'environnement (SEn) et de donner un mandat à un spécialiste pour établir un rapport d'investigation technique du site pollué de Corbaroche, faisant suite en cela au rapport d'investigation historique réalisé durant l'année 2014 et accepté par le SEn.

Résumé des conclusions du rapport d'investigation historique

Le rapport est encore en traitement auprès du Service de l'environnement car des compléments ont été demandés au mandataire de la Commune.

Une ébauche de programme d'investigation technique est déjà esquissée et présentée dans le rapport intermédiaire. La suite des investigations devrait être libérée par le Canton d'ici le courant du mois de novembre voire décembre.

A l'unanimité, la Commission d'aménagement a préavisé favorablement ce message.



3. Implications financières

- Mandat de géologue pour l'investigation technique	Fr.	10'000.-
- Total TTC	Fr.	10'000.-

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 10'000.00
---------------------------------	-----	-----------------------------

Subventions attendues (incertain) : 80% à la fin du processus d'évaluation voire d'assainissement (selon les disponibilités de l'Etat)

Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	10'000.00
--	-----	-----------

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	150.00
Amortissement annuel minimal	15.0 %	Fr.	1'500.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	1'650.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 16 - 16

620.501.77 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à l'aménagement d'un parking à Corbaroche (mandat d'étude + acquisition du terrain)

1. Introduction

Le secteur de la zone sportive de Corbaroche est composé de plusieurs parkings sommairement aménagés, disséminés le long de la route du même nom. Aujourd'hui, ces aménagements sont donc sommaires, sans possibilité d'amélioration, car situés hors de la zone à bâtir, plus précisément considérés en zone agricole, voire même en zone forêt. Ils se trouvent également partiellement dans l'espace nécessaire au cours d'eau, dans lequel aucune construction n'est possible, et en zone de danger résiduel de crue. Il a souvent été demandé d'installer diverses constructions (portique, barrière, goudronnage de la place, etc.), pour régler le problème récurrent du stationnement des gens du voyage, ou alors pour réagir à des commodités d'utilisation.

2. Les objectifs

Au vu des contraintes qui rendent impossible l'amélioration des aménagements existants, puisque toute proposition serait refusée par les autorités, et pour, malgré tout, pouvoir améliorer les conditions d'accueil des utilisateurs des installations sportives et des établissements publics, l'aménagement d'un parking digne de ce nom est proposé. Le temps de parcage serait géré par horodateur, avec une tarification horaire dont le produit permettrait de financer une partie de l'investissement consenti par la Commune (la question du tarif sera réglée par le biais d'un règlement sur le stationnement, en cours d'élaboration). Cette démarche se justifie d'autant plus que le législateur communal a prévu, lors de la dernière révision du PAL en 1992, l'affectation en zone d'intérêt général 2 des terrains se trouvant entre le restaurant du tennis et la patinoire, afin d'y installer de tels aménagements. Avec l'objectif de limiter au maximum les coûts et de profiter ainsi des synergies, il est prévu de combiner cet ouvrage projeté avec le parking existant du tennis.



En première phase, il est demandé au Conseil général d'autoriser une dépense destinée à financer un mandat d'ingénieur, qui permettra de présenter un projet ficelé et devisé sur la base d'offres rentrées, comprenant aussi le montant nécessaire à l'acquisition de la parcelle de 3'662m². Cette façon de procéder permettrait également d'avoir un prix réel, en fonction du marché, des travaux à réaliser. Des démarches ont déjà été entreprises afin d'acquérir le terrain nécessaire à cet aménagement et le prix de vente a été convenu avec le propriétaire à 130.-/m².



Parkings à supprimer

Emplacement nouveau parking

Ainsi, il sera également possible d'atteindre les objectifs suivants fixés par le concept de stationnement de la Commune :

- maintenir le nombre de stationnement actuel;
- délimiter les places de parc dans les parkings afin d'éviter le stationnement anarchique engendrant une diminution de la capacité de stationnement;
- limiter la durée de stationnement afin d'éviter les véhicules ventouses et les pendulaires (concurrence au P+R).

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement s'inscrit dans l'objectif de « l'entretien et du développement des infrastructures communales ». A sa grande majorité, la Commission d'aménagement a préavisé favorablement ce message.

3. Implications financières

- Mandat d'étude (ingénieur civil)	Fr.	40'000.-
- Acquisition du terrain soit 3'662m ² x130.-	Fr	477'000.-
- Frais d'acquisition	Fr	17'000.-
	<hr/>	
- Total TTC	Fr.	534'000.-

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 534'000.00
Couverture de la dépense	Fr.	534'000.00
Cette dépense sera financée par un emprunt		

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant	
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	600.00	Mandat
	1.5 %	Fr.	7'410.00	Acquisition
Amortissement annuel minimal	15.0 %	Fr.	6'000.00	Mandat
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun			
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	14'010.00	

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 17 - 16

622.506.13 Message du Conseil communal au Conseil général relatif au remplacement du véhicule « PONY »

1. Introduction

Le véhicule « Boschung Pony » a été immatriculé pour la première fois le 20 juillet 2005 et compte plus de 6'000 heures de travail au compteur. Après 12 ans de bons et loyaux services et autant d'heures au compteur, il est nécessaire de prévoir son remplacement. Actuellement, le véhicule est utilisé par la Section de l'édilité pour les tâches suivantes :

- Balayage des routes et trottoirs ;
- Déneigement des routes et trottoirs ;
- Petits travaux de curage de canalisations ;
- Lavage à haute pression ;
- Arrosage des fleurs.

Equipements du « Pony »

- Lame à neige et saleuse
- Système pour balayage
- Cureuse à canalisation
- Jet pour nettoyage haute pression
- Birchmeier (arrosage des plantes)

2. Les objectifs

L'objectif principal est donc de remplacer ce véhicule. Mais, afin de trouver la meilleure des synergies possibles, la recherche d'un système de désherbage écologique a été menée parallèlement, sujet qui est depuis quelques années en discussion au niveau communal, au sein de la Section de l'édilité en particulier. Après quelques démonstrations, un équipement de ce type a pleinement convaincu et son acquisition est opportunément proposée en même temps.

La Section de l'édilité a donc étudié 2 variantes pour le remplacement du véhicule. **La variante 1**, non-retenue, consistait en le remplacement par un véhicule du même type.

Détail de la variante 1 (non-retenue) :

- | | |
|---|-----------------------|
| • Acquisition d'un véhicule Boschung Pony P4 avec système de balayage : | Fr. 185'000.00 |
| • Remplacement du tracteur John Deere 855 : | Fr. 60'000.00 |
| • Acquisition d'une désherbeuse/nettoyeuse haute pression : | Fr. 60'000.00 |
| Total de la variante no 1 | Fr. 305'000.00 |

Afin de pouvoir comparer les chiffres de la manière la plus juste, le remplacement du tracteur John Deere 855 a été ajouté, car dans la variante 2 détaillée ci-après, ce remplacement doit impérativement être fait en même temps. Il ne faut pas oublier que le remplacement de ce tracteur aurait, de toute manière, été proposé l'année suivante, sachant que ce dernier véhicule a bientôt 30 ans de service, puisque mis en circulation en juillet 1987.

La variante 2, retenue, propose le remplacement du véhicule Pony par une balayeuse Boschung S2 et un tracteur de 40CV (idem aux 2 tracteurs achetés en 2015 et 2016).

Détail de la variante 2 retenue :

- | | |
|---|-----------------------|
| • Acquisition d'une balayeuse Boschung S2 : | Fr. 120'000.00 |
| • Remplacement du tracteur John Deere 855 : | Fr. 70'000.00 |
| • Acquisition d'une désherbeuse/nettoyeuse haute pression : | Fr. 70'000.00 |
| Totale de la variante no 2 : | Fr. 260'000.00 |

Dans cette variante, il est donc **impératif** de remplacer, en parallèle, le tracteur John Deere 855 par un tracteur de 40 CV équipé pour le service hivernal. Les travaux de déneigement actuellement effectués avec le Pony seront réalisés avec le nouveau tracteur.

Avantages de la variante 2 :

- Coût total de l'investissement inférieur ;
- Acquisition d'une vraie balayeuse utilisable toute l'année pour les travaux de balayage ;
- Acquisition d'un tracteur identique aux 2 tracteurs de la section éditité et dont tous les agrégats seront compatibles ;
- Diminution des frais « impôt sur véhicule ». La nouvelle balayeuse sera équipée d'une plaque bleue; (économie annuelle de Fr. 800.-) ;
- Pas de taxe RPLF puisque le véhicule tombe dans la catégorie des 3.5 tonnes (économie annuelle de Fr. 550.-);
- Coût de l'assurance inférieure ;
- Meilleure utilisation des qualités des véhicules ;
- Acquisition d'une nettoyeuse /désherbeuse à l'eau chaude (100% écologique) ;
- Balayeuse étroite et articulée (meilleure maniabilité).

Quelques chiffres et informations clés de la balayeuse Boschung S2 :

- Avec une largeur de seulement 1'150 mm, elle est la balayeuse la plus étroite de sa catégorie ;
- Grâce à sa cuve en aluminium, elle est également plus légère de 1'500 kg comparée à des véhicules semblables ;
- Il en résulte une économie en carburant de 30% ainsi qu'une diminution de 30% de CO2 (économie annuelle estimée de Fr. 1'200.-).

Il est important de noter que ce véhicule a été testé pendant une semaine par la Section de l'éditité et qu'il a conquis l'ensemble des utilisateurs.



Quelques chiffres et informations clés à propos de la désherbeuse/ nettoyeuse haute pression à l'eau chaude :

- Réservoir d'eau de 1'000 litres ;
- Elle est livrée sur une structure métallique entièrement compatible avec les véhicules de la section éditité ;
- Pression des jets jusqu'à 125 bars ;
- Elle sera équipée de 2 lances afin de pouvoir effectuer les tâches avec 2 personnes en parallèle.

Deux collaborateurs de la Section de l'éditité ont suivi une démonstration de cet outil à Charmey. Des travaux de désherbage et de nettoyage à haute pression ont été effectués, avec un suivi de plusieurs semaines sur les zones dés herbées. Les résultats constatés prouvent l'efficacité autant de la machine que du système à l'eau chaude, comparativement à d'autres systèmes (gaz ou mousse).

Quelques chiffres et informations clés sur le tracteur 40CV

- Puissance du tracteur : 40CV ;
- Largeur du véhicule : 140 cm ;
- Equipé d'une lame à neige et saleuse ;
- Compatible avec l'ensemble des agrégats des 2 tracteurs déjà en possession de la Section de l'éditité.



3. Implications financières

3.1. Plan de financement

Coût brut total estimé :	Fr.	Montant 260'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par un emprunt	Fr.	260'000.00

3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	3'900.00
Amortissement annuel minimal	15 %	Fr.	39'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun		
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	42'900.00

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 18 - 16

70.501.52 Message du Conseil communal au Conseil général relatif au remplacement d'anciennes conduites

1. Introduction

Conformément à la Loi sur l'eau potable (LEP) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, la Commune a déposé auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) son Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP).

Le plan des infrastructures d'eau potable est un instrument de gestion et de planification technique et financière se rapportant à l'alimentation en eau potable d'un territoire.

2. Les objectifs

Planification de remplacement des conduites définie par le PIEP : en considérant une durée de vie d'environ 80 ans, le pourcentage de conduites à remplacer afin de garantir un renouvellement continu est de 1.25 % par année. Compte tenu de la longueur totale du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année pour le maintenir dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable, exigé par la LEP d'ici 2020, oblige les distributeurs d'eau de prévoir une taxe de base, encore une, devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable.

Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

Pour 2017, le Conseil communal propose le remplacement et le détournement d'une conduite sur environ 150 m à la Route des Préalpes. Ce remplacement devient prioritaire en raison de l'aménagement d'un mur de soutènement qui nécessite de toute manière le détournement de cette ancienne conduite.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base de travaux similaires.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	100'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par l'utilisation des réserves	Fr.	100'000.00

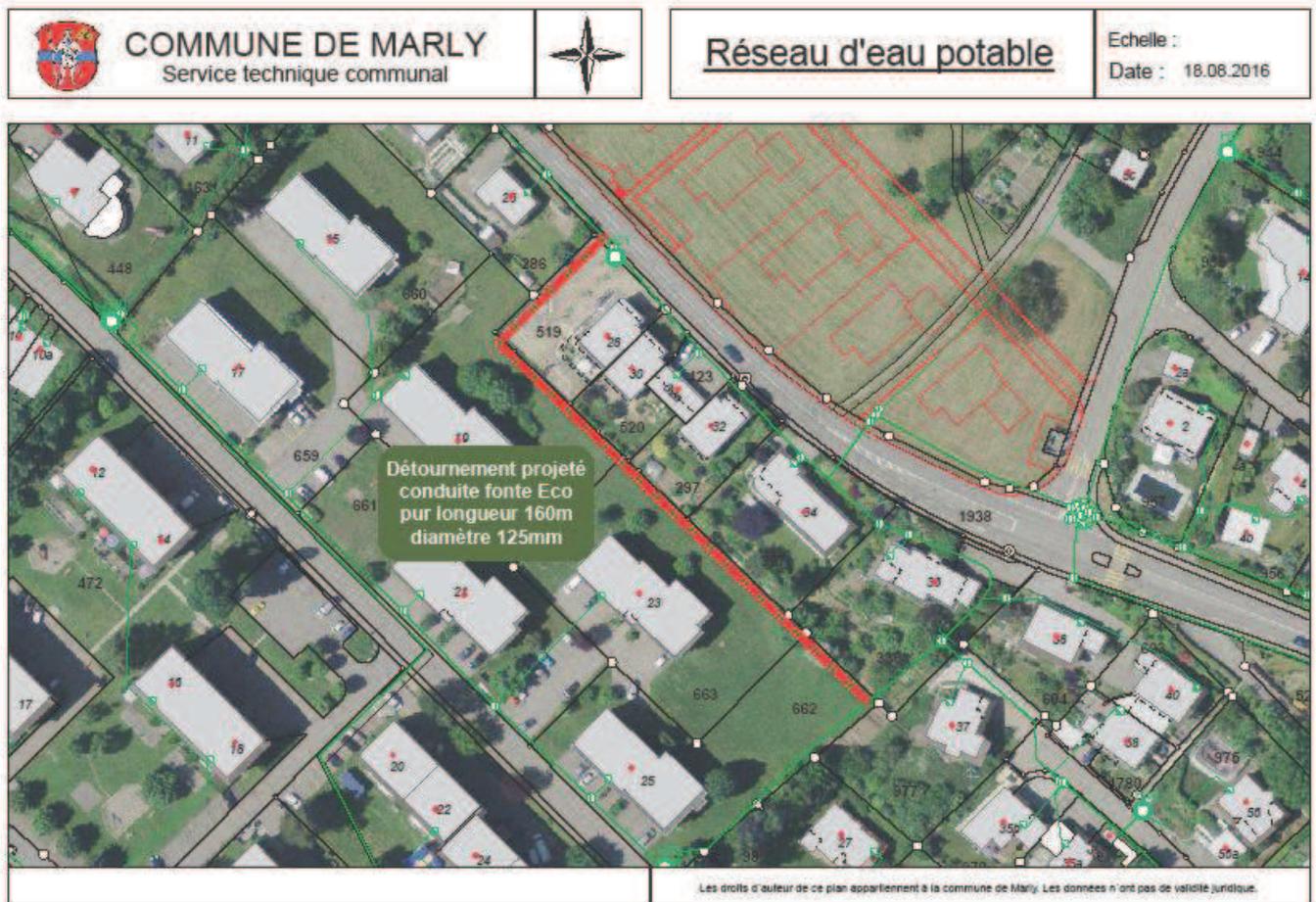
3.2. Charges de fonctionnement

Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 19 - 16

70.501.53 Message du Conseil communal au Conseil général relatif au remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles

1. Introduction

Dans le cadre des travaux de remplacement et de mise en séparatif du système d'évacuation des eaux usées et des eaux claires du secteur Route du Centre - Route des Ecoles, la dépose et la repose de la conduite de distribution d'eau située sur le tracé du collecteur doivent être entreprises.

2. Les objectifs

Sur la plus grande partie du tracé des nouveaux collecteurs, cette conduite est en éternit et date des années 60. Il est donc judicieux de profiter de ces travaux pour remplacer cette conduite et, de ce fait, d'en garantir la pérennité. D'autre part, il est techniquement impossible de maintenir en service cette conduite dans l'emprise d'une fouille de plus de 4 m de profondeur et d'une largeur de 2 à 3 m en surface. Sur la seconde partie du tracé, en raison de l'étroitesse du passage, une conduite de distribution d'eau en PE (polyéthylène) doit être déposée et reposée à la fin des travaux.

110 m, c'est la longueur de la conduite en éternit 100 mm à remplacer par de la fonte Ecopur diamètre 125 mm.

60 m, c'est la longueur de la conduite PE 160 mm à déposer et reposer.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base d'un devis d'ingénieur.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	90'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par la taxe de raccordement	Fr.	90'000.00

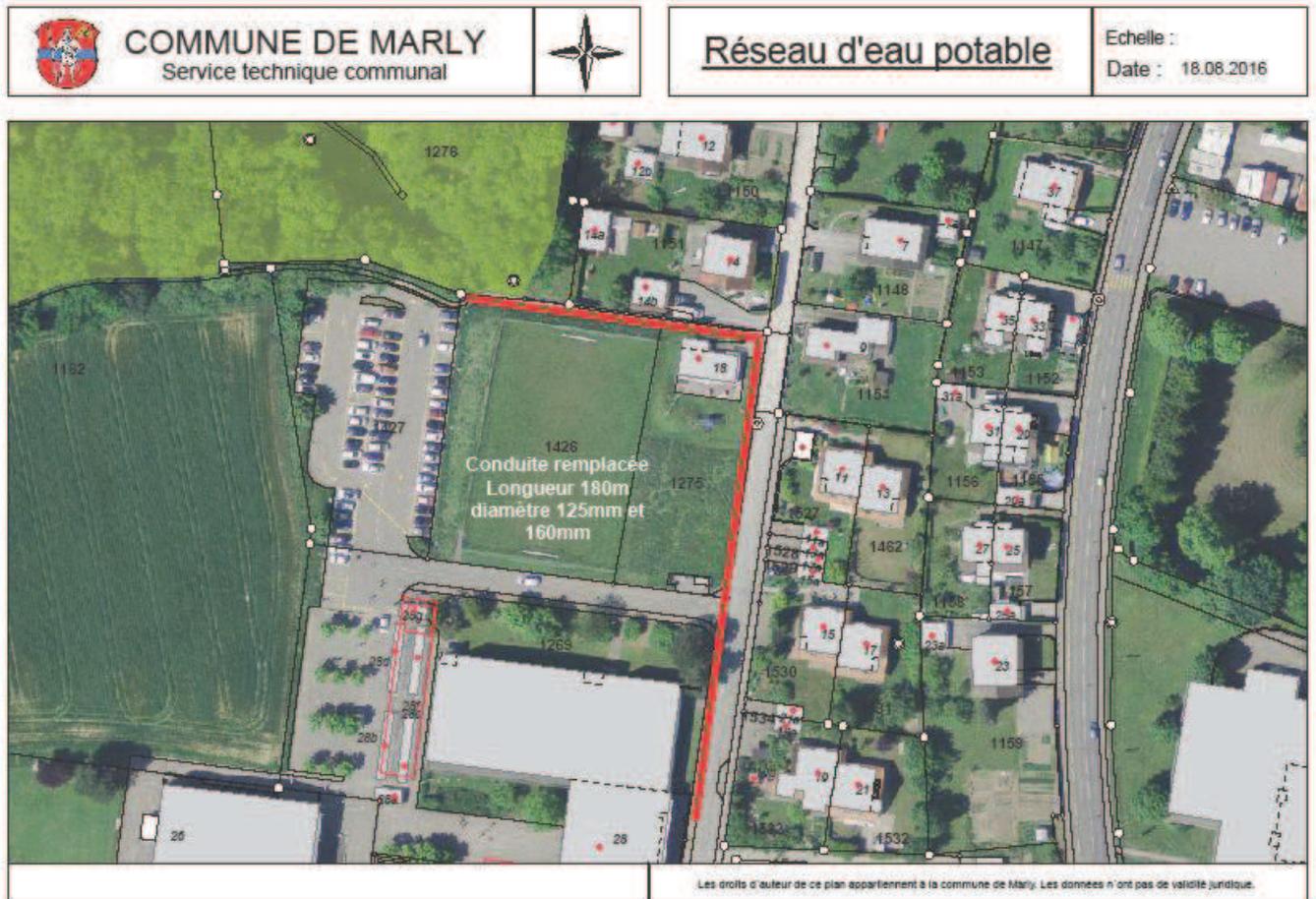
3.2. Charges de fonctionnement

Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 20 - 16

70.501.54 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à l'extension du réseau de distribution d'eau et de défense incendie, article 170 RF Marly, Route de Chésalles

1. Introduction

Le projet d'urbanisation de l'article 170 RF Marly, situé dans le secteur de la Route de Chésalles, engendre l'obligation pour la Commune de participer au financement des conduites de distribution d'eau et de défense incendie du quartier.

2. Les objectifs

Conformément à la législation en vigueur, la Commune participe en prenant à sa charge la part des coûts correspondant à la défense incendie, soit 45% du coût des conduites de distribution et 100% de la nouvelle borne hydrante. Les vannes supplémentaires et le surdimensionnement des conduites nécessaires à améliorer les qualités hydrauliques du réseau sont également à charge de la Commune. La conduite en fonte Ecopur a une longueur de 80 m et un diamètre de 125 mm.

La participation communale sera calculée sur la base du décompte de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Les subventions de l'ECAB seront encaissées par la Commune et lui resteront acquises.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base d'un devis d'ingénieur.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	20'000.00
Subventions attendues : ECAB Fr. 6'600.00	- Fr.	6'600.00
Couverture de la dépense	Fr.	13'400.00
Cette dépense sera financée par la taxe de raccordement		

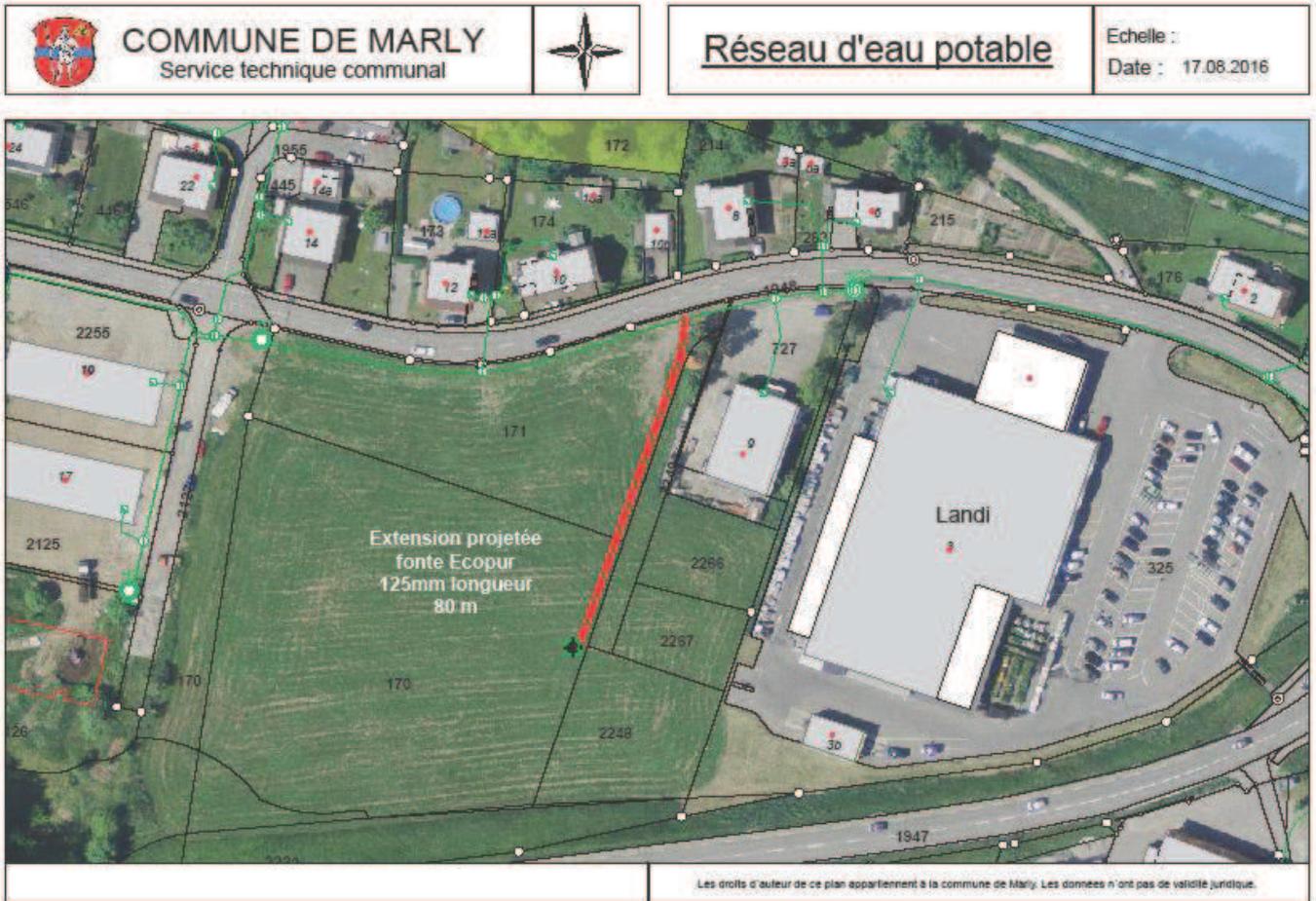
3.2. Charges de fonctionnement

Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 21 - 16

71.501.29 Message du Conseil communal au Conseil général relatif au remplacement et à la mise en séparatif d'un collecteur à la Route du Centre : Etape 4, Impasse du Nouveau-Marché - Route des Ecoles

1. Introduction

Ces travaux font partie du chantier de mise en séparatif de l'entier du collecteur de la Route du Centre, qui part de la Route de la Colline et va jusqu'à la Route des Ecoles. Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) a révélé le mauvais état constructif de ce collecteur, qui est fissuré sur une grande partie de sa longueur. Le secteur le plus endommagé, qui risquait de s'effondrer, a été remplacé par un collecteur en système séparatif au printemps 2011. Un deuxième secteur situé dans la Route de la Colline a été réalisé en 2012 dans le cadre de la réfection de la route. Un troisième secteur de 250 m, qui relie les première et deuxième étapes, est en phase de réalisation. Il paraît judicieux de terminer, dans les délais les meilleurs, la mise en séparatif de ce collecteur de la Route du Centre avant de débiter les travaux exigés par le PGEE dans d'autres secteurs de la Commune. La mise en séparatif individuelle de chaque bâtiment ne pourra être exigée qu'une fois ce dernier secteur réalisé.

L'investissement pour les trois premières étapes a été de l'ordre de Fr. 1'160'000.-. Le solde des travaux est devisé à Fr. 1'300'000.-.

2. Les objectifs

Compte tenu des travaux déjà réalisés et afin de pouvoir tirer bénéfice des montants déjà investis en réduisant de façon significative les eaux claires envoyées vers la station d'épuration des eaux (STEP), la proposition est de réaliser le solde des travaux de mise en séparatif du système d'évacuation des eaux de ce secteur dans le cadre des budgets 2017.

Pour la partie des travaux qui concerne la traversée de la route cantonale et des propriétés entre la route cantonale et la Route des Ecoles, la pose du nouveau collecteur des eaux usées sera réalisée en pousse-tube, le collecteur existant, unitaire, qui est fissuré, deviendra le collecteur des eaux claires ; il sera réhabilité par chemisage intérieur. La partie amont de la route cantonale, ainsi que tout le secteur de la Route des Ecoles (voir plan annexe), seront réalisés en fouille ouverte.

La longueur du pousse-tube pour le nouveau collecteur des eaux usées est de 80 m pour un diamètre 600 mm en acier dans lequel sera introduit un tuyau de DN 300 mm. La longueur du tronçon existant, qui nécessite une réhabilitation, est quant à lui de 110 m. Cette réhabilitation est réalisée par gainage structurant afin de garantir la tenue mécanique du collecteur dans le temps. Les travaux réalisés en fouille ouverte représentent une longueur de 230 m et les diamètres des tuyaux vont de 250 à 400 mm pour les eaux usées et 700 mm pour les eaux pluviales.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base des soumissions.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	1'300'000.00
Couverture de la dépense	Fr.	1'300'000.00
Cette dépense sera financée par un emprunt		

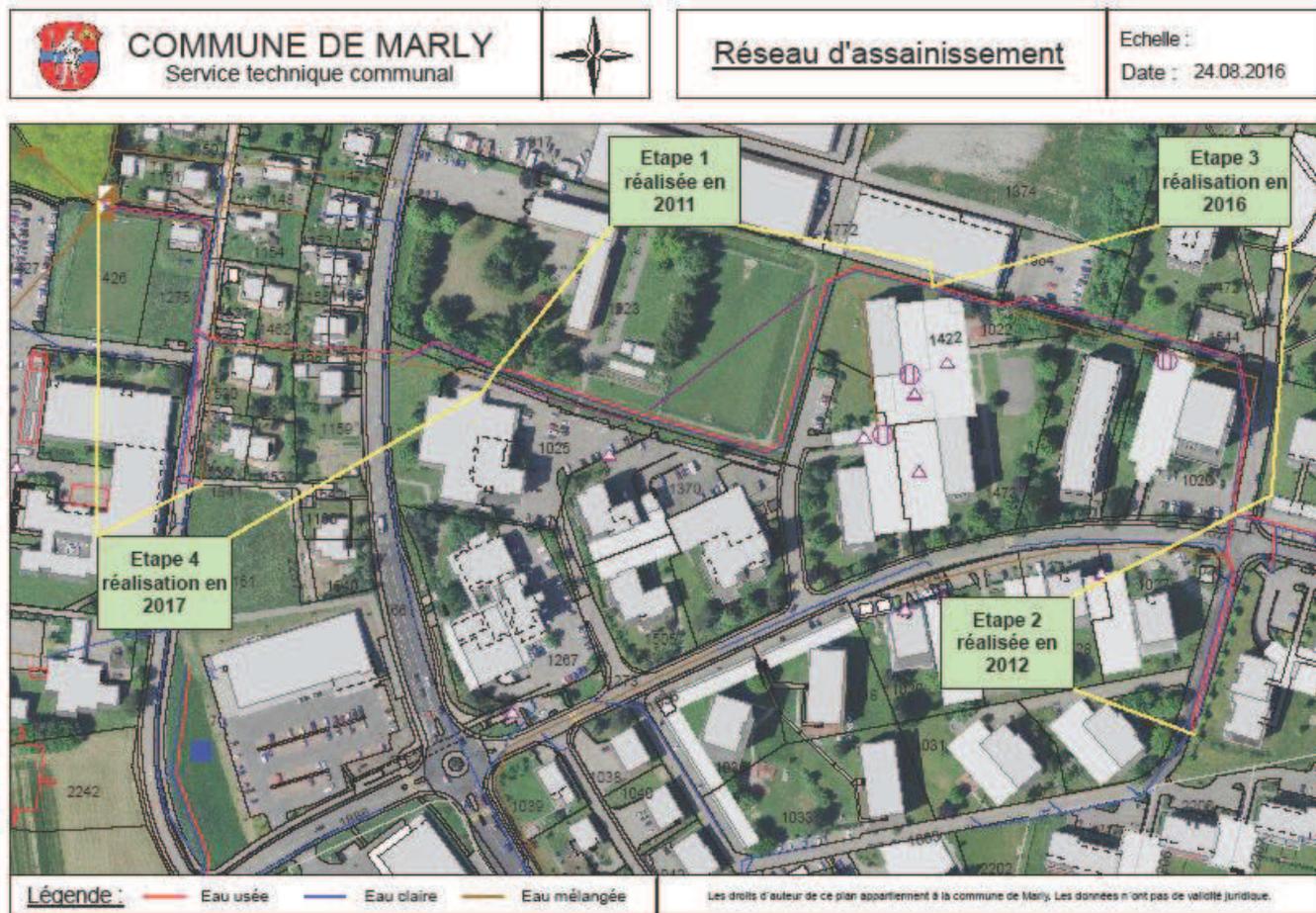
3.2. Charges de fonctionnement

	Taux		Montant	
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5 %	Fr.	19'500.00	prélevés sur la réserve
Amortissement annuel minimal	4.0 %	Fr.	52'000.00	prélevés sur la réserve
Frais d'exploitation supplémentaires	Aucun			
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	71'500.00	

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 22 - 16

71.501.43 Message du Conseil communal au Conseil général relatif au mandat d'étude pour la mise en séparatif d'un collecteur au Chemin des Epinettes

1. Introduction

Les immeubles du Chemin des Epinettes, situés en aval de l'administration communale, sont équipés d'un système d'évacuation des eaux en séparatif dans lequel viennent également se déverser les eaux du collecteur unitaire du quartier de la Route de l'Union. Ces collecteurs séparatifs sont raccordés dans le collecteur unitaire existant du Chemin des Epinettes. Lors de fortes précipitations, de plus en plus fréquentes ces dernières années, un refoulement est constaté à ce point de raccordement.

2. Les objectifs

Le mandat d'étude envisagé doit permettre de définir précisément les mesures à prendre pour permettre de résoudre ce problème dans les délais les meilleurs avec pour objectif, à moyen terme, de réaliser la mise en séparatif du système d'évacuation jusqu'à la Route du Moulin.

Ces travaux font partie intégrante des objectifs prévus dans la planification du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) qui a été en consultation publique au printemps 2016.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base de travaux similaires.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	10'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par la taxe de raccordement	Fr.	10'000.00

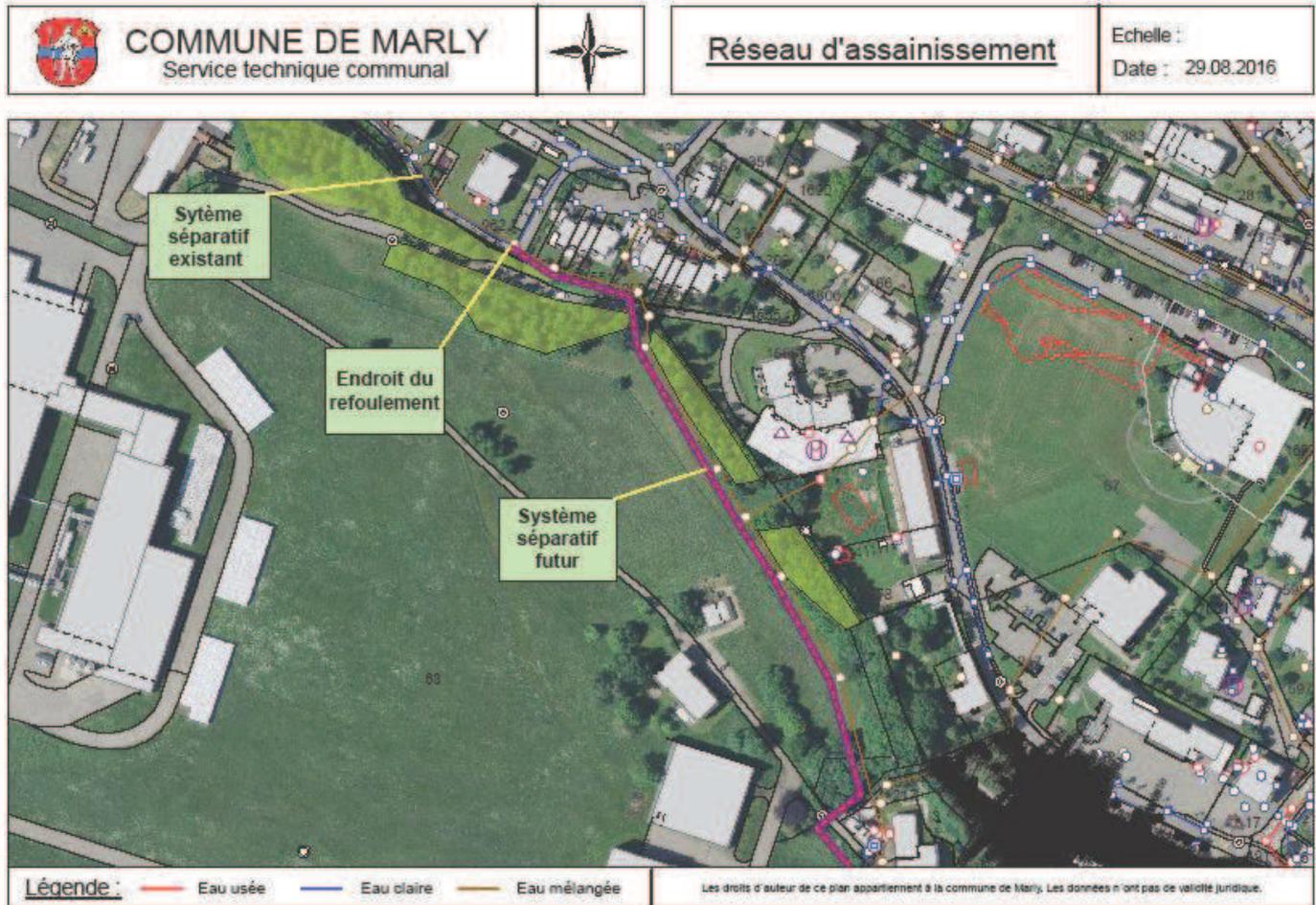
3.2. Charges de fonctionnement

Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 23 - 16

71.501.44 Message du Conseil communal au Conseil général relatif à la construction d'un collecteur séparatif entre le Chemin de la Combetta et la Route de la Grangette

1. Introduction

Dans le cadre de l'aménagement de la parcelle 238 à la Route de la Grangette, la Commune doit indiquer au promoteur le point de raccordement du système d'évacuation des eaux pour le projet envisagé. Actuellement, le secteur est très mal équipé et seul d'anciens collecteurs privés, dont l'état constructif laisse sérieusement à désirer, permettent d'évacuer les eaux de bien-fonds des immeubles existants. La valorisation de cette dernière parcelle du quartier contraint la Commune à trouver une solution.

2. Les objectifs

Il faut donc profiter de cette demande de raccordement pour équiper le secteur d'un système d'évacuation des eaux qui réponde aux normes et exigences de la technique actuelle. Le but de l'investissement est de réaliser un double collecteur de diamètre 200 mm pour les eaux claires et de 160 mm pour les eaux usées sur une longueur de 65 m entre le point de raccordement au système unitaire du Chemin de la Combetta et le haut du quartier. Cette réalisation permettra également de régler le problème d'évacuation des eaux de bien-fonds des immeubles existants.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 25 août 2016.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base des soumissions.

3.1. Plan de financement

		Montant
Coût brut total estimé :	Fr.	70'000.00
Couverture de la dépense Cette dépense sera financée par la taxe de raccordement	Fr.	70'000.00

3.2. Charges de fonctionnement

Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes

